

prognos



DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

ET

ANALYSE AFOM

PROGRAMME INTERREG IV

RHIN SUPERIEUR

Strasbourg, 31/08/2006
Révisé le 11/10/2006

Sommaire

<u>INTRODUCTION - METHODOLOGIE</u>	4
1. RAPPEL DE L'OBJECTIF DE L'ETUDE	4
2. DEMARCHE	4
<u>THEME N°1 : POPULATION</u>	8
1. CONTEXTE	8
2. DIAGNOSTIC	8
3. ANALYSE AFOM	10
4. PROPOSITION D'INDICATEURS TRANSFRONTALIERS	11
<u>THEME N°2 : SANTE</u>	12
1. CONTEXTE	12
2. DIAGNOSTIC	12
3. ANALYSE AFOM	14
4. PROPOSITION D'INDICATEURS TRANSFRONTALIERS	15
<u>THEME N°3 : EDUCATION, FORMATION ET BILINGUISME</u>	16
1. CONTEXTE	16
2. DIAGNOSTIC	16
3. ANALYSE AFOM	21
4. PROPOSITION D'INDICATEURS TRANSFRONTALIERS	24
<u>THEME N°4 : MARCHE DU TRAVAIL, EMPLOI ET COHESION SOCIALE</u> ...	25
1. CONTEXTE	25
2. DIAGNOSTIC	25
3. ANALYSE AFOM	32
4. PROPOSITION D'INDICATEURS TRANSFRONTALIERS	34
<u>THEME N°5 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE & ENTREPRENARIAT</u>	35
1. CONTEXTE	35
2. DIAGNOSTIC	35
3. ANALYSE AFOM	40
4. PROPOSITION D'INDICATEURS TRANSFRONTALIERS	42
<u>THEME N°6 : RECHERCHE, DEVELOPPEMENT ET INNOVATION</u>	43
1. CONTEXTE	43
2. DIAGNOSTIC	43
3. ANALYSE AFOM	49
4. PROPOSITIONS D'INDICATEURS TRANSFRONTALIERS	53
<u>THEME N°7 : CULTURE & TOURISME</u>	54
1. CONTEXTE	54
2. DIAGNOSTIC	54
3. ANALYSE AFOM	57
4. PROPOSITION D'INDICATEURS TRANSFRONTALIERS	60

THEME N°8 : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE..... 61

1. CONTEXTE 61
2. DIAGNOSTIC 61
3. ANALYSE AFOM 64
4. PROPOSITION D'INDICATEURS TRANSFRONTALIERS 67

THEME N°9 : TRANSPORT ET MOBILITE..... 68

1. CONTEXTE 68
2. DIAGNOSTIC 69
3. ANALYSE AFOM 73
4. PROPOSITION D'INDICATEURS TRANSFRONTALIERS 76

THEME N°10 : ENVIRONNEMENT ET ENERGIE..... 77

1. CONTEXTE 77
2. DIAGNOSTIC 77
3. ANALYSE AFOM 80
4. PROPOSITIONS D'INDICATEURS TRANSFRONTALIERS 82

THEME N°11 : CITOYENNETE ET COOPERATION ADMINISTRATIVE..... 83

1. CONTEXTE 83
2. DIAGNOSTIC 83
3. ANALYSE AFOM 84
4. PROPOSITION D'INDICATEURS TRANSFRONTALIERS 86

ANNEXE I : MATRICE D'INTENSITE DES IMPACTS RECIPROQUES..... 87

INTRODUCTION - METHODOLOGIE

1. RAPPEL DE L'OBJECTIF DE L'ETUDE

L'objectif de l'étude est de réaliser un diagnostic socio-économique et une analyse AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces) de l'espace trinational du Rhin Supérieur, afin :

- d'une part, de proposer des choix d'orientations stratégiques pour l'avenir de la coopération transfrontalière en général au sein de l'espace, et
- d'autre part, de fournir une base à la définition des domaines prioritaires dans lesquels les sous espaces nationaux (Regionen, Landeskreise, Kreise du Bade-Wurtemberg et de Rhénanie-Palatinat appartenant à l'espace du Rhin supérieur, l'Alsace (comprenant ses deux départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin) et les Cantons suisses de Bâle-Ville et Bâle-Campagne, du Jura, d'Argovie et de Soleure) pourraient collaborer dans le cadre du futur programme INTERREG IV.

2. DEMARCHE

Diagnostic socio-économique (statu quo)

Cette phase est essentielle pour comprendre un territoire et les phénomènes pouvant y intervenir. Il s'agit donc principalement de recueillir les principaux éléments factuels qualitatifs et quantitatifs et de les décrire à l'échelle de l'espace étudié et de comprendre les interactions entre les différents sous espaces nationaux.

Cette première phase permet la mise en exergue des points venant illustrer les 4 dimensions de l'analyse AFOM.

Traitement des informations sous forme 'papier'

Dans un premier temps, nous avons analysé tous les documents mis à disposition par les différents partenaires de l'étude. Il s'agissait de parcourir près de 10 000 pages et d'en retirer l'essentiel. Par ailleurs, nous avons également récolté près de 1 900 documents électroniques complémentaires comprenant des informations qualitatives et quantitatives sur les sous espaces nationaux et sur les thématiques traitées que nous avons également analysés. Il est à noter que, compte tenu du délai imparti pour l'étude (32 jours/homme en grande partie pendant la période estivale), il n'a pu être procédé à des entretiens qualitatifs pour enrichir cette étude, confirmer et infirmer certaines tendances, ainsi que pour approfondir certains thèmes de réflexion.

Ces informations ont été traitées pour être restituées dans une série de fiches portant sur les thèmes suivants :

Egalité des chances

1. Population
2. Santé
3. Education, formation et bilinguisme
4. Marché du travail, emploi et cohésion sociale

Innovation et compétitivité

5. Développement économique et entrepreneuriat

6. Recherche, innovation et compétitivité

7. Culture et tourisme

Développement intégré

8. Aménagement du territoire

9. Transport et mobilité

10. Environnement et énergie

Réseaux

11. Citoyenneté et coopération administrative

Chacune de ces 'fiches thématiques' a ensuite été synthétisée dans un document final transmis en version bilingue le 29/08/06 présentant, pour chaque thématique, un diagnostic de l'existant, l'analyse AFOM et la proposition d'une série d'indicateurs qu'il serait pertinent d'utiliser pour le suivi du programme. Nous avons décidé, avec l'accord des commanditaires, de ne pas présenter la situation géographique de l'espace du Rhin Supérieur et des espaces intermédiaires de coopération, puisqu'elle sera intégrée par les commanditaires eux-mêmes au début du PO.

Traitement des données statistiques

Nous souhaitions initialement récolter les données les plus récentes directement auprès des instituts de statistiques nationaux et régionaux, nous avons toutefois pu observer que les données statistiques récoltées par les instituts nationaux et régionaux sont hétérogènes à bien des points de vue.

- Dans les faits, les périodes de recensement ne sont pas les mêmes selon les pays, ce qui ne permet pas toujours de comparer les données des sous espaces nationaux de manière linéaire sur une même période. Nous avons fait appel pour les données qui nous semblaient les plus pertinentes aux instituts statistiques des sous-espaces nationaux. Mais, compte tenu de la période estivale, certaines ne nous sont pas parvenues avant la livraison du document final.
- Les séries de données statistiques ne sont pas traitées de la même manière : le niveau d'agrégation est souvent différent, la restitution de l'information également (pour mille, pourcentage, absolu), ce qui rend également difficile une comparaison entre sous espaces.
- Certaines séries de données statistiques existent pour un sous espace national mais pas pour un autre.
- L'ordonnement des informations est également souvent différent : les années, les rubriques et les données peuvent être disposées dans les colonnes ou dans les lignes ce qui rend l'agrégation des données plus difficiles.

Choix

Nous avons donc choisi de n'intégrer que les séries statistiques qui nous paraissaient pertinentes, afin d'illustrer un phénomène intervenant dans un sous espace national. Nous avons, par contre, renoncé à intégrer des séries statistiques lacunaires qui représentent près des deux tiers des statistiques envisagées au départ, tout en intégrant néanmoins directement dans le texte, de

façon qualitative, certains chiffres qu'il nous paraissait utile de mentionner.

Système d'informations géographiques du Rhin Supérieur

Nous avons, par ailleurs, pris contact avec le responsable du SIG de la CRS afin d'évaluer les analyses thématiques cartographiques disponibles et qui pourraient illustrer notre étude et le PO en général.

Il s'est avéré qu'un grand nombre de cartes seront réactualisées ou éditées prochainement, sous réserve de validation par les partenaires nationaux. Nous avons donc considéré, avec l'accord des commanditaires, qu'il serait inutile et contreproductif de produire nos propres analyses thématiques et proposons d'intégrer au PO les cartes suivantes :

Cartes

Occupation du sol

Servitudes d'utilité publique (aéroport, zones inondables, zones militaires, périmètres de risques)

Grands équipements (loisirs, culture, ...)

Planification et Aménagement du Territoire à l'échelle des Schémas Directeurs, Scot

Espace de la Conférence du Rhin Supérieur

Aspects socio-économiques

Structure urbaine

Territoires de coopération transfrontalière

Centres d'innovations et de compétitivité (recherche, culture, éducation, etc.)

Type d'espace protégé

Principales infrastructures routières et ferroviaires

Transports Collectifs Urbains

Sites de transport multimodaux (cartographie statique et dynamique)

Analyse AFOM (Atouts, Forces, Opportunités, Menaces)

Cette phase découlant de l'analyse socio-économique permet de mettre en exergue les principaux points par thématique des 4 dimensions de l'AFOM.

Ces points constitueront des pistes de réflexion pour la définition de la stratégie de programmation. C'est dans cet esprit que certains éléments d'opportunité figureront des actions potentielles à engager.

Méthodologie des matrices

Afin de faciliter la définition d'une stratégie de programmation, les consultants de VIAREGIO et de Prognos ont proposé une synthèse des différents éléments relatifs au diagnostic socio-économique et à l'analyse AFOM réalisés pour chacune des 11 thématiques.

Cette synthèse prend la forme d'une première matrice placée au point 3 de chacune des thématiques et priorisant les 3 éléments les plus importants (du troisième rang au bord de la cible au premier rang au centre) de chacune des dimensions AFOM qui seraient à adresser en priorité dans le cadre du PO. Un tableau recense en annexe tous les éléments retenus pour les 11 thématiques.

La seconde matrice quant à elle reprend chacune des thématiques mise en relation avec les autres thématiques en vue de mesurer l'intensité de l'impact qu'elles peuvent avoir les unes sur les autres.

Il convient de remarquer que cet exercice, contenu des contraintes de temps, se base sur une appréciation en partie subjective de la part de l'équipe des consultants. Il n'a donc pas valeur scientifique, mais doit être compris comme un outil d'aide à la décision et à la discussion.

Egalité des chances

Thème n°1 : Population

1. CONTEXTE

La connaissance de l'évolution de la population du Rhin supérieur et de ses besoins est, pour ses acteurs politiques, une condition essentielle afin de mettre en place des stratégies régionales et transfrontalières adaptées. La principale richesse de cet espace trinational réside, en effet, dans ses habitants dont les niveaux de santé, d'éducation, de culture ou de productivité en feront un territoire prospère ou, au contraire, en déclin. La gestion des conséquences économiques, environnementales, culturelles et sociales de l'évolution de la population du Rhin supérieur est donc une priorité majeure pour cet espace.

2. DIAGNOSTIC

Etat de la population

En 2005, le Rhin supérieur comptait 5,8 millions d'habitants, avec le Bade formant la région la plus peuplée (2,4 millions, soit 41,4 %) et le Palatinat la moins peuplée (environ 277 000, soit 4,7 %) ; la Suisse (23 %) et l'Alsace (30,8 %) se positionnant entre les deux Länder. La densité moyenne est de 210 hab./km².

Etat de la population en 2005 et variation entre 2000 et 2005 (en millier)

	2005	%	var. %	2000
Bade-Wurtemberg ¹	2 425	41,4%	2,7%	2 361
Rhénanie-Palatinat ²	277	4,7%	6,9%	259
Alsace	1 805	30,8%	2,9%	1 754
Jura	69	1,2%	0,2%	69
Bâle-Ville	187	3,2%	-0,3%	188
Bâle-Campagne	268	4,6%	2,4%	262
Argovie	574	9,8%	4,8%	547
Soleure	251	4,3%	3,5%	242
Population totale	5 856		2,9%	5 683

1) Lörrach, Waldshut, Mittlerer et Südlicher Oberrhein

2) Landau in der Pfalz, Germersheim, Südliche Weinstrasse sans Dahner Felsenland und Hauenstein

Il est à noter que, de 1982 à 2003, la population du Rhin supérieur s'est accrue de près de 800 000 personnes et, de 2000 à 2005, de 3 %, soit près de 173 000 personnes.

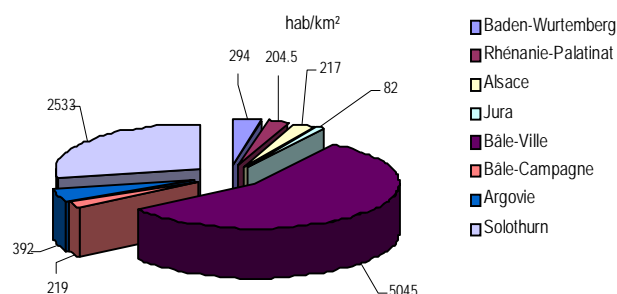
En 2003, les évolutions par régions étaient analogues avec un taux annuel moyen d'augmentation de 0,65 % mais l'Alsace présente un dynamisme démographique et un taux de natalité plus élevé que les autres régions qui voient, pour leur part, leur population croître plutôt grâce à leur solde migratoire.

Toutefois, la croissance de la population du Rhin supérieur est légèrement inférieure à la moyenne par rapport aux autres régions européennes métropolitaines mais cette croissance s'accélère par rapport à la deuxième moitié des années 90. L'Alsace devrait voir dans 25 ans sa population augmenter de 12 % par rapport à l'année de référence 1999 alors que les régions voisines devraient enregistrer des baisses (- 4,7 % par exemple pour le Bade-Wurtemberg).

Densité de la population

La densité est proportionnellement plus forte dans les cantons suisses, même si la densité la moins forte se situe dans le Canton du Jura avec 82 habitants au km², de part sa spécificité rurale, et en Rhénanie-Palatinat avec 204,5 hab./km².

Densité de la population au km²



Cette forte densité de la population témoigne d'une urbanisation croissante de la vallée du Rhin supérieur avec les transformations qu'elle induit (économie urbaine avec l'apparition de nouveaux services, tension environnementale, arbitrage ardu sur l'utilisation des sols...).

Vieillesse

On observe un vieillissement général de la population du Rhin supérieur, ce qui n'est pas forcément bon signe pour le dynamisme économique d'une région. Il est à noter qu'on trouve plus de jeunes que la moyenne du Rhin supérieur en Alsace, et que c'est la Rhénanie-Palatinat qui possède le taux de jeunes de moins de 18 ans le plus faible.

Ce vieillissement général de la population a des impacts positifs et négatifs importants sur la situation socio-économique de l'espace et représente des menaces mais également des opportunités de développement.

Le vieillissement est plus marqué en Allemagne avec une augmentation entre 2000 et 2005 de 17,1 % des personnes de plus de 65 ans en Bade-Wurtemberg et de 13,7 % en Rhénanie-Palatinat - alors que sur la même période il se situe à 4,6 % dans le canton de Soleure et à 6,3 % en Alsace sur la période 1999 et 2004.

Rajeunissement resp.

Vieillesse de la population (en %)

	0-18	+65 ³	année
Bade-Wurtemberg ¹	18,6 %	18,5 %	2005
Rhénanie-Palatinat ²	15,6 %	18,4 %	2005
Alsace ³	25,2 %	18,7 %	2004
Jura	23,0 %	16,0 %	2004
Bâle-Ville	17,0 %	20,5 %	2004
Bâle-Campagne	20,8 %	17,3 %	2005
Argovie	22,7 %	14,1 %	2005
Soleure	20,7 %	15,4 %	2005

- 1) Lörrach, Waldshut, Mittlerer et Südlicher Oberrhein
- 2) Landau in der Pfalz, Germersheim, Südliche Weinstrasse sans Dahner Felsenland et Hauenstein
- 3) Inactifs des 60 ans

Rapport de dépendance des âgés (en millier)

	actif	+65 ans	rappor %	année
Bade-Wurtemberg ¹	1 525	449	29,4 %	2005
Rhénanie-Palatinat ²	174	51	29,3 %	2005
Alsace ³	1 006	336	33,4 %	2004
Jura	46	11	24,4 %	2005 ⁴
Bâle-Ville	127	38	30,2 %	2005 ⁴
Bâle-Campagne	182	46	25,6 %	2005
Argovie	398	81	20,3 %	2005
Soleure	173	39	22,4 %	2005

- 1) Lörrach, Waldshut, Mittlerer et Südlicher Oberrhein
- 2) Landau in der Pfalz, Germersheim, Südliche Weinstrasse sans Dahner Felsenland und Hauenstein
- 3) Inactifs à partir de 60 ans
- 4) Projections

Rapport de dépendance des âgés

Il est à noter que le canton d'Argovie a le rapport de dépendance des âgés (actifs / inactifs de +65 ans (60 ans pour l'Alsace)) le plus faible avec 20,3 % de la population totale et l'Alsace le plus élevé avec un taux de 33,4 %, qu'il faut pondérer car la retraite anticipée (avant 65 ans) est proportionnellement plus pratiquée

en France que dans les autres sous-espaces nationaux du Rhin supérieur.

Solde migratoire

Le solde migratoire des sous espaces nationaux est toujours positif (sauf pour le Canton du Jura). On observe toutefois une légère diminution du nombre de nouveaux arrivants.

année	BW ¹		RLP ²		Alsace ³		BS		BL		JU		SO		AG	
	solde	var. %	solde	var. %	Alsace	var. %	solde	var. %	solde	var. %	solde	var. %	solde	var. %	solde	var. %
2005	27280	-16,85%					-44	-105,61%	669	78,40%	6	103,90%	904	51,42%	3555	7,96%
2004	32810	-18,80%	2874	42,99%			784	-19,34%	375	-72,90%	-154	39,37%	597	-23,56%	3293	-18,89%
2003	40405	9,95%	2010	-23,40%			972	-29,87%	1'384	-45,92%	-254	-84,06%	781	-28,41%	4060	-14,49%
2002	36747	89,86%	2624	-7,28%			1386	477,66%	2'559	280,80%	-138	32,35%	1091	-2,59%	4748	1,32%
2001	19355	99,17%	2830	32,61%			-367	56,52%	672	-0,74%	-204	-164,94%	1120	90,48%	4686	493,92%
2000	9718		2134				-844		677		-77		588		789	

1) Lörrach, Waldshut, Mittlerer et Südlicher Oberrhein

2) Landau in der Pfalz, Gernersheim, Südliche Weinstrasse sans Dahner Felsenland und Hauenstein

3) Données indisponibles

3. ANALYSE AFOM

3.1. Atouts

- Population en croissance
- Moyenne d'âge augmentant régulièrement (capitalisation de l'expérience)
- Bon taux de natalité en Alsace
- Accompagnement des transferts résidentiels internes par des structures transfrontalières (réseau des INFOBESTs, EURO-INFO-consommateurs ...)

3.2. Faiblesses

- Population globalement vieillissante et dépendante
- Différences culturelles et linguistiques freinant les contacts et les transferts résidentiels entre les habitants des 3 sous-espaces
- Risque de déséquilibre démographique entre l'Alsace et les autres régions
- Forte densité entraînant des tensions environnementales et socio-économiques dans l'utilisation des sols (sols disponibles en raréfaction)
- Attractivité encore insuffisante de l'espace pour dynamiser réellement les flux de population
- Ralentissement de la croissance du solde migratoire

3.3. Opportunités

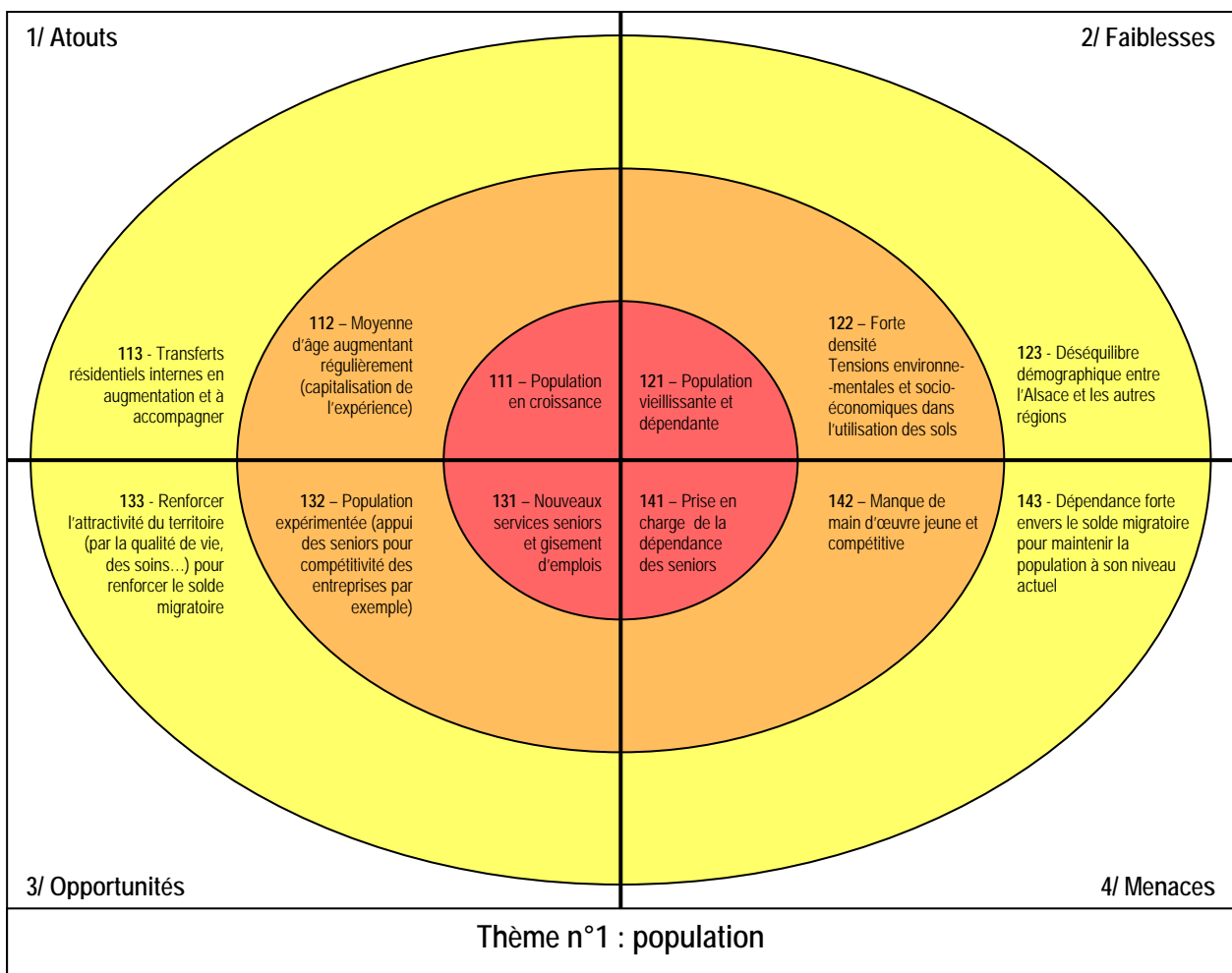
- Nouveaux services en faveur des seniors avec de nombreux gisements d'emplois
- Politiques natalistes ou migratoires harmonisées dans le Rhin supérieur pour disposer d'une stratégie commune
- Suivi plus précis des mouvements migratoires endogènes et exogènes pour affiner les coopérations dans ce domaine
- Population expérimentée (par exemple, s'appuyer sur les seniors pour renforcer la compétitivité des entreprises ou l'économie sociale et solidaire)

- Renforcer l'attractivité du territoire (par la qualité de vie, des soins...) pour renforcer le solde migratoire (l'élargissement de l'UE aura-t-il une conséquence sur le niveau de ce solde ?)

3.4. Menaces

- Prise en charge de la dépendance des personnes âgées de plus en plus contraignante (techniquement et financièrement) avec de forts enjeux de politique sanitaire (offre de soins et de structures d'accueil à renforcer)
- Manque de dynamisme et d'innovation de la population
- Manque de main d'œuvre jeune et compétitive
- Dépendance forte envers le solde migratoire pour maintenir la population à son niveau actuel

Priorisation des points AFOM



4. PROPOSITION D'INDICATEURS TRANSFRONTALIERS

- Volumétrie et typologie des actions communes recensant les besoins de la population
- Volumétrie et typologie des actions communes de service aux habitants (notamment visant les seniors ou ceux en mobilité)
- Volumétrie et typologie des actions communes renforçant l'image et l'attractivité du territoire

Egalité des chances

Thème n°2 : Santé

1. CONTEXTE

Face aux évolutions de la population décrites ci-dessus, une question directement liée à son vieillissement et à d'autres aspects majeurs, comme les atteintes à l'environnement engendrées par un développement non suffisamment durable, est l'état de santé de ses habitants. Bien que vivant dans une région des plus prospères, la population du Rhin supérieur n'en est pas moins menacée par des causes de maladie et de mortalité dont certaines sont évitables, grâce notamment à la coopération transfrontalière. Cette coopération, rejoignant les stratégies communautaires en la matière dont, par exemple, les lignes directrices pour la croissance et l'emploi (2005-2008), signalent les conséquences économiques et sociales du vieillissement et la nécessité de réformer et de renforcer les régimes de retraite, de sécurité sociale et de soins de santé des Etats membres pour les rendre financièrement viables, socialement adaptés et accessibles.

2. DIAGNOSTIC

Etat de la population

L'état de santé des habitants du Rhin supérieur continue de s'améliorer et on constate ainsi une baisse de la mortalité importante comme en témoigne le tableau de bord sur la santé dans le Rhin supérieur édité en 2002. Cette baisse qui est particulièrement sensible pour les maladies cardiovasculaires concerne également pratiquement toutes les causes de décès.

Offre et consommation de soins

Globalement, l'offre de soins est importante dans le Rhin supérieur. Elle pourrait être optimisée en favorisant l'accès à des soins transfrontaliers. C'est sur ce thème que travaille notamment le Groupe d'experts *Caisses d'Assurance maladie* de la Conférence du Rhin Supérieur (CRS). Les décisions de la Cour de Justice de l'Union Européenne sur l'accessibilité transfrontalière aux offres de soins permettront également de lever un certain nombre d'obstacles réglementaires.

Structures de soins

	population (milliers)	structures 11	lits	patients	jours/soins	année
Bade-Wurtemberg ²	2 381	190	30 142	644 739	8264 349	2001
Rhénanie-Palatinat ³	270	6	1 903	-	-	2004
Alsace	1 794	118	8 130			2004
Jura	67	22	3 439	79 936	1125 537	2003
Bâle-Ville	188	12	1 362	36 497	437 298	2003
Bâle-Campagne	266	14	2 362	52 275	766 244	2003
Argovie	564	3	445	9 062	134 113	2003
Solothurn	247	8	928	27 362	308 774	2003

1) Tous établissements publics et privés confondus

2) Les données statistiques concernant la santé n'étant consolidées qu'au niveau régional, les données de la 'Region Hochrhein' Bodensee ont été prises en considération pour les Landeskreise 'Lörrach' et 'Waldshut', auxquelles ont été ajoutées les données des Regionen Südlicher Oberrhein et Mittlerer Oberrhein.

3) Landau in der Pfalz, Gernersheim, Südliche Weinstrasse sans Dahner Felsenland et Hauenstein

Le Rhin supérieur dispose d'une bonne couverture du territoire en matière de soins et d'accessibilité aux soins. Aucun déséquilibre majeur n'est à noter sur ce territoire.

Nombre de médecins et dentistes

	population	médecins	pour 1000	dentistes	pour 1000	année
Bade-Wurtemberg ¹	2 416 152	9 718	4,0	2 098	0,9	2004
Rhénanie-Palatinat ²	278 107	435	1,6	135	0,5	2004
Alsace	1 794 000	3 716	2	1 246	0,07	2004
Jura	69 237	109	1,6	19	0,3	2003
Bâle-Ville	188 213	1 163	6,2	254	1,3	2003
Bâle-Campagne	268 382	563	2,1	149	0,6	2005
Argovie	573 654	942	1,6	225	0,4	2005
Solothurn	249 710	460	1,8	112	0,4	2004

1) Lörrach, Waldshut, Mittlerer et Südlicher Oberrhein

2) Landau in der Pfalz, Germersheim, Südliche Weinstrasse sans Dahrer Felsenland et Hauenstein

Atouts importants

Le Rhin supérieur dispose également d'atouts importants dans la recherche médicale et pharmaceutique et de façon générale dans les sciences de la vie (établissements universitaires, laboratoires privés, clusters du type Biovalley, NEUREX ou Pôle de compétitivité Innovations thérapeutiques...) qui peuvent encore être valorisés et développés.

On note l'apparition d'une spécialisation progressive entre les différents pôles sanitaires de l'espace (par exemple, les hôpitaux strasbourgeois sur la neurochirurgie ou les établissements de soins de Baden-Baden sur la prise en charge des paralysies).

Des actions transfrontalières de prévention et de soin, comme l'organisation du premier forum Santé sans frontières en 2003 (réédité en 2005 sur le thème de la coopération hospitalière) ou comme en témoignent les travaux du groupe d'experts *Dépendances et Drogues* de la CRS, visant des pathologies communes, contribuent à améliorer encore la situation.

De nombreux projets INTERREG ont ainsi été menés dans le domaine de la santé :

- a) directement par le cofinancement de projets : début du travail transfrontalier de l'ORSAL (Observatoire régional de Santé Alsace), ou deux projets de coopération entre hôpitaux (Wissembourg-Bad Bergzabern et Sélestat-Offenburg), ou le tableau de bord sur la santé (financé conjointement sous INTERREG II par PAMINA et Centre Sud) ou le service de secours transfrontalier du Rhin supérieur.
- b) indirectement par les instances créées ou financées grâce à INTERREG, telles que le Secrétariat commun de la CRS, le réseau des INFOBEST ou l'Euroinstitut, qui organisent des séminaires spécialisés ou des journées d'informations sur les thèmes de la santé, de la sécurité sociale, etc.

Ces projets ainsi que les autres exemples d'actions de coopération transfrontalière ci-dessous ont notamment été réalisées sous le

pilotage du groupe de travail *Politiques de santé* de la Conférence du Rhin supérieur :

- EPI Rhin : dispositif d'alerte pour les maladies épidémiologiques pour la transmission d'infos sur les maladies contagieuses
- Tableau de bord sur la santé qui fournit des informations pour les décideurs et les citoyens et qui conclut que l'état sanitaire de la population du Rhin supérieur a continué de s'améliorer
- Service d'aide médicale d'urgence transfrontalière, avec pour objectif la conclusion d'un traité trinational
- Cartographie de l'offre de soins spécialisés, pour permettre par exemple le recours à des appareils spécialisés du voisin lorsque les temps d'attente sont longs sur place
- Registre commun des personnes se prêtant à des essais cliniques
- Organisation d'un séminaire sur le thème "Premiers secours et transports d'urgence" en 2005
- Nouvelles réflexions sur des territoires de santé transfrontaliers visant à favoriser les initiatives locales et à les croiser avec les politiques nationales

3. ANALYSE AFOM

3.1. Atouts

- Un état général de la santé qui s'améliore
- La qualité de l'offre de soins
- Bonne répartition territoriale des offres de soins
- Des établissements et réseaux de recherche et de production (pharmaceutiques notamment) performants (réseaux Biovalley ou Neurex) et innovants (IRCAD)

3.2. Faiblesses

- Une stratégie sanitaire transfrontalière pas assez développée
- Une aide médicale transfrontalière d'urgence encore insuffisante
- Un accès aux services de soins des régions voisines encore limité

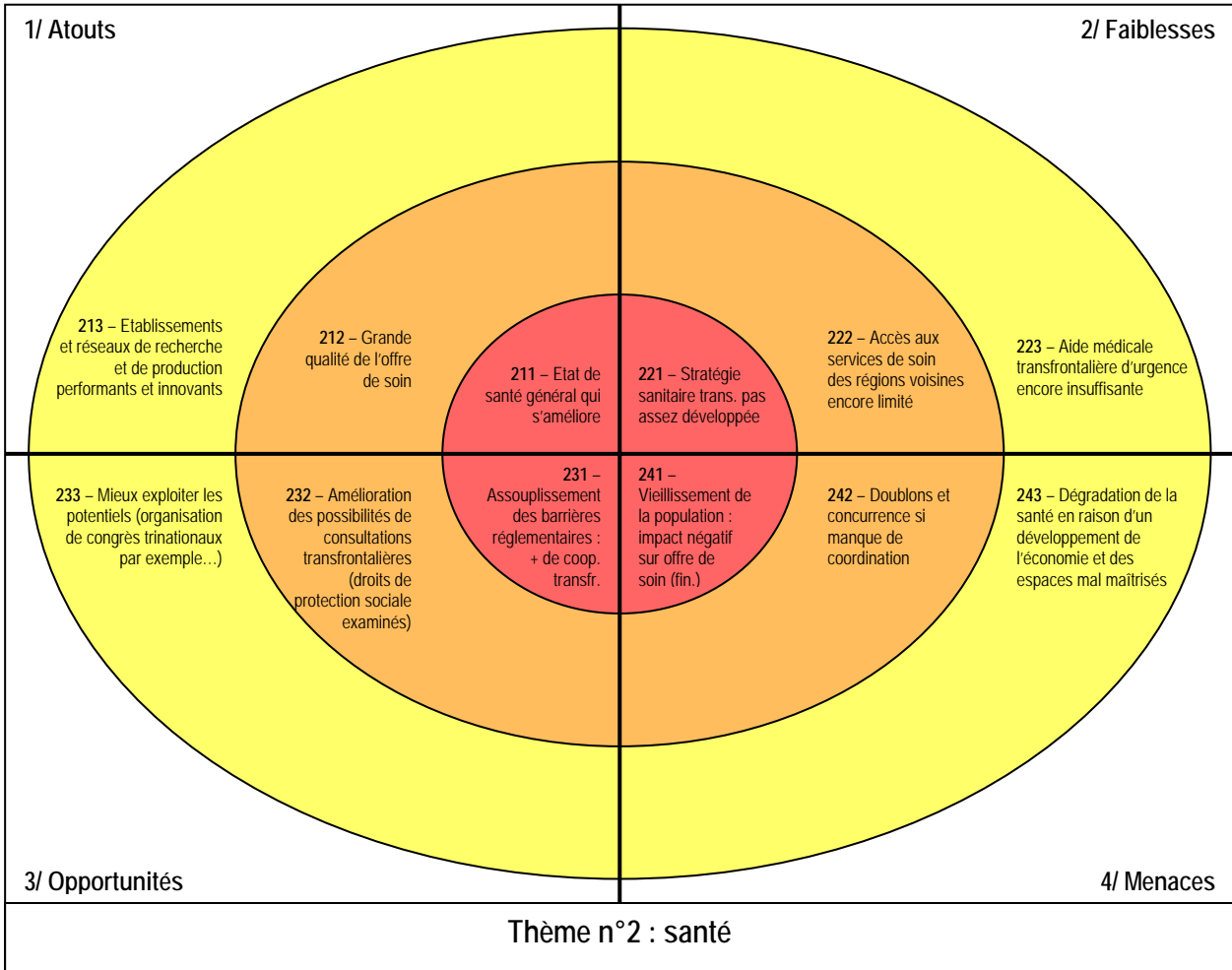
3.3. Opportunités

- Une intensification de la coopération transfrontalière par l'assouplissement des barrières réglementaires (par exemple, système transfrontalier commun permettant de recenser les lits disponibles dans les hôpitaux,...)
- Améliorer la connaissance sur l'état de santé de la population (extension du tableau de bord de la santé pour détecter d'autres problèmes communs de santé publique,...)
- Examen des droits de protection sociale en vigueur dans les pays et les possibilités d'amélioration des possibilités de consultation transfrontalières
- Mieux exploiter les potentiels (organisation de congrès trinationaux et internationaux dans le domaine de la médecine/santé/recherche médicale, encourager l'innovation dans le domaine médical dans le Rhin supérieur et mieux associer les grands acteurs privés)
- Faire du Rhin supérieur un espace exportateur de savoir et de services en matière sanitaire et médicale en renforçant encore le pôle "Sciences de la vie"

3.4. Menaces

- Un vieillissement progressif de la population qui aura une conséquence négative sur l'offre de soins et son financement
- Doublons et concurrence si manque de coopération (par exemple dans le domaine de la recherche et de la production médicale)
- Une dégradation de la santé en raison d'un développement de l'économie et des espaces mal maîtrisé

Priorisation des points AFOM



4. PROPOSITION D'INDICATEURS TRANSFRONTALIERS

- Volumétrie des actions de coopération dans le domaine sanitaire, notamment dans la recherche et l'innovation, mais également dans la prévention et les soins
- Volumétrie et typologie des actions de production (biens et services) et de communication (valorisation du savoir faire du Rhin supérieur) dans le domaine des sciences de la vie
- Suivi du degré de développement et opérationnalité d'une planification transfrontalière du domaine de la santé
- Volumétrie et typologie de la demande de services médicaux adaptés dans le pays voisin

Egalité des chances

Thème n°3 : Education, formation et bilinguisme

1. CONTEXTE

L'éducation et la formation ainsi que l'apprentissage et la formation professionnelle constituent des facteurs de succès essentiels pour le développement d'une région. Les sociétés modernes sont aujourd'hui des sociétés de la connaissance qui ont la capacité, grâce à des innovations dans l'éducation et la qualification professionnelle, de maintenir de façon permanente le capital humain à la hauteur des défis européens et globaux.

Au niveau des individus, cela se traduit par la nécessité de développer la volonté et la capacité d'apprentissage tout au long de la vie.

Au niveau des institutions, cette nouvelle dimension implique la nécessité de tenir compte davantage des interfaces entre l'économie, l'écologie, la technique, la société et la culture lors de la conception des contenus éducatifs et des offres de formation.

La promotion d'une éducation et d'un apprentissage adaptés aux besoins est de ce fait également un élément central de la stratégie de Lisbonne de la Commission européenne. Le processus de Bologne vise de plus la création, pour 2010, d'un espace d'enseignement supérieur commun au niveau européen, qui se traduira entre autres par la mise en œuvre du système à trois niveaux licence/master/doctorat (LMD), l'introduction de notes de performance et l'encouragement à la coopération européenne dans le domaine de la garantie de la qualité des cursus.

Une fois encore, le Rhin supérieur est dans ce domaine à la fois objet et acteur de l'intégration européenne : d'un côté, les changements structurels du paysage universitaire européen sont perceptibles de manière plus directe dans une région transfrontalière ; de l'autre, les opportunités qui s'en dégagent peuvent être exploitées et transposées directement dans le cadre d'actions de coopération et des innovations à valeur d'exemple au niveau européen peuvent être suscitées. Dans ce contexte, utiliser le grand potentiel de la région en matière de bilinguisme, tant au niveau de l'éducation scolaire et professionnelle qu'universitaire, semble revêtir une importance particulièrement stratégique pour le Rhin supérieur.

2. DIAGNOSTIC

Les trois sous-espaces nationaux disposent d'une infrastructure dense et remarquable dans le secteur de l'éducation, de l'apprentissage et de la formation professionnelle.

C'est ainsi que **l'Alsace** dispose, en comparaison avec la moyenne nationale française, d'un équipement particulièrement bien développé en matière de structures éducatives. En 2004-2005, elle comptait 67 000 étudiants dans ses 17 établissements supérieurs, parmi lesquels 5 universités. 82 % de ces étudiants se concentrent dans le département du Bas-Rhin. L'université Strasbourg I (Louis Pasteur)

se classe dans les 100 meilleures universités du monde. De plus, on enregistre dans les établissements d'enseignement professionnel plus de 12 000 apprentis.

Un accent particulier est mis aussi sur la mobilité internationale des étudiants : depuis 1992, la Région d'Alsace a ainsi versé plus de 13,5 millions d'euros pour des bourses d'études à l'étranger.

La promotion du bilinguisme dans le secteur éducatif bénéficie elle aussi d'un soutien important depuis de nombreuses années. Ainsi, en 2005/2006, 12 577 élèves de 561 classes d'écoles maternelles ou primaires ont appris la langue du voisin. Le nombre des cursus bilingues menant au diplôme « Abi/Bac » progresse également dans les classes alsaciennes : sur 25 000 lycéens, 611 ont obtenu l'AbiBac, dans 7 lycées différents.

Toutefois, la situation du bilinguisme en Alsace est préoccupante et justifie de transformer sa promotion en véritable priorité stratégique. En effet, environ 15.000 alsaciens partent en retraite chaque année, dont 80% parlent le français, le dialecte alsacien et plus ou moins bien l'allemand. Ceci est à comparer avec les 600 bacheliers Abibac actuels qui ont du mal à inverser la tendance. Il faut de plus rapporter les 12.577 élèves de la voie bilingue aux 185.000 de l'école primaire (maternelle plus élémentaire) en Alsace pour constater la dégradation : 80% de bilingues dans les adultes de plus de 50 ans, 9% dans les élèves de 3 à 11 ans.. L'Alsace n'est donc pas en train de devenir bilingue, au contraire de perdre un de ses atouts principaux. A titre de comparaison en 1950, 90% des alsaciens lisaient leur quotidien en langue allemande.

La partie **badoise** du Rhin supérieur compte également un grand nombre d'établissements d'enseignement de qualité : à côté des universités de pointe de Freiburg et de Karlsruhe, on recense 3 instituts universitaires de technologie (*Fachhochschule*, à Karlsruhe, Kehl et Offenburg), 2 écoles professionnelles (*Berufsakademie*, à Karlsruhe et Lörrach), 2 instituts de formation des enseignants (*Pädagogische Hochschule*, à Karlsruhe et Freiburg) ainsi que 5 hautes écoles privées (*Privathochschulen*, à Freiburg, Lahr, Karlsruhe et Bruchsal).

Afin d'être en mesure de répondre à l'augmentation de la demande en places d'étudiant (dans une perspective internationale également), le Land de Bade-Wurtemberg, en coopération avec le secteur économique et le *Bund*, a prévu, dans le cadre du programme « *Hochschule 2012* » (Université 2012), d'investir 300 millions d'euros dans l'ensemble du Land pour augmenter la capacité d'accueil des universités de 30 %.

Ce programme, qui s'appuie sur une forte coopération avec le secteur privé, est complété par de nombreuses initiatives dans le secteur de la formation professionnelle. En 2004, une convention de formation a ainsi été signée entre le Land et le secteur privé, qui a conduit à une augmentation sensible du nombre de postes d'apprentissage.

Le programme « *IT-Weiterbildungssystem* » (formation continue dans les nouvelles technologies) a permis, par ailleurs, de réagir aux besoins spécifiques de qualification dans le domaine des nouvelles technologies.

Dans le domaine du bilinguisme, le Land de Bade-Wurtemberg a été le premier des Länder allemands à introduire l'enseignement d'une

langue étrangère à l'école primaire durant l'année scolaire 2003/2004. Dans toutes les écoles primaires du Pays de Bade, le long du Rhin supérieur, le français est enseigné comme première langue étrangère. Le Land compte également près de 40 écoles maternelles bilingues le long du Rhin et 6 lycées, non compris le lycée franco-allemand de Freiburg, offrent la formation bilingue « Abi/Bac ». Ce Land a donc fait un effort significatif en faveur du français, obligatoire dès la première année d'école élémentaire. En Rhénanie-Palatinat, l'apprentissage d'une langue étrangère est obligatoire à partir de l'école primaire. Il existe néanmoins la possibilité, selon l'école, de choisir entre l'anglais et le français.

Le **Land de Rhénanie-Palatinat** dispose également d'un réseau dense et performant d'universités, d'instituts universitaires de technologie (*Fachhochschule*) et d'établissements de recherches. Dans la partie du Land appartenant au territoire du Rhin supérieur, on recense toutefois un département de l'université de Koblenz-Landau. A Germersheim, on trouve également le département des langues étrangères appliquées, dépendant de l'Université Koblenz-Mainz. Toutefois, le centre d'enseignement supérieur de Kaiserslautern se trouve à proximité immédiate de l'espace du Rhin supérieur. Il rassemble une université, un institut universitaire de technologie (*Fachhochschule*), ainsi qu'un grand nombre d'instituts importants (le centre de recherche allemand pour l'intelligence artificielle, deux instituts Fraunhofer - dans le domaine de l'expérimentation des logiciels informatiques expérimentaux et des mathématiques appliquées à la technologie et à l'économie - ainsi que trois autres instituts dans le domaine de la biotechnologie, de l'analyse des surfaces et strates et des matériaux d'alliage).

L'enseignement professionnel joue un rôle important dans la politique du Land. L'espace PAMINA profite notamment de la convention du Land concernant l'éducation (*Vereinbarung Rheinland-Pfalz für Ausbildung*), qui a permis, par exemple, une augmentation du nombre de places d'apprentissage de 20 % rien que pour l'année 2004. Les représentants du patronat, des chambres consulaires ainsi que le service public de l'emploi sont parties à cette convention d'éducation.

Comme en atteste l'appellation même du ministère compétent, la formation continue est aussi un élément important de la politique du Land.

Enfin, la promotion du bilinguisme joue également un rôle important, même si l'apprentissage d'une langue étrangère n'est pas obligatoire à l'école primaire. Parmi les écoles ayant choisi d'introduire l'enseignement d'une langue étrangère durant la première année d'école primaire, 1/3 ont opté pour le français, les autres pour l'anglais.

En ce qui concerne l'infrastructure éducative de la **Suisse du Nord-ouest**, on constate une situation différenciée entre les différents cantons. Alors que, par exemple, le canton d'Argovie ne dispose pas d'une université propre mais a beaucoup investi dans la création de la *Fachhochschule Nordwest-Schweiz*, Bâle dispose d'une université de réputation internationale. Et pourtant, le pôle central de la formation universitaire en Suisse se trouve clairement dans le

canton de Zürich, qui compte 42 791 étudiants, suivi par celui de Genève (près de 15 000 étudiants) et Berne (près de 12 000). Seuls 8,9 % des étudiants suisses étudient à Bâle. Le nombre d'étudiants dans la Suisse du Nord Ouest s'élève à 15 085 durant l'année scolaire 2005-2006.

La part des étudiants étrangers est bien plus faible à l'Université de Bâle (7,7 %) que dans les universités de Zürich (34,7 %) ou Genève (22,8 %). 66 % de tous les étudiants du canton de Bâle-Campagne étudient dans celui de Bâle-Ville. Ces chiffres montrent qu'à l'échelle de la Suisse du Nord-ouest, le pôle d'enseignement supérieur de Bâle a une importance particulière.

Dans le domaine de l'enseignement scolaire et de la formation professionnelle, de nombreuses discussions sont en cours concernant la réorganisation des établissements et la redéfinition des contenus d'enseignement, suite notamment à l'acceptation par une grande majorité de la population suisse de la loi sur l'harmonisation du système éducatif suisse, adoptée en mai 2006. La question de la promotion du bilinguisme joue là encore un rôle de plus en plus important. Dans les 4 cantons alémaniques de la Suisse du Nord-ouest, le romand est la seconde langue officielle; cette prédominance est toutefois remise en cause par certains qui, dans le cadre d'un débat actuellement intensif, souhaitent remplacer le français par l'anglais. Le canton d'Argovie s'est ainsi fixé comme objectif d'introduire l'anglais comme deuxième langue étrangère dès l'école primaire. Dans le canton du Jura au contraire, l'allemand est la seconde langue officielle après le romand. Elle n'est toutefois enseignée qu'à partir de la 3^e année de scolarisation.

A l'échelle du Rhin supérieur, le fait le plus marquant est la densité des établissements d'enseignement supérieur : les 8 universités du territoire transfrontalier sont, d'un point de vue géographique, bien réparties dans l'espace et occupent pour la plupart d'entre elles un rôle de premier plan aux niveaux national et européen.

Les universités du Rhin supérieur sont très orientées à l'international, ce que traduit leur forte attractivité : par exemple, l'université de Karlsruhe compte 3764 étudiants étrangers, dont la majorité sont d'origine asiatique, l'université de Bâle compte elle plus de 1 600 étudiants étrangers. En Alsace, la part d'étudiants étrangers provenant de pays hors UE est de 25 %, un chiffre nettement supérieur à la moyenne française.

Depuis 1989, des actions de coopération transfrontalière trinacionales se sont développées au niveau du Rhin supérieur entre les universités de Bâle, Freiburg, Mulhouse et Strasbourg, dans le cadre du réseau EUCOR : les échanges d'étudiants et d'enseignants, les projets et programmes de recherche communs, la mise en place de cursus communs ou encore la reconnaissance mutuelle des diplômes constituent une base commune essentielle pour la mise en réseau stratégique des capacités du Rhin supérieur dans le domaine de la formation et de l'enseignement.

Par ailleurs, une coopération intensive entre les universités de Mulhouse, la *Fachhochschule Nordwest-Schweiz* et la *Berufsakademie Lörrach* ont permis de mettre en place toute une série de cursus bi

et trinationalaux, par exemple dans le domaine de la formation d'ingénieurs, du *business management* international, de l'expédition, de la logistique et des transports ou encore du tourisme. Ces cursus sont étroitement liés aux actions de coopération en matière de recherche dans ces domaines et se caractérisent par une forte orientation professionnelle et la possibilité de nombreux séjours d'études dans les pays voisins.

Dans le domaine de la formation professionnelle, le certificat Euregio créé en 1993 permet aux apprentis et autres élèves en formation professionnelle de la région d'effectuer dans le cadre de leur cursus un stage dans l'Etat voisin. Jusqu'à présent, plus de 1000 personnes (mais ce qui est bien évidemment peu par rapport au nombre total d'élèves sur 13 ans) ont obtenu ce certificat, qui est, par exemple, reconnu en Allemagne comme une formation complémentaire dans le cadre du système d'apprentissage dual.

Dans le domaine de la formation des adultes, deux universités populaires ont été créées (dans les secteurs de PAMINA et de Rheinfelden). Avec l'Euroinstitut, le Rhin supérieur dispose, de plus, d'une institution originale au niveau européen, spécialisée dans la formation transfrontalière des agents publics, l'organisation d'échanges interculturels et la gestion transfrontalière de projets.

Ce grand nombre de projets et d'initiatives permettent d'exploiter le potentiel bilingue et interculturel du Rhin supérieur comme un facteur d'attraction économique et culturel majeur. Le bilinguisme et le plurilinguisme de la population donnent des impulsions fortes à l'intégration socio-économique du Rhin supérieur. Ils ont des effets positifs sur le marché du travail, le commerce et l'industrie et favorisent fortement les échanges mutuels et la compréhension réciproque au sein de la population de l'espace. Un grand nombre de projets de coopération transfrontalière spécifiquement dédiés à la promotion du bilinguisme ont donc été mis en œuvre durant ces dernières années, en partie avec le soutien du programme INTERREG, dont voici quelques exemples :

- Elaboration du « Manuel scolaire du Rhin supérieur », qui permet de faire découvrir les particularités de la région aux jeunes de 8 à 15 ans
- L'initiative « Lehrer werden am Oberrhein »/ « Devenir enseignant dans le Rhin supérieur », en coopération entre les instituts de formation des enseignants
- Le cursus bilingue « Europalehramt », pour donner aux enseignants une compétence bilingue
- Le projet « Trischola » favorisant les échanges transfrontaliers d'enseignants et d'élèves
- Le projet « E-Twinning » de soutien aux partenariats scolaires notamment au niveau primaire
- Le projet de « Guide des carrières du Rhin supérieur » qui permet de faire découvrir aux diplômés les possibilités de carrière dans une perspective transfrontalière
- Ainsi que le programme « People to people » / « Rencontres du Rhin supérieur », qui permet, par le financement de petits

projets, de soutenir directement et durablement les rencontres citoyennes dans le Rhin supérieur

Toutefois, compte tenu de la perte importante de personnes actives maîtrisant la langue du voisin (notamment en Alsace), il convient de renforcer fortement les stratégies transfrontalières dans ce domaine notamment

- en donnant la priorité des priorités au développement des pratiques scolaires immersives permettant le développement d'une société bilingue dans le Rhin supérieur :
- en favorisant l'apport d'enseignants du pays voisin à tous les niveaux de scolarité,
- en prévoyant à divers niveaux de scolarité des périodes d'enseignement dans des écoles et collèges du pays voisin,
- en finançant systématiquement des formations initiales et continues conjointes des enseignants, du premier et du second degré.

3. ANALYSE AFOM

3.1. Atouts

- Le Rhin supérieur dispose d'une offre remarquable d'établissements d'enseignement supérieur et technique, couvrant un grand spectre de thématiques : personne n'est obligé de quitter le Rhin supérieur pour pouvoir se former dans son domaine de prédilection
- La structure éducative et universitaire du Rhin supérieur est orientée à l'international et dispose d'une forte attractivité
- Grâce à sa proximité et aux liens qu'elle entretient avec les besoins de l'économie régionale, l'offre éducative est très orientée vers la pratique, en tout cas dans les domaines techniques et de la protection de l'environnement
- Un grand nombre de possibilités d'échanges permet de s'enrichir, à côté de la formation en tant que telle, d'une expérience à l'étranger et de développer des compétences linguistiques
- La longue expérience en matière de coopération transfrontalière dans ce domaine peut être efficacement exploitée pour concevoir de nouvelles offres et soutenir le positionnement européen et international du Rhin Supérieur
- La nécessité et les avantages d'un bilinguisme conséquent sont reconnus dans la région et font déjà l'objet d'une concrétisation au travers de multiples actions de coopération transfrontalière même si elles restent à développer

3.2. Faiblesses

- Le thème du bilinguisme est pour l'instant trop limité au secteur scolaire : l'interconnexion avec l'économie et la recherche ainsi qu'avec d'autres établissements de formation est encore insuffisante; à l'inverse, les besoins de l'économie et de la science dans ce domaine sont insuffisamment définis.
- Le Rhin Supérieur (notamment la région Alsace malgré les efforts entrepris) constate une perte régulière du nombre de personnes bilingues ce qui risque de paralyser les développements transfrontaliers en cours dans les coopérations institutionnelles

ainsi qu'à instituer une barrière linguistique supplémentaire et nouvelle.

- La perte progressive de la maîtrise du bilinguisme va créer un volant de chômage des jeunes considérable, notamment en Alsace très dépendante du travail et des échanges transfrontaliers, et à freiner les échanges interuniversitaires
- Le thème de l'apprentissage tout au long de la vie ne fait pas encore l'objet d'un traitement transfrontalier, il n'est pas orienté vers les besoins socioéconomiques du Rhin supérieur, les offres dans ce domaine ne sont pas encore conçues de façon transfrontalière
- Le processus de Bologne n'est pas mis en œuvre de façon assez coordonnée dans le Rhin supérieur, les planifications nationales dans le domaine de l'enseignement supérieur se mettent en œuvre sans tenir compte des besoins/potentiels des Etats voisins
- Le nombre de cursus de formation proposant des modules transfrontaliers reste largement inférieur à celui des cursus ne proposant pas de tels modules
- Les profils des établissements supérieurs du Rhin supérieur se développent de façon parallèle et non complémentaire, ce qui complique le positionnement international de l'espace et rend difficile une exploitation complète des potentiels de synergies
- Les différences dans les systèmes d'éducation et de formation continuent de gêner la mobilité transfrontalière, en particulier dans le secteur scolaire ; dans ce domaine, les différences de salaires sont un obstacle important à la constitution d'un réservoir d'enseignants de langue maternelle allemande en Alsace
- Il n'existe pas de marketing commun concernant l'espace éducatif du Rhin supérieur
- Pour l'instant, les projets de coopération se limitent encore trop au soutien des échanges, tant dans le domaine de l'éducation que surtout dans celui de la promotion du bilinguisme ; à l'inverse, l'élaboration de projets concrets concernant les contenus des enseignements et la pédagogie scolaire n'est pas encore assez développée

3.3. Opportunités

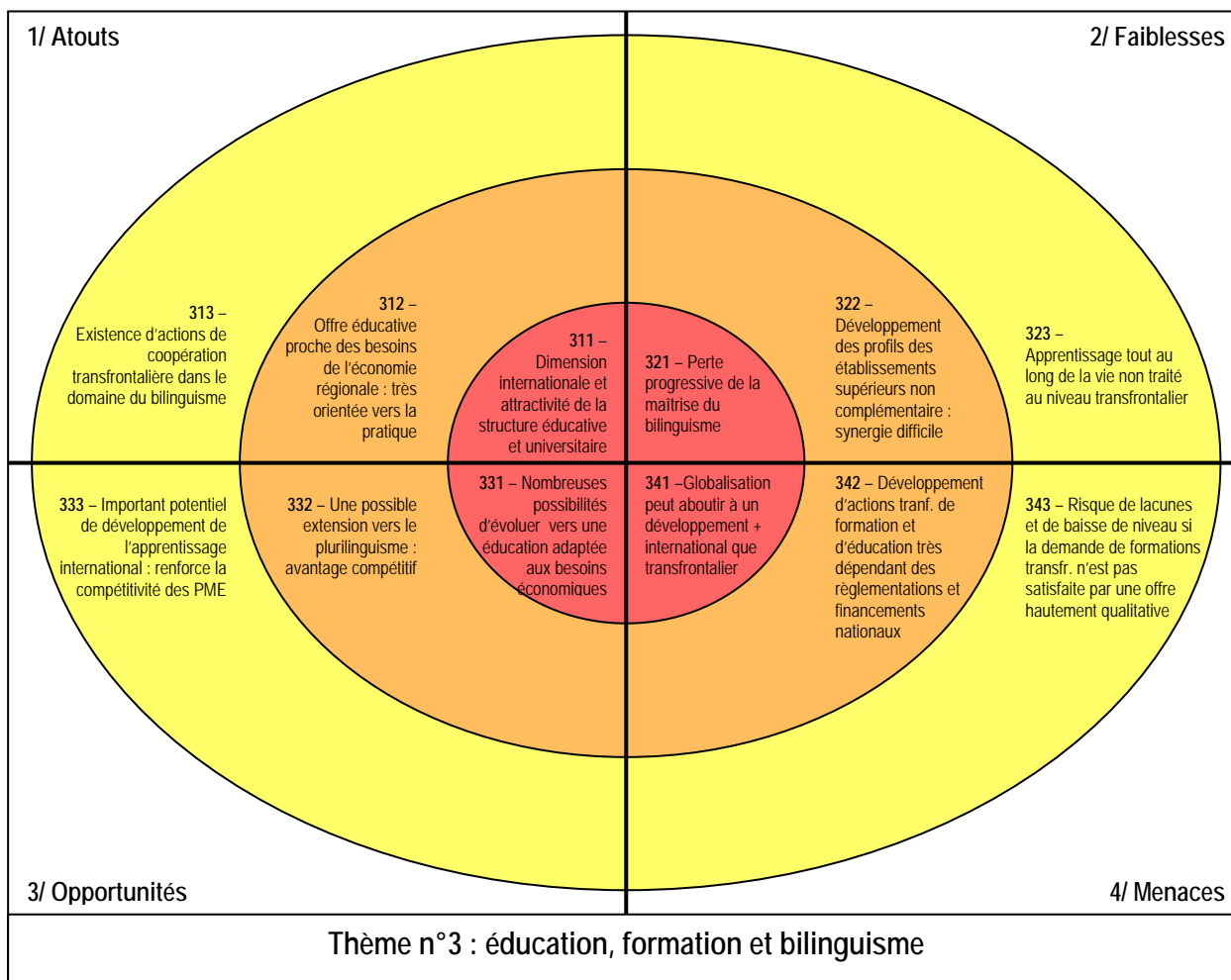
- Grâce à de bonnes conditions de départ, les possibilités de faire évoluer le Rhin supérieur vers une région apprenante, dans laquelle l'éducation et la formation, entendues dans une perspective de l'éducation tout au long de la vie, soient adaptées aux potentiels et aux besoins socio-économiques, sont nombreuses
- Si la coopération dans le domaine de l'éducation se poursuit, le Rhin supérieur pourra devenir un modèle dans le cadre du processus de Bologne
- Grâce au développement conséquent du bilinguisme, une extension vers le plurilinguisme est possible : les capacités linguistiques pour l'apprentissage de l'anglais et d'autres langues européennes sont rendues ainsi disponibles, ce qui donne un avantage compétitif au Rhin supérieur par rapport à d'autres régions
- Grâce à la proximité géographique, le potentiel international dans l'apprentissage pourra également être davantage développé que dans des régions nationales non frontalières, ce qui renforce

les capacités compétitives en particulier des PME du Rhin supérieur

3.4. Menaces

- Le soutien unilatéral du bilinguisme peut conduire à ce que l'anglais, en tant que langue d'échange international, soit trop peu ou trop tardivement activement développé d'un point de vue professionnel (même si une majorité d'élèves le choisisse comme première langue étrangère).
- Tant que la forte demande en matière de formations transfrontalières ne sera pas satisfaite par une offre hautement qualitative, le risque de lacunes et d'une baisse drastique de niveau sera réel (par exemple, du fait d'un manque de formateurs de langue maternelle)
- La globalisation de l'économie, de la science et de la recherche peut conduire les universités à accorder davantage d'importance, individuellement, au développement de coopérations internationales, au détriment de l'intensification de la coopération transfrontalière avec les universités voisines
- Le développement d'une coopération dans le secteur scientifique nécessite d'autres structures de pilotage et de partenariat que celles disponibles dans le cadre actuel de la coopération transfrontalière
- Sans le développement conséquent d'un partenariat éducatif avec le secteur économique et les autres secteurs intéressés, le risque que les systèmes de recherche et de formations ne soient pas assez orientés vers les besoins de l'économie est réel
- Le développement d'actions transfrontalières dans les secteurs de l'éducation et de la formation est très fortement soumis aux réglementations (par exemple pour la reconnaissance des diplômes ou la certification de nouveaux cursus éducatif) et aux financements nationaux - la question se pose de savoir si la sensibilisation à la nécessité d'une plus grande flexibilité dans les pratiques de coopération est suffisante dans le Rhin supérieur

Priorisation des points AFOM



4. PROPOSITION D'INDICATEURS TRANSFRONTALIERS

- Evolution, volumétrie et typologie des échanges transfrontaliers dans le secteur scientifique
- Evolution, volumétrie et typologie des établissements avec une offre bilingue
- Evolution, volumétrie et typologie des qualifications complémentaires dans le cadre d'offres de formation transfrontalières
- Evolution, volumétrie et typologie de l'offre éducative transfrontalière
- Evolution, volumétrie et typologie des étudiants étrangers dans le Rhin supérieur
- Evolution, volumétrie et typologie des étudiants qui étudient à l'étranger
- Evolution, volumétrie et typologie de la part de la population/des étudiants/ des scientifiques bilingues ou plurilingues
- Evolution, volumétrie et typologie des initiatives transfrontalières avec la participation du secteur économique (partenariats publics privés, PPP)

Egalité des chances

Thème n°4 : Marché du travail, emploi et cohésion sociale

1. CONTEXTE

Signe de la prospérité d'une région, la vitalité du marché du travail, de l'emploi et de la cohésion sociale est primordiale pour offrir à chaque citoyen des chances raisonnables de ne pas connaître le phénomène d'exclusion qui frappe de plus en plus de personnes. Si l'économie et les entreprises se doivent d'être compétitives, il ne faut pas négliger leurs principales richesses que sont leurs salariés ainsi que toutes les personnes actives ou susceptibles d'entrer sur le marché du travail et donc investir plus massivement dans le capital humain.

Au cœur du processus de Lisbonne et de la prochaine programmation communautaire qui visent à atteindre une croissance plus forte et durable et créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité, l'accompagnement solidaire et la compétitivité des Hommes et des Femmes du Rhin supérieur seront des enjeux majeurs de la coopération transfrontalière et la prolongation des stratégies nationales ainsi que du principe de partenariat.

2. DIAGNOSTIC

Alsace

Structure du marché du travail

Tout comme en fin d'année 2005, l'Alsace enregistre au premier trimestre 2006 un recul de 0,1 % de l'emploi salarié dans les activités marchandes non agricoles avec un fort recul entre 2003 et 2005. Le secteur de la construction continue de créer de nouveaux postes tandis que le secteur des services, traditionnellement porteur de l'emploi régional, reste atone du fait notamment des mauvais résultats constatés dans le Haut-Rhin. Enfin, l'emploi industriel alsacien concède une légère baisse mais reste sur une tendance de perte structurelle d'emplois avec des délocalisations et restructurations en accélération.

La construction est toujours porteuse d'emplois dans la région, enregistrant une hausse de 1,8 % au quatrième trimestre 2005 par rapport à 2004.

Les services, malgré une certaine faiblesse et des fluctuations à la baisse, continuent de tirer l'emploi à la hausse, tout au long de l'année 2005, atteignant une hausse de 1,1 %. Cette hausse est particulièrement importante dans les secteurs de l'activité immobilière, dans le secteur des activités récréatives, culturelles et sportives (+6,5 %) et dans le secteur de la recherche et développement (+3,9 %). Le seul secteur qui perd des emplois au dernier semestre 2005 est le secteur des postes et des télécommunications, en pleine mutation.

Fin 2005, 1,9 % de la population active travaillait dans le secteur de l'agriculture, 28,3 % dans celui de l'industrie et 69,8 % dans

celui des services. Le nombre d'actifs s'élevait au total à 723 507 individus.

Chômage

Alors que l'Alsace présentait en 2001 le taux de chômage le plus bas de France, elle ne se situe en 2005 plus qu'au 9^e rang avec un taux de chômage de 8,6 % de la population active alsacienne (il reste toutefois 1,4 point de différentiel positif avec la moyenne nationale), soit 64 534 demandeurs d'emplois. Sur un an, ce taux a reculé de 0,1 point en Alsace et de 0,6 point pour la métropole.

Traditionnellement plus élevé en proportion en Alsace que dans le reste du pays ou dans les Länder voisins (en décembre 2004, 22,4 % des demandeurs d'emplois alsaciens avaient moins de 25 ans, contre 20,2 % au niveau français), le taux de chômage des jeunes (et notamment des jeunes diplômés) a encore augmenté au cours de l'année 2004 (+ 6 % en Alsace, + 2 % en France), du fait notamment de la chute de l'intérim, singulièrement dans le secteur industriel.

Par contre, la part des femmes parmi les demandeurs d'emplois reste inférieure à la moyenne nationale (45,5 % contre 47,6 %), mais est en progression.

Il est à noter que la création d'entreprises qui est à court et moyen terme créatrice d'emplois est inférieure à la moyenne nationale mais en progression avec 7 100 entreprises créées en 2004 dont + 14 % d'entreprises *ex nihilo*.

Travailleurs frontaliers

Si l'emploi salarié se maintient en Alsace en 2005, il n'en va pas de même pour l'emploi frontalier qui continue de diminuer depuis 2002, même si cette baisse semble moins importante en 2005. Le nombre de frontaliers alsaciens qui travaillent en Suisse a ainsi diminué de 4 % au cours de 2005. Cette perte d'emplois en Suisse explique l'essentiel de la baisse de l'emploi frontalier, le nombre de frontaliers alsaciens travaillant en Allemagne s'étant maintenu pour l'instant. Au total, on estime à un millier le nombre d'emplois frontaliers perdus au cours de l'année 2005. L'Alsace reste ainsi la région française qui compte le plus de travailleurs frontaliers, même si son nombre a diminué de 10 % en 3 ans. Il est à noter que le frein principal que rencontrent les jeunes de moins de 30 ans à trouver un emploi frontalier est le déficit de maîtrise de la langue allemande. On note également comme frein dans le sud de l'Alsace un niveau de formation particulièrement bas dans les bassins d'emplois les plus frontaliers.

Cohésion sociale

La population vivant en dessous du seuil de pauvreté est de plus en plus nombreuse et avoisine les 158 000 personnes (soit 8,8 % de la population) en 2004. 25 000 personnes touchaient le RMI en Alsace en septembre 2005, et leur nombre connaît une augmentation rapide et plus élevée que la moyenne nationale (+15 % en Alsace sur 1 an contre + 9 % pour l'ensemble de la métropole). Enfin, c'est le département du Haut-Rhin qui connaît la situation socio-économique la plus difficile.

Bade-Wurtemberg

Structure du marché du travail

Le secteur du bâtiment en récession a connu une forte baisse entre 2000 et 2004, il a perdu près de 25,2 % de ses emplois mais est en phase de stabilisation. Le secteur de l'agriculture, des forêts et de la pêche a également connu une diminution de 11,5 % de ses emplois. Les secteurs de l'immobilier et des services associés ainsi que le secteur des services aux entreprises ont vu leurs emplois augmenter de 7,6 % et respectivement 5,6 % pendant cette même période. Le secteur des transports est celui qui a fait le plus de progrès. La demande concernant les services de conseil, de traitement des données et du personnel augmente également fortement.

Chômage

Le chômage est resté stable en Bade-Wurtemberg. Entre 2000 et 2005, il n'a évolué que de 1,8 % pour se fixer fin 2005 à 7,8 %. Aujourd'hui, le taux de chômage est de 6,1% bien inférieur à la moyenne nationale (10,5 %) et est le taux le plus bas de tous les Länder allemands.

En 2004, la part des moins de 25 ans parmi les demandeurs d'emploi était avec 13,5 % supérieure à la moyenne nationale de 11,5 %. Alors que la part des plus de 55 ans de 10,3 % était inférieure à la moyenne nationale de 11 %.

Toutefois, le bilan est plus contrasté pour la partie INTERREG du Bade-Wurtemberg appartenant au Rhin supérieur où le chômage a augmenté de 33 % entre 2000 et 2005 pour compter 81 183 demandeurs d'emplois contre 61 095.

Travailleurs frontaliers

Alors que près de 36 000 travailleurs frontaliers alsaciens franchissent quotidiennement la frontière franco-allemande, seuls 300 Allemands font le chemin inverse. Près de 25 000 travailleurs frontaliers du Bade-Wurtemberg privilégient par contre la Suisse alors qu'ils ne sont qu'environ 500 travailleurs suisses à venir travailler en Bade.

Cohésion sociale

La situation sociale s'est dégradée depuis 2000 en Bade-Wurtemberg. Le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale a augmenté de 11,3 % entre 2000 et 2004, pour s'établir à 232 669, alors qu'à l'échelle nationale ce nombre n'a augmenté que de 8,3 %. Le Bade-Wurtemberg se place en 6ème position des Länder (sur 16) ayant le plus de bénéficiaires de l'aide sociale.

En ce qui concerne les Landkreise et Regionen du Bade-Wurtemberg appartenant au Rhin supérieur, le nombre des bénéficiaires de l'aide sociale a augmenté de 6,8 % entre 2000 et 2005 pour s'établir à 57 343 bénéficiaires. Il est à noter que le nombre de demandeurs d'emploi de sexe féminin a baissé de plus de 3 % depuis 2003.

La Rhénanie-Palatinat

Structure du marché du travail

En 2003, le Palatinat du Sud comptait 110 800 actifs au lieu de travail, dont 26 % travaillaient dans l'industrie de transformation. Près de 43 % des actifs dans l'industrie de transformation travaillent dans la construction automobile, ce qui correspond à 12 400 emplois. Le commerce pourvoit 16 % des emplois, soit un taux légèrement supérieur à la moyenne dans le cadre d'une comparaison interrégionale. La branche de l'hôtellerie et de la restauration fournit également un grand nombre d'emplois (4,4 %). Les quatre principales branches du secteur tertiaire assurent environ 69 % des emplois dans ce domaine.

Entre 1998 et 2004 le secteur du bâtiment a perdu 9 % de ses actifs, alors que celui des financements, locations et services aux entreprises en gagnait près de 24 %, celui des services aux particuliers et aux entreprises près de 11 % et celui des services 10,5 %.

Il est à noter que le secteur de l'agriculture voyait son nombre d'actifs augmenter de 4,3 % pendant la même période.

Chômage

Dans le Palatinat du Sud, entre 1998 et 2004, le nombre de chômeurs est passé de 10 153 à 9 540 personnes. Le taux de chômage par rapport à l'ensemble de la population active, c'est-à-dire les actifs et les personnes sans emploi, a chuté de 8,3 % en 1998 à 6,7 % en 2004. Les années 1998 à 2001 ont connu une diminution du nombre de chômeurs mais, par contre, entre 2001 et 2004, la région a enregistré une augmentation d'environ 1 100 personnes, le record ayant été battu en 2003, une année marquée par la récession, avec 9 948 chômeurs.

En examinant l'évolution du chômage par sexe, on constate que le recul entre 1998 et 2004 a été moins marqué pour les femmes. L'évolution pour le sexe masculin a toujours été plus dynamique, tant pour la période de baisse du chômage entre 1998 et 2001 que pour les années marquées par une augmentation entre 2001 et 2004. L'intégration professionnelle des demandeurs d'emploi de longue durée reste difficile. Le recul des demandeurs d'emploi le plus important enregistré concerne les jeunes de moins de 25 ans avec -18 %, alors que dans la tranche d'âge des 55 ans et plus, le recul n'a été que de - 4 %.

En ce qui concerne les Landkreise de la Rhénanie-Palatinat appartenant au Rhin supérieur (sans les données statistiques des groupements communaux de Dahner Felsenland et Hauenstein, qui ne sont pas disponibles), le chômage a augmenté de 7 % entre 2000 et 2004 pour compter 14 011 demandeurs d'emplois contre 13 096.

Il est à noter qu'il n'a augmenté que de 1,4 % depuis 1994.

Cohésion sociale

La Rhénanie-Palatinat se place en 7ème position (sur 16) des Länder ayant le moins de bénéficiaires de l'aide sociale. Alors qu'à l'échelle nationale le nombre de bénéficiaires a augmenté de 8,3 % entre 2000 et 2004, le Land a su freiner voire équilibrer sa situation en diminuant, au cours de cette période, le nombre de ses

bénéficiaire de 0,9 % : alors qu'il comptait en 2000 près de 102 336 bénéficiaires, il en comptait, en 2004, 101 367.

En ce qui concerne les Landkreise de la Rhénanie-Palatinat appartenant au Rhin supérieur (sans les données statistiques des groupements communaux de Dahner Felsenland et Hauenstein, qui ne sont pas disponibles), le nombre des bénéficiaires de l'aide sociale a augmenté de 1,8 % entre 2000 et 2003 pour s'établir à 144 963 bénéficiaires, contre 142 394 en 2000.

La Suisse du Nord Ouest

Structure du marché du travail

En 2003, la Suisse du Nord-ouest comptait près de 734 100 actifs au lieu de travail, dont 21,8 % dans l'industrie de transformation. Seuls 4,2 % des actifs travaillaient dans l'industrie chimique et pharmaceutique, laquelle joue pourtant un rôle déterminant en termes de valeur ajoutée. Ils étaient encore 6,3 % en 1980 dans ce secteur. Outre l'industrie chimique et pharmaceutique, la branche « électrotechnique, électronique » est le deuxième grand employeur. Près de 39 % des emplois de l'industrie de transformation sont mis à disposition par ces deux branches.

67,1 % des actifs travaillent dans le secteur tertiaire. Le principal employeur est le commerce (15,3 % des emplois), suivi de la branche « Immobilier, location, informatique, etc. » (11,5 %), puis de la santé et de l'action sociale (11,3 %). En 2003, les services financiers, un secteur de premier plan en termes de valeur ajoutée, n'ont toutefois fourni que 3,6 % des emplois.

Il est à noter que dans les cantons à l'origine ruraux le nombre d'emplois et d'entreprises du secteur primaire a fortement diminué. Le canton de Bâle-Campagne a vu son nombre d'exploitations diminuer de 10,5 % entre 2000 et 2004 pour s'établir à 1 053 exploitations agricoles (contre 1 176 en 2000). La même tendance a été constatée dans le canton du Jura, où pendant la période de 2000 à 2005, le nombre d'exploitations a diminué de 11 % pour s'établir à 1 104 (contre 1 228 en 2000).

Chômage

Par rapport aux autres régions du Rhin supérieur, la Suisse du Nord-ouest occupe une position particulière en matière de chômage. En 2004, son taux de chômage est environ deux fois moins élevé que celui de l'Alsace, du Palatinat du Sud et du Bade. Cette situation est particulièrement remarquable car la région compte environ 60 000 travailleurs frontaliers en provenance d'Alsace et du Bade.

En examinant l'évolution du chômage par sexe, on constate qu'entre 1998 et 2003, la hausse du chômage a été moins marquée pour les femmes que pour les hommes. De 1998 à 2001, le nombre de chômeurs a baissé d'environ 50 % pour les deux sexes. Entre 2001 et 2003, le chômage des femmes a de façon spectaculaire augmenté de 113 %, l'augmentation ayant été de 160 % pour les hommes !

Concernant l'évolution par tranche d'âge, on notera qu'entre 1998 et 2004, le chômage a augmenté de manière similaire chez les actifs de

50 ans et plus et les actifs de moins de 50 ans, à savoir environ 20 % pour les deux groupes. De 1998 à 2001, la baisse du chômage s'est également répartie de manière homogène entre les jeunes actifs et les plus âgés.

Cohésion sociale

Malgré un faible nombre de chômeurs, les cantons de la Suisse du Nord-ouest signalent qu'ils font face également à une augmentation du nombre de personnes bénéficiant du système d'aide sociale.

Rhin supérieur

Nombre d'actifs

Le Rhin supérieur compte près de 2,76 millions d'actifs (43,5 % Bade, 4 % Palatinat, 25,9 % Alsace, 26,5 % Suisse) - l'Allemagne représente la moitié de la population et des emplois de la zone, la France un tiers ; à noter que la Suisse ne représente que 12 % de la population, mais $\frac{1}{4}$ des emplois, du fait d'un fort taux d'emploi.

Ventilation des actifs par secteur 2003

Le secteur de l'agriculture et de la pêche employait, en 2003, 2,8 % des actifs, le secteur de l'industrie 30,7 %, et celui des services 66,5 %.

Secteurs d'emploi 2003

23 % des actifs travaillent dans l'industrie de transformation (les principaux employeurs étant : denrées alimentaires, industrie chimique, métallurgie, construction mécanique, électronique, construction automobile représentant 73 % des emplois industriels) ; 67,4 % dans le tertiaire (l'hôtellerie-restauration, les transports et les services financiers).

Taux d'activité en 2004

Le taux d'activité pour les hommes était de 81,3 % pour les hommes, de 67,7 % pour les femmes (et de 74,5 % pour la population totale en âge de travailler).

Taux d'activité

On note un ralentissement de l'emploi depuis l'année 2000 par rapport aux années 1990, mais le phénomène se voit ailleurs aussi ; par contre le Rhin supérieur a gagné en attractivité en tant que lieu de résidence.

Evolution du nombre d'actifs (1980-2003)

+0,8 % par an en moyenne, avec une diminution dans l'industrie de transformation (- 0,7 %) et une augmentation dans le tertiaire (+ 1,9 %) ; mais une forte augmentation de la construction automobile dans l'industrie de transformation (1,1 %) ; résultat spectaculaire des services informatiques (+7,9 %) et hôtellerie restauration (1,8 %).

Chômage 2004

En 2004, le taux de chômage était de 6,2 %, légèrement au dessus de la moyenne de 5,5 % des sous espaces que composent le Rhin supérieur, ce qui est bien inférieur aux moyennes nationales. Le nombre de demandeurs d'emploi s'élevait à 183 615 dont 17 % avaient moins de 25 ans, 27,2 % étaient des chômeurs de longue durée (> 1 ans) et 44,7 % des femmes.

Le niveau de vie

Il varie sensiblement d'une région à l'autre. La Suisse du Nord-ouest se trouve en tête avec 36 100 euros par habitant. Le Pays de Bade se classe second avec 27 900 euros, devant l'Alsace (24 700 euros) et le Palatinat du Sud (22 000 euros).

Qualification de la main-d'œuvre

Globalement, la répartition en pourcentage entre les trois différents niveaux de qualification est relativement similaire dans le Bade, le Palatinat du Sud, l'Alsace et la Suisse du Nord-ouest. Par exemple, en 2003, dans le Bade, environ un quart de la main d'œuvre disposaient d'un haut niveau de qualification (tertiaire). La majorité (54 %) présentait un niveau de qualification moyen (secondaire) et 19 % avaient un niveau de qualification bas (primaire).

Travailleurs frontaliers

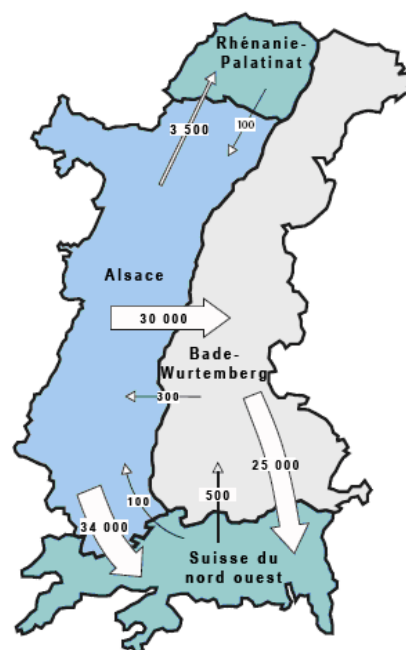
95 000 personnes sur l'ensemble du territoire du Rhin supérieur franchissent quotidiennement la frontière pour se rendre sur leur lieu de travail.

Les flux sont toujours en sens unique ou presque : 33 500 Alsaciens environ travaillent en Allemagne, mais 400 Allemands seulement se rendent en France. Même constat entre l'Alsace et la Suisse : 34 000 frontaliers alsaciens sont employés dans la Suisse du nord ouest, mais les situations inverses sont rarissimes.

La Suisse du nord ouest draine également 25 000 frontaliers en provenance du Pays de Bade, alors que 500 travailleurs suisses seulement effectuent le trajet en sens contraire.

Le phénomène transfrontalier ne cesse pas de s'étendre vers des zones de plus en plus éloignées de la frontière, rallongeant d'autant les déplacements domicile-travail.

Il s'agit également d'un mouvement d'ampleur à sens unique, car c'est la Suisse qui attire le plus de monde ; par contre peu de Suisses travaillent à l'étranger ; ceci s'explique par les différences de salaire et par l'ouverture des marchés du travail avec les Accords bilatéraux, qui ont aussi entraîné certains frontaliers à aller s'installer en Suisse (célibataires ou couples



sans enfants, car pour les familles, il est fiscalement plus intéressant de rester habiter en Alsace ou en Bade) ; 3 500 Alsaciens travaillent dans le Palatinat (ce qui est beaucoup pour la taille de la région) et 30 000 environ dans le Pays de Bade (dont des Allemands habitant en Alsace), mais le mouvement inverse est très faible ; en pourcentage (taux de frontaliers), on arrive à 9,1 % des actifs pour l'Alsace, 2,3 % pour le Bade et seulement 0,1 % pour le Palatinat et la Suisse.

Frontaliers par secteur

- Français dans le Pays de Bade : 3,4 % des actifs de la région sont frontaliers français, presque la moitié travaille dans l'industrie de transformation (1 actif sur 20 de ce secteur est frontalière de France), avec surtout l'industrie chimique et pharmaceutique, la métallurgie, la construction mécanique et électrotechnique et le bâtiment ; le principal employeur est la branche du commerce (17 %), ainsi que l'immobilier et la prestation de services économiques.
- Français en Palatinat : 4,3 % des actifs de la région sont frontaliers français, 75,5 % dans l'industrie de transformation (1 actif sur 10 est frontalière français), 5,3 % dans l'industrie automobile (1 actif sur 6 dans cette branche est frontalière français), mais aussi la branche du commerce
- Allemands en Suisse : 3,3 % des actifs de la région sont frontaliers allemands, dont près de 20 % dans l'industrie chimique (15 % des employés de cette branche sont des frontaliers allemands), métallurgie aussi ; dans les services, c'est surtout le commerce et la défense des intérêts et médiation qui domine.
- Français en Suisse : 4,9 % des actifs de la région sont frontaliers français, dont 12 % dans l'industrie chimique, puis dans la métallurgie ; dans le tertiaire, c'est le commerce et la défense des intérêts et médiation qui domine.
- Total pour la Suisse : 8,1 % des actifs sont des frontaliers, environ 1 emploi sur 12 donc, avec près de 30 % des emplois dans l'industrie chimique et pharmaceutique, 20 % dans la métallurgie et 25 % dans la branche machine, appareils et véhicules, 7 % dans le commerce et 10 % dans l'hôtellerie.

3. ANALYSE AFOM

3.1. Atouts

- Taux de chômage inférieur aux moyennes nationales respectives
- Baisse structurelle du chômage par le vieillissement de la population
- Le marché du travail est ouvert et spécialisé dans le Rhin supérieur
- Bilinguisme d'une partie de la population active (surtout alsacienne)
- Mobilité transfrontalière d'une partie des salariés
- Haute qualification de la main d'œuvre
- Coopération intensive de longue date, (réseaux EURES-T, INFOBESTs, des chambres consulaires...)

3.2. Faiblesses

- Manque d'homogénéité du marché du travail (disparités salariales, sociales et fiscales) et des politiques de l'emploi et de l'éducation/formation qui sont d'ailleurs souvent décidées au niveau national
- Taux d'activité réduit des femmes, jeunes et seniors
- Flux de frontaliers très déséquilibrés
- Taux et structure de chômage déséquilibrés
- Nombre de frontaliers en baisse
- Maîtrise de la langue du voisin insuffisante
- Perte structurelle d'emplois industriels notamment du côté français et remise en cause de l'organisation économique traditionnelle

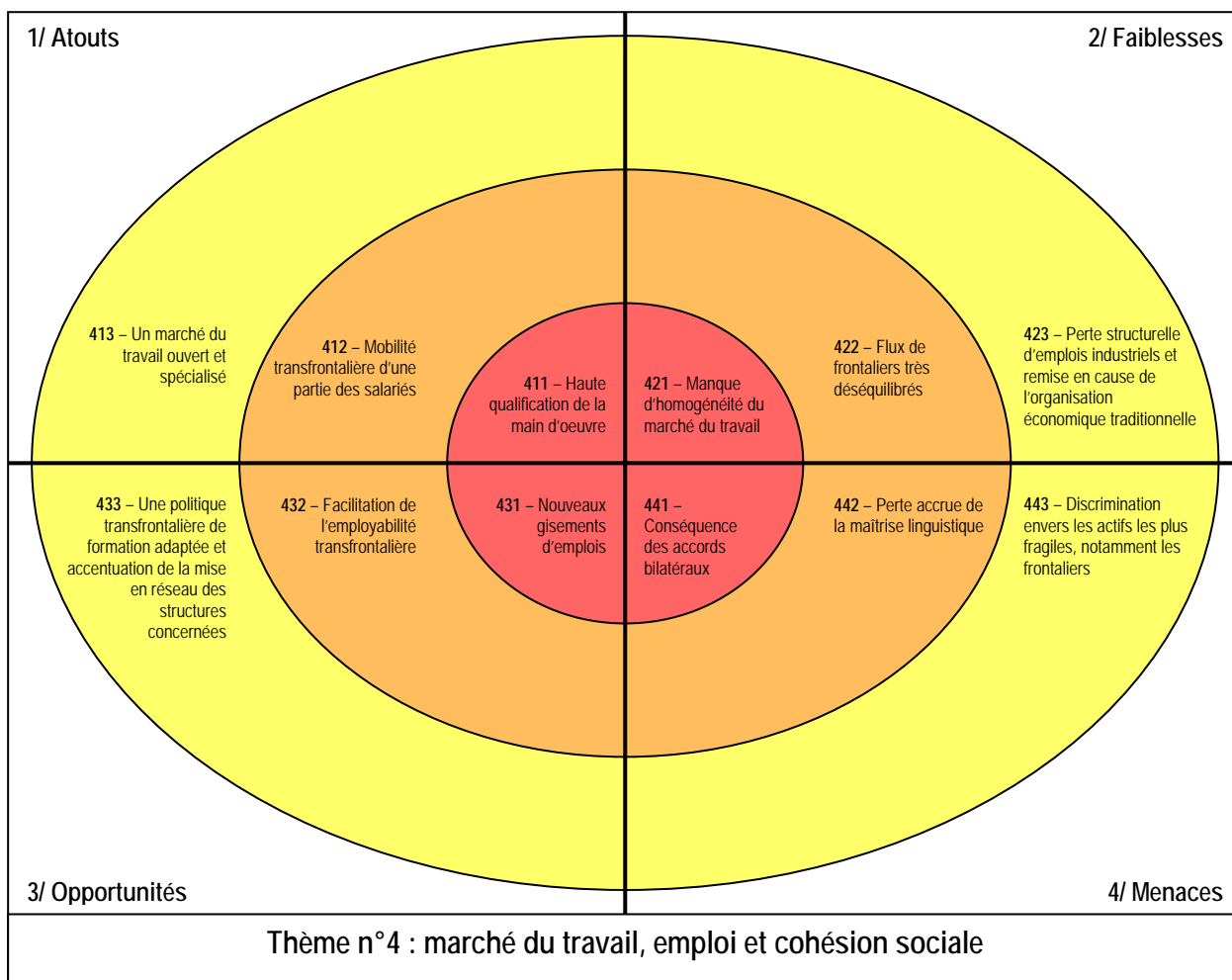
3.3. Opportunités

- Nouveaux gisements d'emplois notamment dans les services liés aux aires métropolitaines, aux TICE ou au vieillissement de la population
- Rapprochement des politiques de l'emploi et de l'éducation/formation
- Une politique transfrontalière de formation adaptée pour accompagner les mesures directement liées aux entreprises et accentuation de la mise en réseau des structures concernées par l'emploi et les questions sociales
- Facilitation de l'employabilité transfrontalière
- Amélioration des capacités linguistiques et de la connaissance du marché du travail des autres régions

3.4. Menaces

- Conséquences des accords bilatéraux (par une ouverture accrue du marché du travail suisse à des résidents hors espace Rhin supérieur)
- Concurrence internationale (pertes de marchés, restructurations, délocalisations...)
- Frein à la mobilité par manque de transports publics
- Perte accrue de la maîtrise linguistique
- Discrimination envers les actifs les plus fragiles et notamment les frontaliers
- Dumping salarial lié à l'ouverture du marché du travail plus importante pour les populations hors zone

Priorisation des points AFOM



4. PROPOSITION D'INDICATEURS TRANSFRONTALIERS

- Volumétrie et typologie des projets transfrontaliers soutenus
- Volumétrie et typologie des partenaires participant aux projets
- Volumétrie et typologies des actifs dans les secteurs d'avenir
- Fréquence et nature de la promotion de l'employabilité transfrontalière dans la région
- Evolution de la mobilité transfrontalière unilatérale
- Evolution de l'alignement transfrontalier de l'offre et de la demande
- Evolution de coopérations durables entre les administrations spécialisées compétentes
- Evolution de la part des femmes, des jeunes et des seniors dans l'emploi transfrontalier
- Evolution de l'employabilité de groupes sociaux marginaux
- Evolution de la durabilité de l'employabilité acquise

Innovation et compétitivité

Thème n°5 : Développement économique & entrepreneuriat

1. CONTEXTE

Le développement économique de ses branches professionnelles et la diffusion de l'entrepreneuriat sont des facteurs de croissance importants qui permettent au Rhin supérieur de conserver son dynamisme et d'offrir des conditions de vie favorables à ses habitants. Au cœur de la stratégie de Lisbonne et de la notion de compétitivité, mais également dans le cadre d'un développement intégré et durable, l'économie du Rhin supérieur est en mutation et fait face à des défis importants dans le cadre de la globalisation internationale, qu'il convient d'anticiper et de relever.

2. DIAGNOSTIC

Alsace

La conjoncture économique alsacienne a alterné, tout au long de l'année 2005, entre nuages et éclaircies. La région s'inscrit dans un climat national fluctuant et assez peu dynamique : seulement 1,4 % de croissance totale lors de l'année, et répartie de façon inégale selon les trimestres. Le maintien de la consommation des ménages et des investissements des entreprises n'a pas réussi à entraîner une croissance suffisante. La stabilisation du chômage et la reprise des investissements incitent à l'optimisme sur le front de l'économie. Cependant, la dégradation du solde du commerce extérieur, l'activité hôtelière en retrait, et surtout le maintien d'un décalage défavorable avec l'ensemble national, viennent contrebalancer ces quelques marques de confiance dans l'avenir.

Pour la première fois depuis la fin des années 80, le solde commercial de l'Alsace est déficitaire. On note, en 2005, un tassement des exportations vers les clients habituels de l'Union européenne, en particulier vers l'Allemagne, mais l'Alsace reste la 4^e région exportatrice et importatrice française, grâce notamment à la filière automobile et à la forte croissance des filières électriques/électroniques et pharmaceutiques.

Tissu économique

Malgré un recul de 2,8 % par rapport à l'an dernier, la création d'entreprises a atteint un niveau élevé avec près de 6 900 entreprises créées. Près d'une nouvelle entreprise sur deux appartient au secteur du commerce ou à celui des services aux entreprises. Le secteur tertiaire et le secteur de la construction ont connu la plus forte hausse en termes de création d'entreprises en Alsace entre 2003 et 2004. Le secteur du tertiaire a connu une augmentation de plus de 25 % (32,6 % en créations pures) et le secteur de la construction de plus de 18,8 % (20,8 % en créations pures).

En raison d'une frilosité du système financier alsacien vis-à-vis du capital-développement et donc de l'accompagnement des entreprises en

création et en développement, les entreprises alsaciennes n'arrivent cependant en général pas à atteindre une taille suffisante.

Malgré leur diversification, c'est l'érosion des entreprises industrielles alsaciennes (9 % de défaillances en 2004) qui est le plus notable, et surtout dans le textile qui a perdu 49 % des emplois entre 1999 et 2003 ! Pourtant, l'Alsace reste au 3^e rang national pour le poids de l'industrie dans la valeur ajoutée régionale mais elle paye surtout le fait qu'elle soit une industrie manufacturière avec une productivité en baisse, et qu'elle est dépendante de centres de décision extérieurs, et de la concurrence internationale des nouveaux pays membres de l'UE ou d'autres pôles étrangers. Rendre ce secteur compétitif et innovant avec une forte valeur ajoutée constitue donc une clé d'avenir importante.

Il est à noter que l'artisanat est le plus gros employeur de la région avec un poids beaucoup plus important que la moyenne française : 30 % des entreprises alsaciennes sont artisanales. Il s'agit donc d'un secteur à encourager fortement et notamment par l'ouverture plus importante aux marchés transfrontaliers.

Il en va de même pour le secteur tertiaire supérieur marchand (services financiers, aux entreprises, bureaux d'études, ...), ou le tourisme, qui représentent également des potentiels de développement importants. Ce potentiel est renforcé par le fait qu'en 2005 63% des projets d'investissements internationaux en Europe représentant 30% des emplois relevaient du secteur tertiaire dans sa globalité.

L'agriculture et la viticulture ne représentent plus, elles, que 5 % de la valeur ajoutée régionale en incluant les industries agro-alimentaires, mais elle est également soumise à une concurrence internationale de plus en plus forte. Là également il importe d'innover et d'exceller pour survivre décemment. Les conséquences de la future réforme de la PAC devront également être suivies avec attention.

Bade-Wurtemberg

L'économie du Bade-Wurtemberg s'est mieux développée ces dernières années que la moyenne allemande. L'industrie connaît, par exemple, actuellement, un cycle de croissance élevé, même si des craintes apparaissent en raison des coûts de production croissants (notamment pour les énergies et matières premières, ainsi que pour les salaires).

La stabilisation de la conjoncture dans le bâtiment se poursuit également en 2006. Dans le secteur des services, le transport a beaucoup progressé, au contraire des secteurs de l'hôtellerie et de la restauration, et des finances qui ont connu des difficultés.

Tissu économique

Entre 1996 et 2002 le nombre de création d'entreprises dans la partie INTERREG du Bade-Wurtemberg a diminué de 6 % pour s'établir à 20 746 entreprises nouvellement créées (21 964 en 1996).

Rhénanie-Palatinat

La situation économique s'est également améliorée en Rhénanie Palatinat et une de ses principales caractéristiques positives est la forte augmentation de la demande (par exemple de 9,4 % entre mars 2005 et 2006) dans toutes les branches économiques (sauf le commerce de gros et en partie dans l'hôtellerie-restauration) tant sur le marché domestique qu'international.

Tissu économique

Entre 2003 et 2005 le nombre de création d'entreprises dans la partie INTERREG de la Rhénanie-Palatinat a augmenté de 12 % pour s'établir à 2 797 entreprises nouvellement créées (2 661 en 2003).

Suisse du Nord Ouest

La situation économique en Suisse du NO s'est également améliorée ces dernières années, ce qui a permis, par exemple, des investissements élevés dans les capacités de production des entreprises d'Argovie. Un autre indice, que relève, par exemple, le canton de Bâle-Ville, est l'augmentation à compter de 2003 du nombre de création d'entreprises. Le canton de Bâle-Campagne note que les perspectives de croissance de la métropole bâloise, qui est le second marché économique de la Suisse, restent encourageantes, grâce notamment à sa concentration d'entreprises dans les secteurs d'avenir et dans la recherche (notamment dans les sciences de la vie). L'économie reste néanmoins encore également soutenue par des secteurs traditionnels comme l'industrie qui représente, par exemple, 40,2 % de l'économie soleuroise.

Toutefois, cette amélioration de la conjoncture n'est pas forcément pérenne. Le canton du Jura signale ainsi les difficultés pour ses entreprises à accéder à des productions dégageant une valeur ajoutée sensiblement plus élevée. Or, en raison de la concurrence internationale (nouveaux pays membres de l'UE, Asie, ...), de nouvelles restructurations se préparent avec une accentuation des mouvements de fusions/acquisitions et du risque de délocalisations/transferts d'activités.

Tissu économique

Le canton du Jura a vu entre 2000 et 2005 le nombre de création d'entreprises augmenter de 10 % pour s'établir à 4 001 entreprises nouvellement créées (3 639 en 2000). Le demi-canton de Bâle-Ville a quant à lui vu son nombre diminuer de 19 % entre 2000 et 2004 pour s'établir à 361 (contre 447 en 2000). Le demi-canton de Bâle-Campagne a vu une augmentation de 4 % entre 2002 et 2004 (1 015 en 2002 et 1 055 en 2004). L'Argovie a quant à lui vu son nombre diminuer de 14 % de 2000 à 2004, pour s'établir à 733 créations contre 850 en 2000.

Rhin supérieur

Compte tenu du dynamisme global de ses sous-espaces, le Rhin supérieur est donc en bonne position malgré des secteurs fragilisés, et gagne en attractivité en tant que lieu de résidence et de travail.

Le PIB global est de 174,5 milliards (38,8 % Bade ; 3,4 % Palatinat ; 25,9 % Alsace ; 31,9 % Suisse), et il a augmenté de 1 % entre 2000 et 2004, ce qui le place dans la moyenne du classement des régions métropolitaines, mais en dessous de la moyenne de l'Europe des Quinze. On note, par ailleurs, une augmentation constante de la productivité, mais la croissance diminue, elle, depuis 2000 par rapport aux années 1990, comme dans les autres régions européennes comparables (de 2,1 % à 1 %). Mais les évolutions restent différentes dans les sous régions :

- Bâle : croissance grâce au domaine performant des sciences de la vie
- Alsace et Allemagne, ralentissement du aux secteurs technologiques (D) et à l'industrie traditionnelle (Alsace)

Après un petit 1,5 % en 2005 de croissance du PIB réel, les indicateurs laissent apparaître une reprise du dynamisme économique qui a débuté au cours de l'été 2005. Les prévisions sont de 2,1 % pour 2006 ; les trois secteurs de l'économie y participeront, mais c'est surtout la reprise dans le bâtiment, après d'importantes pertes en 2005, dans la partie allemande qui devrait avoir un impact positif sur l'économie du Rhin Supérieur en raison du nombre important de travailleurs frontaliers dans cette branche. Une meilleure valeur ajoutée est également à prévoir dans le tertiaire et notamment dans le commerce, l'hôtellerie-restauration, les transports et la communication.

¼ du PIB actuel du Rhin supérieur vient de l'industrie de transformation, dont les principales branches sont l'industrie chimique et pharmaceutique, la construction mécanique, l'électronique/électrotechnique et la construction automobile (61 % de la valeur ajoutée du secteur industriel pour ces 4 branches), et dont les atouts sont nombreux :

- Spécialisation dans l'industrie chimique et pharmaceutique liée à la Suisse du Nord-ouest et présence de grands groupes mondiaux (Novartis, Roche)
- Réputation forte dans le domaine des sciences de la vie (biotechnologie et technique médicale, avec le réseau de collaboration qui a pris le nom de Biovalley.
- La construction mécanique, point fort du Bade
- L'électronique et électrotechnique : Bade et Suisse
- La construction automobile : Palatinat (Daimler Chrysler à Wörth) et principale branche aussi en Alsace (Peugeot Mulhouse qui emploie 13 000 personnes), mais aussi le Bade (Daimler Chrysler à Rastatt, 4 500 salariés)
- D'autres branches à perspectives intéressantes comme la nanotechnologie, la photonique ou les énergies renouvelables sont également à suivre avec intérêt.

En ce qui concerne le secteur tertiaire, si l'on excepte la branche « Autres prestations de services », le Rhin supérieur est notamment spécialisé dans les services financiers (les banques et sociétés d'assurance de Bâle avec l'Union Bank of Switzerland intervenant sur le marché mondial) et les transports (DHL et Panalpina, sociétés mondiales situées également en Suisse du Nord-ouest).

Le Rhin supérieur connaît une augmentation de la valeur ajoutée entre 1981 et 2003 avec 1,2 % dans le secteur secondaire dont 4,1 % pour le secteur chimique (dont 4,7 % en Suisse et 4,5 % en Alsace), puis 3,7 % pour la construction automobile (grâce à une évolution dynamique en Alsace et Bade) ; par contre, on note un recul de l'industrie minière surtout du fait de l'Alsace, mais avec un travail de restructuration déjà effectué en grande partie avant 1980. L'industrie textile est, par contre, en perte de vitesse nette sur tout le territoire. La valeur ajoutée est de 2,5 % dans le tertiaire.

Une faiblesse évidente pour le Rhin supérieur est la sous représentation du secteur urbain, qui se situe en dessous de la moyenne des 15 régions métropolitaines européennes ¹, et l'écart se creuse d'ailleurs encore. Il représente en général 40 % du PIB et il s'agit surtout de branches de services liées au contexte urbain, dont l'implantation est normalement supérieure à la moyenne dans les métropoles du fait de leur situation centrale : service financiers et aux entreprises d'une part, services quotidiens d'autre part du type hôtellerie-restauration, immobilier, transport, ...

Ces services semblent affectés par les frontières nationales qui découpent l'espace du Rhin supérieur. Le commerce et le secteur financier sont à peu près dans la moyenne des régions métropolitaines précitées, mais on note une sous représentation du transport et de l'immobilier, due à la structure polycentrique de l'espace. L'amélioration des réseaux entre les centres régionaux de cet espace recèle un potentiel de croissance important pour le Rhin supérieur car il est intéressant de noter par ailleurs une forte interdépendance transfrontalière dans l'économie du Rhin supérieur qui apparaît notamment à trois niveaux :

- Dans les chiffres du commerce et des exportations surtout car l'Allemagne est le principal partenaire de la Suisse et la France le troisième. La Suisse a également l'industrie de transformation la plus axée sur le commerce, avec un taux d'exportation de 66,3 %. Pour la France, l'Allemagne représente encore une part plus lourde dans l'export (32 %) et la Suisse est quatrième (7,5 %). Le taux d'exportation de l'industrie de transformation française est de 43,7 %, et celui de l'Allemagne est de 35,1 %.
- Pour les investissements directs et notamment les entreprises dont le siège est dans la région voisine. On compte, par exemple, 250 entreprise allemandes en Alsace et 102 entreprise suisses (deuxième investisseur en Alsace après l'Allemagne). De l'autre côté, 64 entreprises alsaciennes ont une succursale en Allemagne et 17 en Suisse. 40 % des emplois industriels alsaciens sont d'ailleurs permis par des investissements étrangers.

¹ Il s'agit des régions suivantes ayant fait l'objet d'une étude de la BAK: Métropole Côte d'Azur, Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, Marseille Provence Métropole Pays d'Aix, Métropole Normande, Sillon lorrain, Espace métropolitain Loire-Bretagne, Aire métropolitaine toulousaine, Aire métropolitaine de Lille, Conférence des villes-centres et agglomérations de Rhône-Alpes (subdivisée en « Région urbaine de Lyon » et « Sillon alpin »), Métropole franco-valdo-genevoise (également nommée « Agglomération »), Aire toulonnaise, Réseau Clermont Auvergne Métropole, Sarrebruck – Moselle Est, Région métropolitaine Côte d'Opale-Flandre occidentale belge et Réseau métropolitain Rhin-Rhône.

- La part des achats transfrontaliers des consommateurs augmente également régulièrement et la mise en place de l'Euro a permis une meilleure comparabilité des coûts entre la France et l'Allemagne. Le marché s'homogénéise progressivement comme en témoigne, par exemple, le comportement d'achat des consommateurs alsaciens qui anticipent la hausse en 2007 de la TVA allemande.

Pour ce qui concerne le secteur de la nouvelle économie, à savoir la production et la distribution d'informations (infrastructures, appareils de communication mais surtout télécommunication, informatique et médias), à la fois dans le secondaire (imprimeries, fabricants d'appareils) et le tertiaire (édition, information, informatique, publicité), il est dans la moyenne des régions métropolitaines européennes, voire légèrement supérieur (TIC, informatique, télécom, ...). Il représente 10 % environ du PIB, mais contribue un peu moins à la croissance dans le Rhin supérieur que dans d'autres régions comparables, avec une augmentation de la valeur ajoutée réelle dans la production d'ordinateurs, la communication, mais une baisse de la valeur ajoutée pour l'industrie électrique. En Alsace, le secteur informatique apporte une contribution supérieure à la moyenne à l'économie, en Allemagne c'est surtout la communication.

De façon générale, la stratégie de communication régionale (Standortmarketing) pourrait être améliorée pour l'économie dans son ensemble, mais elle fonctionne bien dans certains secteurs, notamment les sciences de la vie (agrochimie, pharmaceutique et biotechnologie, technique médicinale).

L'industrie des sciences de la vie, très dynamique et extrêmement productive, constitue une branche clé de l'économie rhénane dont la demande potentielle est loin d'être saturée. Pour le sous-espace Regio TriRhena (comprenant notamment l'agglomération bâloise), la participation de ce secteur au PIB se situe entre 7 et 8 % en 2004, soit très largement au dessus de territoires comparables tels Øresund, Milan, Paris ou Londres.

3. ANALYSE AFOM

3.1. Atouts

- Réseaux internationaux et orientation vers les marchés mondiaux
- Dynamisme, nombreuses créations d'entreprises ou implantations
- Diversification des branches, forte productivité, PIB important et bonne croissance
- Structure économique équilibrée, potentiels porteurs d'avenir dans la chimie, la biotechnologie, les médias, l'administration publique, la santé, le tourisme, la prestation de service
- Augmentation légère de l'emploi surtout dans le secteur privé
- Potentiel de développement dans le secteur bancaire, des prestations de services et des médias
- Part artisanale forte
- Interdépendance économique forte, avec des parts d'exportation élevées et un nombre important de frontaliers
- Haut niveau de qualification ; instituts et réseaux de recherche reconnus mondialement

- Mélange porteur d'avenir entre des groupes d'importance mondiale et des petites et moyennes entreprises innovantes et dynamiques
- Culture, savoir vivre et paysage attractif

3.2. Faiblesses

- L'identité économique commune n'est pas très développée, ni chez les acteurs économiques, ni chez les citoyens et les décideurs
- Certains secteurs porteurs de la nouvelle économie sont insuffisamment investis
- Education et formation professionnelle (linguistique, technique...) des salariés à améliorer
- Désindustrialisation progressive, délocalisation et restructuration en hausse
- Raréfaction du foncier disponible et pression sur les prix
- Faiblesse du capital-développement (notamment en Alsace)

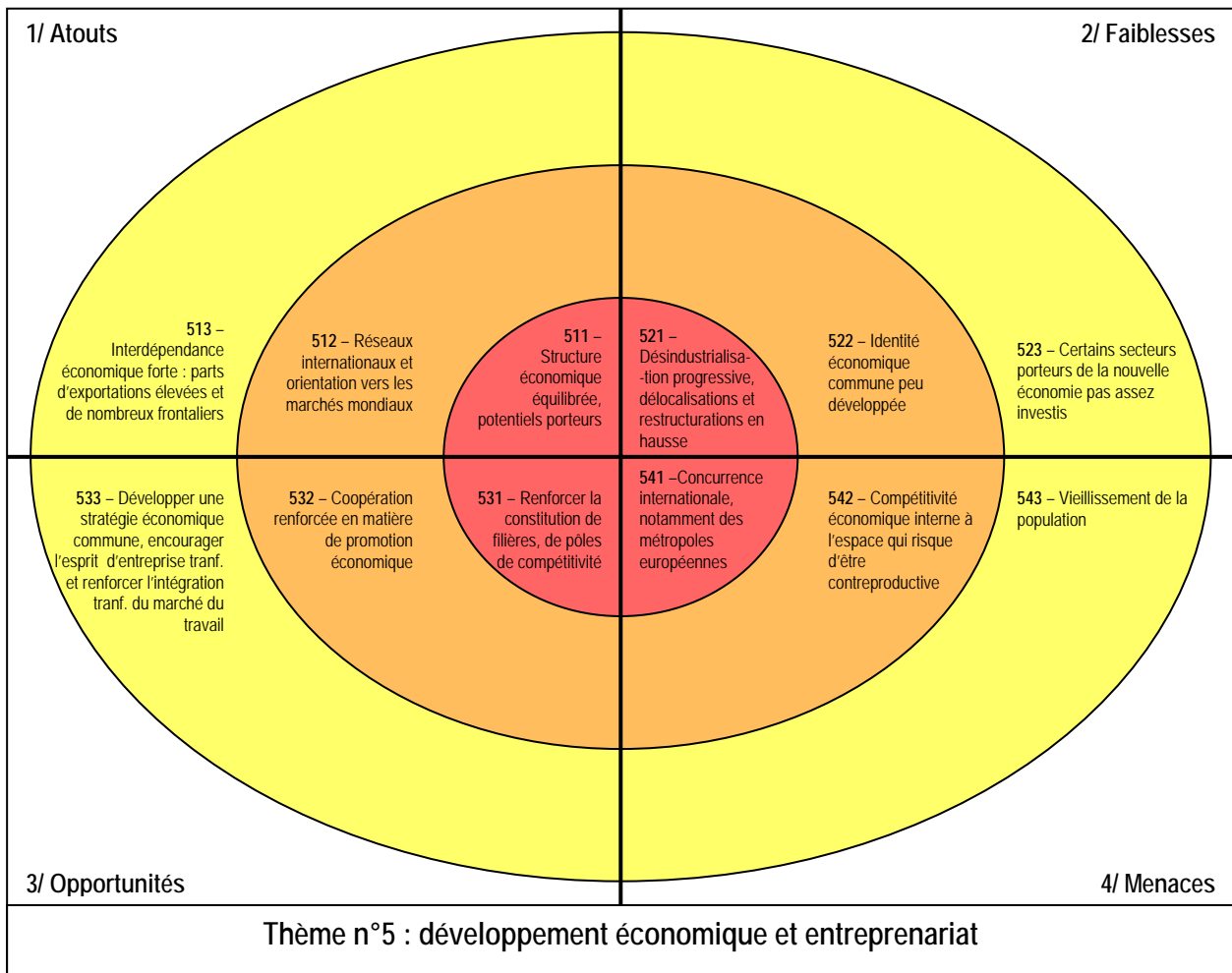
3.3. Opportunités

- Développer des actions en matière de formation et bilinguisme
- Renforcement de la coopération avec les régions métropolitaines voisines
- Coopération renforcée en matière de promotion économique
- Développer une stratégie économique commune, encourager l'esprit d'entreprise transfrontalier et renforcer l'intégration transfrontalière du marché du travail
- Création de nouveaux réseaux et partenariats avec l'Est
- Mise en réseau des activités des agences de développement économique
- Accompagner les entreprises dans l'acquisition de nouvelles techniques de production et dans l'appropriation de nouvelles pratiques liées aux TICE
- Construire une politique ambitieuse de veille et d'intelligence économique
- Mobiliser et coordonner les outils financiers au service du développement économique
- Renforcer la constitution de filières, de pôles de compétitivité, de pôles locaux de développement
- Soutenir plus activement le développement international
- Développer les zones d'activité transfrontalières qualifiées et attractives, la logistique et les plateformes multimodales
- Développement du secteur de la nouvelle économie

3.4. Menaces

- Concurrence internationale, notamment des métropoles européennes
- Augmentation sensible des coûts de production et notamment énergétiques
- Compétition économique interne à l'espace (utilisation des sols, spécialisation de l'économie, aéroports, implantation d'entreprises...) qui risque d'être contreproductive
- Vieillissement de la population
- Engorgement des voies de communication
- Concurrence internationale et réforme de la PAC

Priorisation des points AFOM



4. PROPOSITION D'INDICATEURS TRANSFRONTALIERS

- Volumétrie et typologie des partenaires participant aux projets
- Volumétrie et typologie des clusters encouragés
- Volumétrie et typologie des nouvelles créations d'entreprises et d'établissements
- Evolution du chiffre d'affaires du commerce transfrontalier
- Evolution, volumétrie et typologie des PME opérant au plan transfrontalier
- Evolution du chiffre d'affaires des PME opérant au plan transfrontalier
- Evolution, durabilité, volumétrie et typologie des coentreprises transfrontalières
- Evolution du transfert transfrontalier des connaissances
- Exploitation des potentiels identifiés à partir d'études de marché transfrontalières
- Evolution des entraves à la mobilité
- Volumétrie des actifs dans les secteurs d'avenir
- Evolution et volumétrie de la croissance économique dans les principaux nouveaux domaines d'activités

Innovation et compétitivité

Thème n°6 : Recherche, développement et innovation

1. CONTEXTE

Le développement de la compétitivité d'une région est une priorité politique centrale. Dans le contexte de la mondialisation et de l'élargissement à l'Est de l'Union Européenne, la concurrence internationale s'est largement intensifiée ces dernières années. Cette évolution représente un défi de taille pour la région trinationale du Rhin supérieur dans les prochaines années.

A cet égard, deux facteurs ont une importance toute particulière en vue d'optimiser le positionnement international d'une région : son potentiel de recherche et de développement dans des secteurs clés porteurs d'avenir, sa capacité d'innovation dans ces mêmes secteurs ainsi que le degré d'intégration et de mise en réseau régionale à l'intérieur d'une chaîne de production (*Cluster*). Le degré de compétitivité d'une région se mesure également à sa capacité à mettre en pratique les découvertes scientifiques dans de nouveaux produits, processus et services (transfert d'innovation et de technologie). Dans la perspective du maintien et du renforcement de la compétitivité internationale d'une région, le développement de spécificités régionales et d'arguments clés de vente (capacité à produire des *USP* - "*Unique Selling Proposition*"), ainsi que l'atteinte de tailles critiques dans les branches d'avenir sont des éléments déterminants. Parallèlement, la mise en réseau dans les secteurs industriels classiques doit permettre de faire émerger de nouveaux potentiels d'innovation, adaptés aux besoins du marché.

La politique de Recherche & Développement (R&D) est également au cœur de la stratégie de Lisbonne de l'Union européenne, qui prévoit pour les prochaines années que la part du PIB de l'Union consacrée aux dépenses de R&D passe de 2 % aujourd'hui à au moins 3 %.

2. DIAGNOSTIC

A l'échelle internationale, la région trinationale du Rhin supérieur se caractérise par la présence d'infrastructures particulièrement performantes en matière de R&D. Dans chacun de ses sous-espaces, un réseau dense s'est mis en place entre les établissements d'enseignement supérieur, les instituts de recherche, les PME et les grandes entreprises, ainsi que les organismes de formation continue et professionnelle. Cette situation permet d'identifier précisément les besoins et les potentiels de développement dans des secteurs clés.

Alsace

Ainsi, dans le cadre de la politique française de promotion de la R&D, trois pôles de compétitivité ont été certifiés en Alsace durant les 3 dernières années, qui se traduisent par une mise en réseau ciblée d'entreprises, d'universités, de laboratoires de recherche et d'organismes de formation. La constitution de Cluster a ainsi pu être encouragée dans les domaines suivants :

- Les innovations thérapeutiques : l'objectif de ce pôle (qui s'intègre dans BioValley) est de créer 3 000 nouveaux emplois

d'ici 2015. Il regroupe actuellement 180 membres, dont une centaine d'entreprises, une trentaine d'organismes de formation et une cinquantaine de laboratoires publics ou associatifs.

- Les véhicules du futur : ce pôle est consacré à la promotion des véhicules propres et intelligents, à l'utilisation des énergies nouvelles et à la recherche de l'excellence dans le secteur de la production. Cette initiative est largement soutenue par trois firmes : Peugeot PSA, General Motor et Bugatti. Le pôle regroupe 450 entreprises et 90 000 emplois.
- Les fibres naturelles (papier, textile et bois) : l'objectif de ce pôle est de renforcer la compétitivité du territoire dans la recherche et la manufacture des produits à base de matériaux fibreux.

L'Alsace compte par ailleurs 6 centres de recherche, d'innovation et de transfert de technologies (CRITT), qui jouent un rôle charnière très important, en reliant les processus d'innovation aux processus de production.

De nombreux établissements scientifiques ont par ailleurs leur siège en Alsace : ainsi par exemple la Fondation européenne pour la science et la fondation Albert Kastler à Strasbourg, ou encore la société européenne de physique à Mulhouse.

On trouve aussi en Alsace de nombreuses initiatives des collectivités territoriales en matière de R&D, dans le cadre notamment du contrat triennal « Strasbourg, capitale européenne ».

Tous ces éléments contribuent pleinement à la mise en réseau scientifique de la région pour faire qu'au final, l'Alsace est très bien placée en matière de recherche publique (au 7^{ème} rang français en 2002 en ce qui concerne la dépense intérieure publique).

L'Alsace est cependant moins avancée dans deux autres domaines : celui de la recherche en entreprise (malgré la présence de grandes multinationales, l'Alsace n'occupait en 1999 que le 13^{ème} rang en France dans ce domaine, car les filiales des grands groupes présents dans la région y développent trop rarement des activités de R&D et que les entreprises alsaciennes leader sur leur marché restent de taille modeste), et celui des PPP. C'est surtout durant les dernières années que l'on a pu observer des difficultés dans l'utilisation des financements nationaux pour la R&D.

La Région Alsace a donc décidé de renforcer sa politique de compétitivité et d'innovation par plusieurs mesures comme par exemple :

- l'accès équitable pour tous au haut débit de communication,
- la mise en place d'une véritable chaîne de l'innovation entre tous les acteurs publics et privés avec le lancement en 2006 d'un nouvel appel à projets, l'activation du réseau CONECTUS, et la mise en place d'un futur Club de l'innovation,
- le renforcement des compétences en propriété intellectuelle (reposant sur le Centre d'Etudes Internationales de la Propriété Intellectuelle de Strasbourg),
- la valorisation de la commercialisation des technologies et des produits innovants,

- la construction d'une politique ambitieuse de veille et d'intelligence économique (projet COGITO de 2002 ou projet d'université européenne d'intelligence économique).

L'ensemble de ces mesures devant également prendre corps dans le cadre d'une coopération transfrontalière rhénane ou internationale.

Bade-Wurtemberg

La partie INTERREG du Bade-Wurtemberg possède également des infrastructures particulièrement performantes en matière de R&D. On y trouve un réseau dense d'institutions et de structures d'innovation, proches du monde économique : 8 Instituts Fraunhofer (physique appliquée des solides, dynamique de court terme, techniques de mesure physique, systèmes d'énergie solaire et mécanique des matériaux solides à Freiburg ; technologie chimique, traitement des données et informations, recherche en matière de systèmes et d'innovations à Karlsruhe), un centre de recherche de l'association Helmholtz à Karlsruhe (techniques environnementales, climatologie, énergie, techniques des microsystèmes, médecine et nanotechnologies), une série de centres de transferts de technologies et de nombreux centres de transfert de la fondation Steinbeis affiliés aux universités et grandes écoles du Pays de Bade.

Par ailleurs, la Région technologique de Karlsruhe est l'une des régions leader en Allemagne et en Europe en matière de recherche et développement technologique. Elle a été récompensée par la Commission européenne, qui lui a attribué à plusieurs reprises l'*Award for Excellence for Innovative Regions*.

Ses principales spécificités sont : une offre universitaire particulièrement attractive, des clusters dans les secteurs des hautes technologies et des technologies de l'information (nanotechnologies, techniques des microsystèmes, mécatronique, technologies des matériaux, robotique, technologies de production et de procédés, ingénierie automobile, technologies de l'énergie, de l'environnement et biotechnologies...) ainsi que de nombreux centres de transfert de technologie. Toutes ces richesses offrent aux créateurs et innovateurs un environnement particulièrement dynamique et propice, comme par exemple le KEIMForum, constitué en 2005 pour soutenir la création d'entreprises et le management de l'innovation issus des universités et des pôles de recherche de la région Karlsruhe/Pforzheim. Il est également à mentionner la coopération stratégique entre le pôle de recherche, l'université de Karlsruhe et la 'Karlsruhe Institute of Technology' (KIT).

Dans le sud du Rhin supérieur, qui fait également partie des régions les plus dynamiques d'Allemagne, de nombreux centres régionaux de compétence et de transfert de technologie se sont formés autour des infrastructures et de l'offre en R&D de l'université de Freiburg. Ces structures sont intégrées dans la politique de R&D technologique du Land de Bade-Wurtemberg, qui leur accorde des moyens financiers importants, principalement pour le développement des secteurs de l'automobile, des techniques de production, des services informatiques, de la photonique, des télémedias et de la santé, ainsi que des technologies transversales tels que la technique des systèmes ou les sciences des matériaux.

Parmi les réseaux de centres de compétences du Bade Wurtemberg, on retrouve par exemple *Phonotics BW e.V.* (domaine de l'optique), *BioPro Baden-Württemberg GmbH* (domaine de la biotechnologie et des sciences de la vie), *Baden Württemberg Connected* (secteur des technologies innovantes) ou la *Medien- und Filmgesellschaft Baden-Württemberg* (domaine des nouvelles technologies, des medias et du cinéma).

En outre, un centre de compétences spécifiques dans les domaines des sciences de la vie, de l'énergie et de l'environnement a été créé à l'université de Karlsruhe.

Le centre *Steinbeis-Europa* joue un rôle innovant dans la mise en réseau de partenaires européens et le transfert de technologie européen.

Enfin, l'exploitation des brevets est encouragée par le *Technologie-Lizenzbüro der baden-württembergischen Hochschulen GmbH* et les *spin-off* et autres créations d'entreprises apparaissant dans cet environnement universitaire sont soutenues de manière ciblée par diverses initiatives au niveau du Land.

Rhénanie-Palatinat

La Rhénanie-Palatinat dispose elle aussi d'un réseau dense d'établissements d'enseignement supérieur, d'instituts de recherche et de centres de transferts affiliés. Des universités d'Etat, des universités privées et une pluralité de structures non universitaires et d'instituts de recherche, financées en partie de manière conjointe par le Land et le Bund, forment ensemble un large spectre allant des techniques des sciences de la vie aux sciences humaines. Parmi les domaines innovants de la R&D, on retrouve, entre autres, les technologies de la communication et de l'information, l'ingénierie, les sciences des matériaux, le design dans les media et la médecine. L'innovation dans le domaine des media et des TIC est un moteur important pour l'économie du Land : ce secteur regroupe en effet 7 600 entreprises employant environ 42 000 personnes, pour un chiffre d'affaire annuel d'environ 7 milliards d'euros.

Concernant la partie INTERREG de la Rhénanie-Palatinat, il faut également souligner les activités de recherche de l'université de Coblenche-Landau. Durant les dernières années, Coblenche est devenue une place forte essentiellement dans le domaine des mathématiques et de l'informatique (intelligence artificielle, graphisme informatique, réseaux de Petri, systèmes de publication, commerce électronique, e-learning, ...). Par ailleurs, la ville de Landau dispose d'un centre d'entrepreneurs, dans lequel on recense chaque année environ 250 créations d'entreprises, essentiellement dans le domaine du commerce, des services aux entreprises et du bâtiment.

Suisse du Nord-ouest

La ville de Bâle, dans l'espace de la Suisse du Nord-ouest, constitue le centre d'innovation le plus important de l'espace du Rhin supérieur. On recense plus de 40 000 chercheurs dans le seul secteur des sciences de la vie, ce qui représente la plus grande densité régionale de chercheurs dans ce domaine au niveau mondial. Dans ce même domaine, à côté de l'industrie pharmaceutique et des instituts de recherche privés, l'université de Bâle représente l'un des acteurs les plus actifs dans l'innovation. L'université de Bâle

fait partie des leaders mondiaux dans le domaine des sciences de la vie et de la nanotechnologie.

La région de Bâle dispose d'excellentes infrastructures en matière de R&D et de transfert de technologie, qui sont sans cesse adaptées à l'évolution des besoins. Ainsi, par exemple, en complément des nombreux établissements déjà existant, la ville de Bâle va accueillir à partir de 2007 un nouveau centre de recherche dédié aux systèmes biologiques, pour lequel le canton va investir plus de 10 millions de francs suisses et dans lequel sera réalisé le projet pionnier SystemX, unique en Europe.

L'initiative *I-net Basel* se donne pour objectif une meilleure mise en réseau des acteurs dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, l'objectif de l'initiative *MetroBasel* est de promouvoir une concertation entre les acteurs pour la promotion de l'agglomération baloise plus performante et davantage orientée vers l'avenir.

On peut citer également le *Sciencepark Basel*, organisation privée qui s'étend sur 40 000 m² et représentera à partir de 2007 le deuxième plus grand parc d'innovation en Suisse dans le domaine des biotechnologies. Le Campus Novartis va quant à lui créer plusieurs centaines d'emplois hautement qualifiés dans le domaine des hautes technologies, de même que le nouveau centre de production de Roche, dans le domaine des biotechnologies, qui va créer 150 postes de recherche hautement qualifiés grâce à un investissement de 400 millions de francs suisses.

Si Bâle se place aujourd'hui au deuxième rang des régions suisses en termes d'importance économique, cela est dû principalement au dynamisme et à l'orientation mondiale des capacités d'innovation de son économie locale. Parmi les branches les plus importantes, on retrouve la santé, la logistique et les transports, les services financiers, les technologies de l'information, les techniques de l'énergie, la microtechnique et la nanotechnologie. La capacité d'innovation de la ville joue un rôle particulièrement important dans les branches à haute intensité technologique.

Un autre élément important à souligner dans ce contexte est la création de la haute école technologique de la Suisse du Nord Ouest. Celle-ci, avec l'institut Paul Scherer, constitue non seulement le point fort de la nanotechnologie à l'université de Bâle mais revêt également une grande importance pour l'innovation dans le canton d'Argovie, très orientée vers les technologies des minéraux et des matériaux, la construction mécanique et les sciences de la vie. Il faut noter également la transformation du campus de recherche et de création de Brugg Windisch en un parc technologique.

Par ailleurs, le canton a créé un fonds de recherche pour la promotion de la coopération entre science et économie. Enfin, la politique des clusters menée par le canton de Soleure dans les domaines de l'industrie de précision, de la logistique d'entreprise, les microtechnologies, de la nanotechnologie, des sciences de la vie et des services peut être citée comme exemple à suivre en matière de mise en réseau des activités de R&D dans le Nord Ouest de la Suisse.

A noter également que le soutien à l'innovation et à la compétitivité sera désormais un objectif prioritaire de la

Confédération helvétique dans le cadre de la Nouvelle politique régionale.

Rhin supérieur

Le Rhin supérieur dispose d'un réseau dense et remarquable d'universités, qui sont actives depuis longtemps dans le domaine de la coopération transfrontalière (par exemple dans le cadre d'EUCOR). Plus particulièrement, les universités de Bâle, de Freiburg et de Strasbourg, qui selon le classement dit de "Shangai" font partie des 100 meilleures universités du monde, ainsi que l'université technique de Karlsruhe, présentent un potentiel exceptionnel avec une densité territoriale unique au monde.

Avec un montant de dépenses consacrées à la R&D représentant 2,5 % du PIB de l'ensemble de l'espace, le Rhin supérieur dépasse largement la moyenne européenne (2 %). La compétitivité internationale de l'espace du Rhin supérieur repose essentiellement sur la dynamique du secteur clé des sciences de la vie. Le Rhin supérieur constitue en effet, à l'échelle européenne, la région la plus dynamique dans le domaine des sciences de la vie et s'affirme remarquablement au niveau mondial dans ce domaine : 40 % des groupes leaders mondiaux dans le domaine de l'industrie chimique et pharmaceutique ont une filiale dans le Rhin supérieur, le secteur des biotechnologies dans le Rhin supérieur rassemble à lui seul 400 entreprises, on trouve dans l'espace 150 instituts de recherche, dans lesquels travaillent plus de 15 000 chercheurs hautement qualifiés.

Une autre caractéristique structurelle importante de l'innovation et de la compétitivité dans le Rhin supérieur est la coopération étroite entre les établissements scientifiques et les centres de transferts dans le domaine des technologies appliquées.

De nombreuses initiatives ou projets transfrontaliers ont été réalisés dans les années passées avec le soutien des différentes générations de programmes INTERREG :

- L'initiative Biovalley : fondée en 1996, l'association relie étroitement différentes structures et entreprises clés dans le domaine des sciences de la vie. Elle coopère avec d'autres initiatives au niveau mondial (Medicon valley pour le nord de l'Europe et la région d'Oxford/Cambridge). A ce jour, l'initiative a permis la création de 5 000 emplois directs et de 15 000 emplois indirects.
- L'initiative Nanovalley: dans le domaine de la nanotechnologie, le Rhin supérieur présente la densité la plus importante d'Europe en matière d'établissements de recherche, autour d'un centre situé à Karlsruhe et dans le cadre d'un réseau (Nanomat) créant des synergies transfrontalières entre universités, instituts et entreprises.
- Neurex: il s'agit d'une initiative de recherche fondamentale dans le domaine des neurosciences, réunissant les universités de Bâle, Freiburg et Strasbourg, à laquelle participent plus de 100 laboratoires et 1 000 chercheurs, cliniciens, ingénieurs et techniciens, et qui dispose d'un grand potentiel en matière de coopération avec des groupes pharmaceutiques d'envergure mondiale.

- Rhin Tech Enterprise : une initiative dans le domaine des transferts de technologie
- New Energy BASE et RegioNer: deux initiatives dans le domaine des énergies renouvelables
- Rhena Phonotics: une initiative dans le domaine de la technologie optique
- ITADA: un institut pour la mise en place de techniques alternatives dans l'agriculture
- EUCOR URGENT: initiative interdisciplinaire entre les instituts géologiques des universités de Bâle, Freiburg, Karlsruhe, Strasbourg, et de nombreuses autres universités européennes.
- ELTEM (EUCOR Learning and Teaching Mobility): une initiative en faveur de la promotion de la mobilité dans le domaine des neurosciences.

3. ANALYSE AFOM

3.1. Atouts

- Proportion élevée de secteurs à fort potentiel de croissance, forte orientation des entreprises vers la recherche
- Densité importante d'infrastructures de R&D, dont certaines disposent d'un niveau d'excellence international
- Un Cluster transfrontalier dans le domaine des sciences de la vie, compétitif au niveau international
- Dans d'autres domaines innovants à fort potentiel, des réseaux transfrontaliers ont déjà été constitués dans le cadre des programmes INTERREG II et III
- Forte attractivité du Rhin supérieur dans le domaine de la recherche de pointe
- Forte densité d'universités faisant partie des 100 meilleures universités mondiales
- Forte orientation à l'innovation, aussi dans les branches traditionnelles de l'économie et les instituts de R&D sont fortement orientés vers le transfert de technologie
- La participation des dépenses de R&D au PIB du Rhin supérieur (2,5 %) est supérieure à la moyenne européenne (2 %)
- Bonne mise en réseau entre les domaines de la recherche, du développement et des entreprises, PPP
- Nombreuses initiatives privées (Biovalley, Metrobasel)

3.2. Faiblesses

- Seul le cluster des sciences de la vie connaît à l'heure actuelle un véritable développement transfrontalier
- Les potentiels de développement de clusters transfrontalier dans d'autres domaines d'avenir n'en sont encore qu'au début de leur exploitation
- Il n'existe pas de politique concertée transfrontalière dans le domaine de la R&D au niveau du Rhin supérieur
- Hormis dans le domaine des sciences de la vie, les sous-espaces nationaux du Rhin supérieur sont encore très focalisés sur les enjeux nationaux en matière de R&D
- Au sein de la coopération transfrontalière dans la région du Rhin supérieur, on ne trouve que peu de projets ou initiatives ayant

un caractère véritablement trinational et se basant sur les potentiels de la région du Rhin supérieur dans son ensemble

- Les besoins et les potentiels des secteurs d'avenir ne sont pas clairement communiqués au niveau transfrontalier, on ne connaît pas clairement les chaînes de production transfrontalières existantes, et les manques à combler par une mise en réseau transfrontalière des acteurs clés pour parvenir à une exploitation optimale des potentiels existants ne sont pas clairement identifiés
- Les différences dans les priorités et les instruments des politiques nationales respectives en matière de R&D gênent le développement d'actions intégrées au niveau transfrontalier
- La promotion et la commercialisation au niveau international de l'image du Rhin supérieur comme un espace innovant ne sont pas suffisamment soignées et concertées (ainsi par exemple, c'est la région technologique de Karlsruhe, et non le Rhin supérieur dans son ensemble, qui fait partie du réseau des régions innovantes - International Competitiveness Report)
- L'équipement du Rhin supérieur dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, technologie de base en matière d'innovation, est insuffisant et très fortement marqué par les politiques nationales respectives dans le domaine des télécommunications
- L'artisanat n'est pas suffisamment pris en considération comme un acteur important du processus d'innovation et n'est pas intégré aux clusters du Rhin supérieur
- Insuffisance du foncier réellement disponible et adapté à la demande

3.3. Opportunités

- Le développement ciblé d'autres structures de type cluster dans les secteurs d'avenir (nanotechnologies, photonique, automobile) permettrait la création d'emplois dans des secteurs hautement innovants et pourrait être une solution appropriée à la restructuration des secteurs industriels classiques
- Une intensification de la coopération transfrontalière dans le domaine de la R&D et un soutien renforcé au transfert de technologies tout au long de la chaîne de production permettrait une croissance durable des taux de création d'entreprises dans chacun des sous-espaces nationaux
- Une intensification de la coopération transfrontalière permettrait également le renforcement de l'image du Rhin supérieur comme une place forte de l'innovation en particulier dans le contexte de l'Union européenne : le Rhin supérieur peut tirer un avantage compétitif certain d'un positionnement en tant que région de pointe au niveau européen, dans la perspective du 7ème PCRDT et également dans la perspective de l'implantation éventuelle d'institutions européennes
- Une stratégie concertée au niveau du Rhin supérieur dans son ensemble et orientée vers les besoins de l'espace permettrait de mieux intégrer les politiques nationales et de les cibler sur le Rhin supérieur : l'effectivité et l'efficacité des ressources financières nationales limitées peuvent ainsi être renforcées grâce à un positionnement trinational

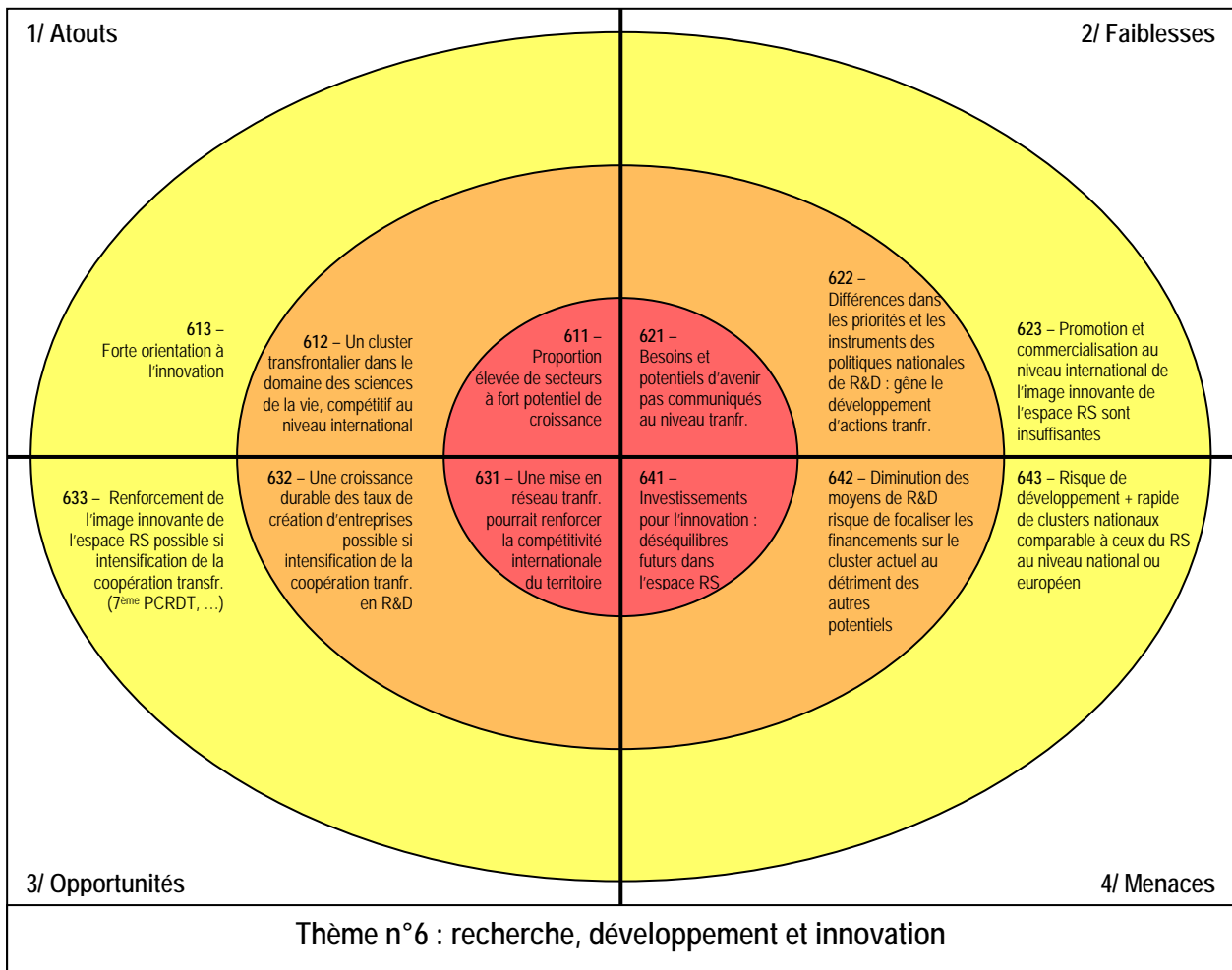
- La compétitivité internationale du territoire peut être renforcée durablement par une mise en réseau transfrontalière qui permettrait d'atteindre, dans les secteurs clés, les tailles critiques nécessaires à un positionnement efficace sur le marché international
- La compétitivité internationale de la structure économique existante peut également être renforcée par l'intensification des transferts transfrontaliers de connaissances et de savoir faire ainsi que par un développement trinational concerté de produits ayant un fort potentiel sur le marché (par exemple dans le domaine des énergies alternatives, des automobiles ou de la nanotechnologie)
- Emergence d'un pôle industriel et de maintenance aéronautique dans le sud de l'espace

3.4. Menaces

- Les besoins élevés en investissement pour la promotion de l'innovation ne pourront pas être satisfaits de manière équilibrée dans les trois sous-espaces nationaux dans les prochaines années ; dès lors, l'objectif de Lisbonne risque de ne pas être atteint pour le Rhin supérieur dans son ensemble (3 % du PIB pour la R&D)
- Tant qu'il n'existera pas une politique concertée de soutien à l'innovation au niveau transfrontalier, orientée sur les compétences de chacun, le Rhin supérieur ne pourra pas véritablement exploiter ses principaux avantages concurrentiels (USP) au niveau international
- La diminution des moyens financiers disponibles pour la R&D pourrait conduire à une focalisation croissante sur le développement du cluster performant des sciences de la vie, au détriment des autres potentiels en termes de clusters, qui resteraient sous exploités
- Compte tenu de la concurrence internationale sur le marché du personnel hautement qualifié, les besoins en compétences spécialisés du Rhin supérieur ne pourront pas être couverts à l'avenir sans la mise en place d'une stratégie de marketing ciblée
- A renforcer de façon trop exclusive les capacités de R&D dans certains domaines d'innovation bien précis, on risque de négliger les autres dimensions d'importance que sont le transfert de technologie et le développement de produits, et donc également les gains de parts de marché sur le marché international
- Il existe un risque que des clusters nationaux comparables à ceux du Rhin supérieur se développent plus rapidement au niveau national dans d'autres régions d'Europe que dans une perspective transfrontalière dans l'espace du Rhin supérieur, du fait notamment de conditions initiales plus favorables
- La complexité et la lourdeur des programmes transfrontaliers de R&D ainsi que le fossé important entre l'efficacité des structures de décision transfrontalière et les besoins du marché rendent plus difficile une exploitation ciblée et performante des potentiels du Rhin supérieur
- Du fait d'une situation toujours très tendue sur le marché du travail et du niveau limité des crédits publics disponibles, une politique coûteuse de promotion ciblée et de développement concerté dans des secteurs clés risque de ne pas être soutenable politiquement

- Tant qu'il n'existera pas une politique de gestion concertée de l'innovation au niveau transfrontalier dans les domaines relatifs à la science, à la recherche, au transfert de technologie et à la formation, la menace de stratégies purement nationales perdurera
- Fondamentalement, le risque qu'une politique de soutien exclusif à certains clusters provoque le développement, au niveau régional, d'une « monostructure de haut niveau », existe - or les chocs économiques conjoncturels ou les tensions sur les marchés ont des effets négatifs plus violents dans ce type de région monostructurelle que dans des régions connaissant un développement plus diversifié (comme cela a pu être constaté lors du choc dans le domaine des technologies de l'information et de la communication il y a quelques années)

Priorisation des points AFOM



4. PROPOSITIONS D'INDICATEURS TRANSFRONTALIERS

- Volumétrie et typologie des domaines à potentiel transfrontalier dans le Rhin supérieur
- Evolution du succès, volumétrie et typologie des entreprises travaillant dans les domaines à potentiel transfrontalier
- Evolution, volumétrie et typologie des créations d'entreprises dans les domaines à potentiel transfrontalier
- Evolution, volumétrie et typologie des implantations d'entreprises extérieures dans les domaines à potentiel transfrontalier
- Volumétrie et typologie des brevets développés conjointement
- Volumétrie et typologie des produits développés conjointement
- Volumétrie et typologie des projets ou initiatives transfrontalières de recherche
- Volumétrie et typologie des chercheurs mobiles d'un point de vue transfrontalier

Innovation et compétitivité

Thème n°7 : Culture & tourisme

1. CONTEXTE

La culture et le tourisme sont deux richesses essentielles pour le Rhin supérieur qui reposent sur un patrimoine historique et naturel très important mais également sur un dynamisme de sa création qu'il convient d'encourager. A la croisée de l'économie et de l'emploi, de l'innovation et de l'éducation, la culture et le tourisme sont deux aspects définissant le mode de vie rhénan.

Le tourisme et de la culture jouent un rôle non négligeable dans le rapprochement entre populations et espaces et contribuent à une meilleure compréhension mutuelle. La dimension économique est également à mettre en exergue. Les dépenses des visiteurs ont des impacts directs et indirects sur les économies locales en termes de revenus, de recettes en devises, d'emploi, de valeur ajoutée, d'investissement, de production et de perspectives commerciales. Le tourisme et la culture contribuent tout autant à la diversification de l'économie qu'à la protection de l'environnement et au développement social, culturel, économique et régional et à l'attractivité générale de cet espace. Le tourisme et la culture sont donc des moteurs essentiels du développement du Rhin supérieur.

2. DIAGNOSTIC

Politique culturelle et touristique

Le Rhin supérieur se caractérise par une politique culturelle et touristique engagée et par le développement de synergies transfrontalières en matière de projets touristiques et culturels. Le patrimoine culturel et touristique est riche et diversifié, spatialement bien réparti, ce qui rend cet espace particulièrement attractif pour les visiteurs.

Deux groupes de travail (« Culture » et « Politique économique ») ont été mis en place par la Conférence du Rhin supérieur afin de créer les conditions cadres pour le développement et la promotion commune des offres culturelles et touristiques.

Culture

Si la réalisation de projets communs, comme par exemple le PassMusée (INTERREG II), qui est un peu l'emblème de la coopération transfrontalière dans ce domaine avec plus de 170 musées réunis actuellement, l'ExpoTriRhena, le Réseau du Patrimoine de la Regio TriRhena, et diverses initiatives dans le domaine de l'Art, ont connu des développements réjouissants, certains projets ont démontré la nécessité de forger une identité et une image communes, en réalisant des actions de communications communes comme cela a été le cas pour le portail touristique unique des villes de Freiburg, Colmar, Mulhouse, et Bâle.

La place de la culture dans chacune des sous-régions est forte avec la présence de nombreux équipements, mais on note (par exemple en

Alsace) des efforts à porter sur la création qu'il convient d'encourager.

Ci-dessous quelques autres exemples de projets ou de manifestations culturels transfrontaliers :

- 2003, création du Réseau du Patrimoine de la Regio TriRhena : réunit associations engagées dans la conservation de l'héritage local et régional, encourage la coopération entre sociétés culturelles et soutient la recherche et la publication
- Contrat de coopération entre les trois ateliers de restauration des cathédrales de Strasbourg, Freiburg et Bâle
- RegioArtline : plateforme Internet pour faire connaître la création artistique dans le Rhin supérieur, présentation d'artistes, publications discutées, calendrier des manifestations et publication mensuelle depuis 2005
- Kunstportal Pfalz : portail artistique transfrontalier au Nord
- La Régionale : série trinationale d'expositions des arts plastiques, 11 sites d'exposition de la partie Sud présentent pendant un mois les œuvres d'artistes
- Prix Bartholdi : créé en 2001 à Colmar, pour promouvoir la dimension internationale des cursus universitaires économiques et la mise en place de cursus bi ou trinationaux, récompense les personnalités de leurs efforts particuliers en faveur de la coopération
- Prix de littérature Johann Peter Hebel, qui existe depuis les années 1930, du Land Bade Württemberg pour des écrivains

Environ 60 projets ont concerné la culture depuis le début d'INTERREG, avec pour certains des difficultés de mise en œuvre dues, par exemple, à des définitions divergentes des catégories artistiques, des partenaires de projets équipés différemment dans les trois pays, un ancrage trop fort dans la scène régionale ou des malentendus interculturels.

Tourisme

L'intérêt d'une approche touristique transfrontalière est de se servir de l'unité du Rhin supérieur et de son fort patrimoine naturel et historique afin de créer une offre commune qui mette en valeur cette dimension et qui apporte une plus-value au visiteur par la mixité de cultures présentes mais également par la persistance de racines communes.

Les 23 millions de nuitées enregistrées en 2005 témoignent de l'importance du tourisme pour l'économie locale. Différents éléments constituent des atouts certains :

- des sites culturels attractifs, la beauté des paysages, le caractère relativement intact de la nature, leur diversité et leur caractère trinational renforcent l'attractivité touristique
- l'offre touristique de lieux de cure et de cure thermale, l'organisation de festivals, concerts, conférences, de congrès et de foires viennent compléter cette offre
- La proximité des Vosges, de la Forêt Noire, de la forêt du Palatinat et du Jura assure un solide potentiel touristique malgré des liaisons encore difficiles par transports publics
- Des parcs d'attraction offrent également des atouts intéressants. L'Europapark dépasse ainsi largement les frontières nationales,

une partie importante des salariés habite en Alsace et 40 % des visiteurs sont français ou suisses. Si la synergie entre l'Ecomusée et le nouveau Bioscope se développe, un nouveau pôle d'attraction fort serait créé

Les différentes structures touristiques ont également saisi l'importance d'une commercialisation commune, en engageant des initiatives intéressantes :

- Le portail touristique unique et la mise en commun des supports de communication, avec son accueil commun à l'EuroAirport entre Freiburg, Colmar, Mulhouse et Bâle
- dans le Nord, l'Association touristique Vis-à-vis avec son offre transfrontalière, concrétisée notamment sous la forme d'un Pass Gourmet ou d'une carte intitulée "Route touristique franco allemande", et un guide des attractions de la région en deux langues
- Dans le Sud, un « Regio Ticket » introduit en 2003
- L'édition d'un guide touristique et gastronomique de la région est également disponible dans les deux langues

Le Rhin supérieur a accueilli en 2005 près de 9.5 millions de touristes et comptabilisé près de 24 millions de nuitées au sein de ses 3 800 établissements et structures recensés.

Hôtes et nuitées

Entre 2000 et 2005, le nombre d'hôtes nationaux et étrangers a augmenté de 78.8 % (soit près de 4,2 millions d'hôtes). Les nuitées quant à elles ont augmentées de 48.4 % (soit une augmentation de près de 7.8 millions de nuitées).

En 2005, la partie INTERREG du Bade-Wurtemberg attirait à elle seule 50.1 % du nombre total d'hôtes et 58.0 % des nuitées, suivi de près par l'Alsace avec 36.2 % d'hôtes et 28.4 % des nuitées.

hôtes	#	%	année	nuitées	#	%	année
BW ¹	4'756'697	50.1%	2005	BW ¹	13'808'482	58.0%	2005
RLP ²	376'951	4.0%	2005	RLP ²	1'139'343	4.8%	2005
Elsass	3'439'000	36.2%	2005	Elsass	6'773'000	28.4%	2005
JU	44'746	0.5%	2002	JU	294'201	1.2%	2002
BS	383'902	4.0%	2005	BS	785'388	3.3%	2005
BL	100'632	1.1%	2005	BL	199'665	0.8%	2005
AG	254'839	2.7%	2005	AG	598'870	2.5%	2005
SO	142'974	1.5%	2005	SO	228'744	1.0%	2005
Total	9'499'741	100%		Total	23'827'693	100%	

1) Lörrach, Waldshut, Mittlerer et Südlicher Oberrhein

2) Landau in der Pfalz, Gernersheim, Südliche Weinstrasse sans Dahner Felsenland et Hauenstein

Touristes étrangers

hôtes	# nationaux	# étrangers	% part étrangers	année
BW ¹	4 756 697	1 126 211	23,7 %	2005
RLP ²	531 796 ³	-	-	2005
Alsace	3 439 000	1 382 000	40,2 %	2005
JU	44 746	10 863	24,3 %	2002
BS	383 902	256 054	66,7 %	2005
BL	100 632	44 940	44,7 %	2005
AG	254 839 ³	-	-	2005
SO	142 974	57 630	40,3 %	2005
Total	9 654 586	2 877 698		

1) Lörrach, Waldshut, Mittlerer et Südlicher Oberrhein

2) Landau in der Pfalz, Gernersheim, Südliche Weinstrasse sans Dahner Felsenland et Hauenstein

3) Hôtes (inclus hôtes étrangers)

Si certains sous-espaces nationaux ne semblent guère attirer des touristes étrangers comme la partie INTERREG du Bade-Wurtemberg (23,7 % du nombre total d'hôtes enregistrés en 2005) et ne bénéficient surtout que d'une clientèle de nationaux, certains cantons suisses, comme le demi-canton de Bâle-Ville en raison de son statut de métropole à la croisée de

3 pays, attirent jusqu'à 66,7 % d'hôtes étrangers.

L'Alsace se positionne légèrement en dessous de la moyenne de 43,2 % avec 40,2 % d'hôtes étrangers, ainsi que le canton de Soleure avec 40,3 %.

Taux d'occupation

Le taux d'occupation est également contrasté. Le demi-canton de Bâle-Ville bénéficiait en 2005 du meilleur taux puisqu'il affichait 48 %, se situant bien au dessus de la moyenne de 29,4 %. Ceci vraisemblablement en raison du faible nombre d'hébergements disponibles (52 établissements).

Alors que la partie INTERREG du Bade-Wurtemberg atteint un taux d'occupation honorable au regard du nombre d'hébergements disponibles de 2 495 établissements enregistrés.

Le Canton du Jura peinait quant à lui en 2002 à atteindre un taux d'occupation moyen puisqu'il n'atteignait qu'un taux de 13,9 % pour un nombre d'hébergement supérieur à celui du demi-canton de Bâle-Ville de 85 établissements.

taux occupation	%	année
BW ¹	31,1	2005
RLP ²	27,1	2005
Alsace	28,1	2005
JU	13,9	2002
BS	48	2005
BL	29	2005
AG	29	2005
SO	-	2005

1) Lörrach, Waldshut, Mittlerer und Südlicher Oberrhein

2) Landau in der Pfalz, Germersheim, Südliche Weinstrasse ohne Dahner Felsenland und Hauenstein

séjour	# jours	année
BW ¹	3,2	2005
RLP ²	2,5	2005
Alsace	1,7	2005
JU	-	-
BS	2,1	2005
BL	-	-
AG	-	-
SO	1,7	2005

1) Lörrach, Waldshut, Mittlerer und Südlicher Oberrhein

2) Landau in der Pfalz, Germersheim, Südliche Weinstrasse ohne Dahner Felsenland und Hauenstein

Durée moyenne de séjour

La partie INTERREG du Bade-Wurtemberg bénéficiait en 2005 de la durée moyenne de séjour la plus importante avec 3,2 jours, suivie par la partie INTERREG de la Rhénanie-Palatinat avec 2,6 jours. L'Alsace et le demi-canton de Bâle quant à eux bénéficient d'une durée moyenne de séjour de 1,7 jour. Les destinations disposant d'infrastructures peu adaptées aux jeunes et aux familles favorisent souvent les courts séjours.

3. ANALYSE AFOM

3.1. Atouts

- Attractivité pour les séjours de détente et de proximité de courte durée, pour le tourisme de santé et de bien être
- Ressources précieuses en espace naturel, richesse et diversité du paysage, de l'architecture...
- Qualité de vie (gastronomie, services, ...)
- Forts potentiels culturels, historiques et patrimoniaux
- Notoriété importante de l'espace
- Potentiel de développement important de la para-hôtellerie (tourisme rural, vert, ...)

3.2. Faiblesses

- Durée de séjour courte
- Haute sensibilité climatique
- Déficit en équipements ouverts de sports et de loisirs
- Déficit du tourisme de congrès et de séminaires
- Insuffisance du développement du tourisme de cure et thermal
- Manque de renouvellement des équipements touristiques et d'une offre hôtelière de qualité et suffisante
- Malgré les efforts de coopération transfrontalière, manque de collaboration entre les professionnels impliqués
- Insuffisante promotion et coordination des manifestations culturelles
- Insuffisant soutien à la création artistique
- Animation nocturne plutôt faible
- Qualité de l'accueil à améliorer (formations linguistiques, interculturelles, ...)
- Déficit en transports publics (notamment sur l'axe Est/Ouest et vers les zones rurales et montagneuses)

3.3. Opportunités

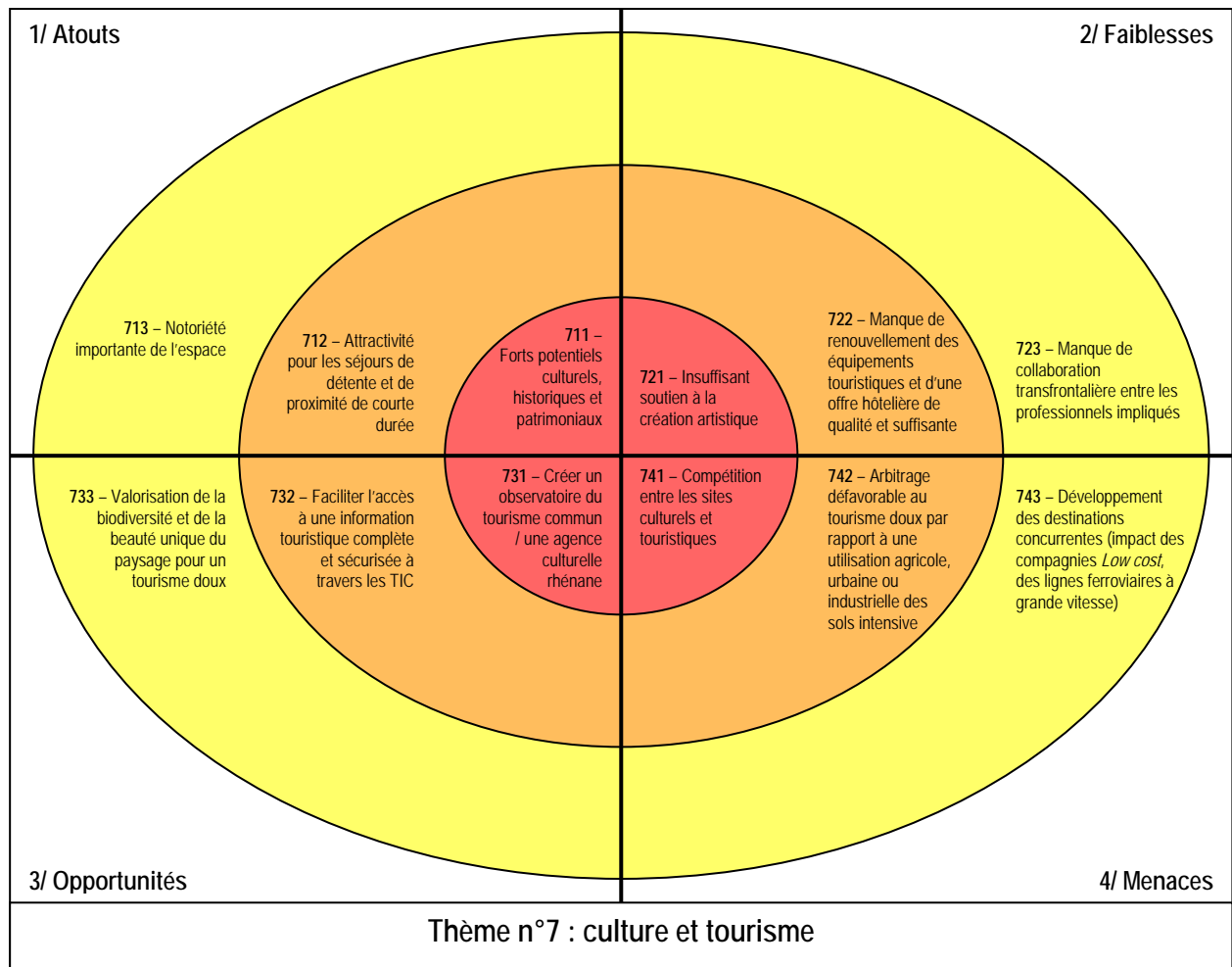
- Valorisation de la biodiversité et de la beauté unique du paysage pour un tourisme doux
- Intégration de la gastronomie et de l'agriculture pour le développement d'une identité culturelle et tourisme plus proche de la nature (marchés paysans transfrontaliers, label pour les produits de l'espace, utilisation des produits du terroir pour la gastronomie)
- Utilisation des transports durables dans le cadre des loisirs et vacances (transports en commun, voies ferrées, fluviales, cyclables)
- Mise en place d'un fonds transfrontalier pour l'acquisition d'œuvres
- Renforcer les projets de coopération et de marketing commun
- Veiller à une offre homogène et diversifiée sur des thématiques culturelles porteuses
- Promouvoir les échanges entre tous les acteurs du tourisme et de la culture
- Créer un observatoire ou une agence du tourisme commun ainsi qu'une agence culturelle rhénane
- Développer un portail Internet pour le Rhin supérieur ainsi que des supports multimédia (CD-ROM) pour présenter et vendre ensemble les produits
- Faciliter l'accès à une information touristique complète et sécurisée à travers les TIC
- Parcs naturels et paysages selon la Charte Européenne du Tourisme Durable
- Création de référentiels communs entre les parcs naturels sur la réserve de biosphère transfrontalière. Candidature commune des parcs naturels à la Charte Européenne du Tourisme Durable
- Rendre les entreprises touristiques plus compétitives
- Grande potentialité par la présence de nombreuses friches (militaires, industrielles, ferroviaires, ...)

- Potentialité forte par une plus grande accessibilité (desserte aérienne renforcée, LGV Est ; Rhin-Rhône ; Magistrale, ...)

3.4. Menaces

- Développement de destinations concurrentes (impact des compagnies low cost, des lignes ferroviaires à grande vitesse)
- Crise économique internationale
- Compétition entre les sites culturels et touristiques (par ex., parcs d'attraction)
- Arbitrage défavorable au tourisme doux par rapport à une utilisation agricole, urbaine ou industrielle des sols intensive

Priorisation des points AFOM



4. PROPOSITION D'INDICATEURS TRANSFRONTALIERS

- Volumétrie et typologie des nouvelles offres touristiques et culturelles transfrontalières ou présentations communes des offres existantes
- Evolution, volumétrie et typologie des visiteurs et nuitées supplémentaires
- Evolution et volumétrie du Rhin supérieur sur le marché des vacances de courte durée
- Evolution de la perception de la région comme lieu de destination chez les voyageurs et les touristes potentiels
- Evolution de l'exploitation de potentiels supplémentaires dans le tourisme de proximité
- Evolution, volumétrie et typologie de la part relative de spectateurs/visiteurs en provenance des régions voisines de l'espace
- Volumétrie et typologie des nouveaux groupes cibles atteints
- Evolution, volumétrie et typologie du « tourisme culturel » dans la région

Développement intégré

Thème n°8 : Aménagement du territoire

1. CONTEXTE

La question de savoir comment promouvoir un développement intégré et transfrontalier des potentiels existants au niveau du Rhin supérieur prend de plus en plus d'importance et s'affirme comme un enjeu transversal de la coopération transfrontalière dans cet espace. Le concept moderne de l'aménagement du territoire ne se limite plus à la question de l'harmonisation des planifications nationales et régionales, il se concentre bien plus sur l'élaboration et la mise en œuvre d'actions transversales, en réseaux, dépassant les frontières des secteurs et se donnant pour objectif un pilotage actif du développement d'ensemble de l'espace transfrontalier. Ainsi, la politique d'aménagement du territoire transfrontalier devient le moteur central du développement régional, c'est elle qui identifie les besoins, définit les priorités en termes de développement et met en œuvre des concepts intégrés.

Par son caractère transversal, la politique transfrontalière d'aménagement du territoire croise en de nombreux points les politiques sectorielles nationales, régionales et communales. Son défi principal lors des prochaines années sera justement de parvenir à faire évoluer l'orientation purement sectorielle de ces politiques, au profit d'une vision plus intégrée et axée autour des forces et faiblesses majeures de l'ensemble de l'espace du Rhin supérieur. Parallèlement, l'espace de référence pour la politique d'aménagement du territoire au niveau transfrontalier ne sera plus uniquement le territoire du Rhin supérieur en lui-même : cette politique devra de plus en plus intégrer la dimension du positionnement performant de l'espace transfrontalier au niveau européen et international. Ce positionnement performant signifiant notamment que le dynamisme, l'attractivité et la compétitivité de cet espace soient renforcés tout en veillant à une protection de ses habitants et de l'environnement et à un polycentrisme urbain exemplaires. Il convient donc d'en définir les axes d'aménagement et de développement pour le mettre en œuvre durablement et structurer les politiques et les efforts de chacun et définir le rôle et les marges de manœuvre réelles pour les acteurs publics.

2. DIAGNOSTIC

Avec sa superficie de 21 000 km², le Rhin supérieur nécessite un pilotage commun et concerté pour son développement. La promotion de la compréhension mutuelle concernant la philosophie, les procédures, les instruments, les bases juridiques et les structures administratives a d'ailleurs constitué le contenu des premières actions trinacionales de coopération.

La forte densité du territoire, la pression foncière grandissante, l'utilisation croissante des espaces libres, l'urbanisation et la suburbanisation, l'augmentation du trafic de personnes et de marchandises, la mise en danger d'un écosystème sensible et la

question de la mise en réseau transfrontalière des zones d'activité constituent les principaux défis d'un aménagement du territoire concerté au niveau du Rhin supérieur. L'espace du Rhin supérieur est caractérisé par sa structure polycentrique assez unique en Europe : on n'y trouve pas une métropole unique, mais de nombreuses grandes villes (Bâle, Freiburg, Mulhouse, Strasbourg, Karlsruhe) et villes moyennes, dont la mise en réseau au niveau transfrontalier est très importante pour permettre d'exploiter efficacement cette particularité.

Durant ces dernières années, un grand nombre de projets transfrontaliers ont vu le jour dans le domaine de l'aménagement du territoire. Le groupe de travail « Aménagement du territoire » de la Conférence du Rhin supérieur est un acteur central de ce développement au niveau du Rhin supérieur. Mais l'on a pu constater ces dernières années également un net regain des activités transfrontalières d'aménagement du territoire au niveau communal, à l'échelle des sous-espaces PAMINA, CENTRE et Agglomération Trinationale de Bâle (ATB).

Le *Cadre d'orientation sur l'aménagement du territoire* de 2001 constitue une étape importante de ce développement. Ce document a en effet défini pour la première fois les principales priorités et objectifs de l'aménagement du territoire dans la perspective transfrontalière de l'ensemble du territoire du Rhin supérieur qui sont :

- Les transports comme clé du rayonnement futur de la région
- Préserver les espaces naturels.
- Développer le réseau de villes pluridimensionnel
- Développer les stratégies économiques et d'implantation communes
- L'accès à l'information, l'éducation et à la formation avec l'innovation
- le Tourisme et la coopération culturelle

Si ces principales orientations restent d'actualité et ont permis de dégager une vision commune, il convient toutefois de les approfondir en réactualisant notamment les données qui ont permis sa conception.

A côté de cela, de nombreux autres projets et initiatives ont été mis en œuvre, dont certains peuvent être cités à titre d'exemple :

- Mise en œuvre d'un système trinational d'information géographique
- Lignes directrices pour le développement de l'espace PAMINA
- Livre blanc pour le développement de l'espace Strasbourg/Ortenau
- Projet trinational pour l'agglomération de Bâle
- Inventaire des grandes surfaces commerciales dans le Rhin supérieur
- Rapport sur les zones d'activité transfrontalières dans le Rhin supérieur
- Cadre d'orientation commun pour l'exploitation des gravières
- Etudes pour la création d'une région métropolitaine européenne dans le Rhin supérieur

Ce dernier projet est particulièrement innovant : il place en effet la question des compétences clés de la région du Rhin supérieur (comme Biovalley par exemple) au centre des réflexions sur l'avenir

de l'espace. Aucun des sous-espaces nationaux constituant l'espace du Rhin supérieur ne pourrait être élevé seul au rang de région métropolitaine, la taille critique nécessaire à cet effet ne peut être atteinte que dans une perspective intégrée et transfrontalière alliant les trois sous-espaces.

Avec ce projet relatif à la région métropolitaine européenne du Rhin supérieur, les trois fonctions centrales d'une telle métropole (fonction intégrée de décision et de contrôle, fonction de renforcement de l'innovation et de la compétitivité et fonction de porte d'entrée - *gateway*) font dorénavant partie des discussions concernant l'aménagement du territoire dans le Rhin supérieur et leur confèrent un caractère bien plus concret qu'il y a une dizaine d'années.

Il est à noter sur cette question que 3 projets différents animés par des acteurs différents traitent actuellement de cette question ce qui témoigne d'un fort intérêt mais par contre les approches, le contenu et notamment le positionnement stratégique et les délimitations envisagées divergent montrent une absence de pilotage commun et de politique de développement et d'aménagement partagée.

Cette concrétisation dans la prise en compte de la question de l'aménagement du territoire se retrouve également au niveau communal et à l'échelle des sous-espaces du Rhin supérieur. Ainsi, de plus en plus de communes et villes voisines se lancent dans des projets concrets de coopération intercommunale, allant de la création de zones d'activité communes à des ébauches de projets d'urbanisation intégrée, en passant par la réalisation de jardins transfrontaliers, la création d'une infrastructure transfrontalière de loisirs, la concertation en matière de planification dans le domaine de la gestion des déchets ou de la santé, le rapprochement en matière d'offre culturelle ou encore la définition d'une offre commune en matière de transports en commun. De même, la perspective de réalisations concrètes en matière d'aménagement concerté du territoire gagne en importance également dans le cadre des Eurodistricts qui sont en train de se constituer et qui témoignent de la nécessité d'un positionnement stratégique commun et d'une organisation des instances de coopération qui a beaucoup à gagner si elle est construite sur le principe de subsidiarité. Des projets pilotes sont d'ailleurs élaborés systématiquement à partir d'objectifs précis d'aménagement.

Les principaux chantiers de la politique transfrontalière d'aménagement du territoire dans les prochaines années sont les suivants :

- Un renforcement de la mise en réseau des villes du Rhin supérieur, afin de développer encore davantage les potentiels, synergies et complémentarités existants
- Un renforcement des centres urbains, en tant que pôles de développement, dans une perspective transfrontalière
- Une intensification de la coopération intercommunale de proximité dans des domaines comme le développement économique, les zones d'activité, la politique du logement ou des transports de proximité
- Le renforcement de l'attractivité des petites villes et des villes moyennes, afin de mieux faire face au problème de la

division fonctionnelle du territoire (entre habitat d'un côté et travail, courses et loisirs de l'autre) qui entraîne une croissance du trafic individuel de personnes

- Le développement des espaces destinés à l'habitat et à l'économie au centre des villes, pour mieux faire face à l'augmentation de l'utilisation des territoires dans les espaces libres en dehors des villes
- La prise en compte du développement démographique dans la planification transfrontalière en matière d'infrastructures
- L'amélioration des conditions et de l'environnement transfrontalier pour l'implantation de nouvelles entreprises, l'ouverture d'opportunités pour le développement transfrontalier des potentiels existants (par exemple, gestion transfrontalière des zones d'activité)
- L'encouragement à la mise en œuvre d'actions contribuant à la gestion durable des zones périphériques (Vosges, Forêt Noire), afin d'éviter que ces zones soient désertées
- Le développement d'initiatives en matière de tourisme durable et tourisme vert, articulées à de nouvelles initiatives en matière d'agriculture durable et écologique (tourisme agricole)
- La protection des espaces naturels par la mise en réseau transfrontalière des zones de protection et des biotopes
- La création de ceintures vertes autour des agglomérations, afin de permettre le développement d'une offre de loisir et de repos de proximité pour les habitants ainsi que la mise en réseau transfrontalière de ces zones au moyen de pistes cyclables
- Le développement des transports en commun transfrontaliers et des axes de transports centraux verticaux
- Le développement d'une politique transfrontalière concertée en matière d'implantation de grandes surfaces
- Le renforcement de la prévention dans les domaines de l'environnement, de la santé et des affaires sociales
- L'orientation des politiques sectorielles nationales et régionales aux objectifs de développement intégrés d'une politique d'aménagement du territoire transfrontalière

3. ANALYSE AFOM

3.1. Atouts

- Le Rhin supérieur est marqué par une longue tradition de coopération transfrontalière dans le domaine de l'aménagement du territoire, les acteurs clés connaissent le système du voisin et maîtrisent les éléments importants en termes d'interfaces
- Des objectifs de développement transfrontalier ont déjà été définis, soutenus et partagés par l'ensemble des acteurs clés des sous-espaces nationaux par exemple dans le cadre d'orientation stratégique et ont permis des premières actions concrètes et une prise de conscience commune des enjeux.
- Le Rhin supérieur commence à se positionner d'un point de vue stratégique, grâce au projet de région métropolitaine européenne
- De nombreux projets concrets mis en œuvre par le passé (dont certains ont été présentés ci-dessus) ont posé les bases indispensables pour la réalisation des missions à venir

- En complément de la coopération qui s'intensifie au niveau de la Conférence du Rhin supérieur, le développement des Eurodistricts provoque l'apparition de sous-espaces performants, qui contribueront fortement à la poursuite de la concrétisation de la coopération transfrontalière dans le domaine de l'aménagement du territoire grâce à la mise en œuvre du principe de subsidiarité

3.2. Faiblesses

- Malgré une coopération déjà ancienne, les aspects négatifs du développement de l'espace dans le Rhin supérieur (par exemple, la difficulté à maîtriser l'étalement urbain, le risque de fractures territoriales ou l'absence d'un véritable polycentrisme) n'ont pour l'instant pas véritablement pu être évités par la politique d'aménagement du territoire
- Les constats intégrés en matière d'aménagement du territoire à l'échelle du Rhin supérieur dans son ensemble n'ont pour l'instant été transposés que de manière très limitée dans les politiques sectorielles nationales et régionales
- Les différences juridiques et administratives gênent la mise en œuvre d'actions transfrontalières dans le domaine de l'aménagement du territoire
- Il n'existe pas d'instruments et de structures effectifs pour le développement d'une politique intégrée d'aménagement du territoire dans le Rhin supérieur
- On constate un manque certain et persistant, tempéré toutefois par les travaux du groupe de travail « statistiques » de la CRS, dans la disponibilité de données et connaissances nécessaires à la transposition d'une politique transfrontalière d'aménagement du territoire - par exemple, les données statistiques pertinentes de base ne sont pas compatibles
- Les philosophies nationales et les priorités en matière d'aménagement du territoire (par exemple, la politique des agglomérations en Suisse, les indicateurs allemands pour la certification en tant que région métropolitaine ou encore les changements en matière de planification en France) ne sont connues que des experts
- Le thème de l'aménagement du territoire dans une perspective transfrontalière au niveau du Rhin supérieur dans son ensemble ne se fait que très difficilement une place dans les débats publics

3.3. Opportunités

- Sous l'effet d'une pression croissante en termes d'activité (transport, environnement, urbanisation, affaires sociales, budget), les besoins en termes d'aménagement du territoire vont devenir de plus en plus visibles et la prise de conscience de la nécessité d'une concertation transfrontalière en la matière va grandir
- Les coopérations menées à l'échelle des Eurodistricts pourront tout particulièrement rendre apparente l'utilité d'une politique concertée en matière d'aménagement du territoire à l'échelle du Rhin supérieur, au moyen de projets concrets et accessibles à la population
- Le projet du Rhin supérieur comme région métropolitaine européenne permet de renforcer l'identité régionale, notamment au niveau des décideurs politiques - un marketing concerté à

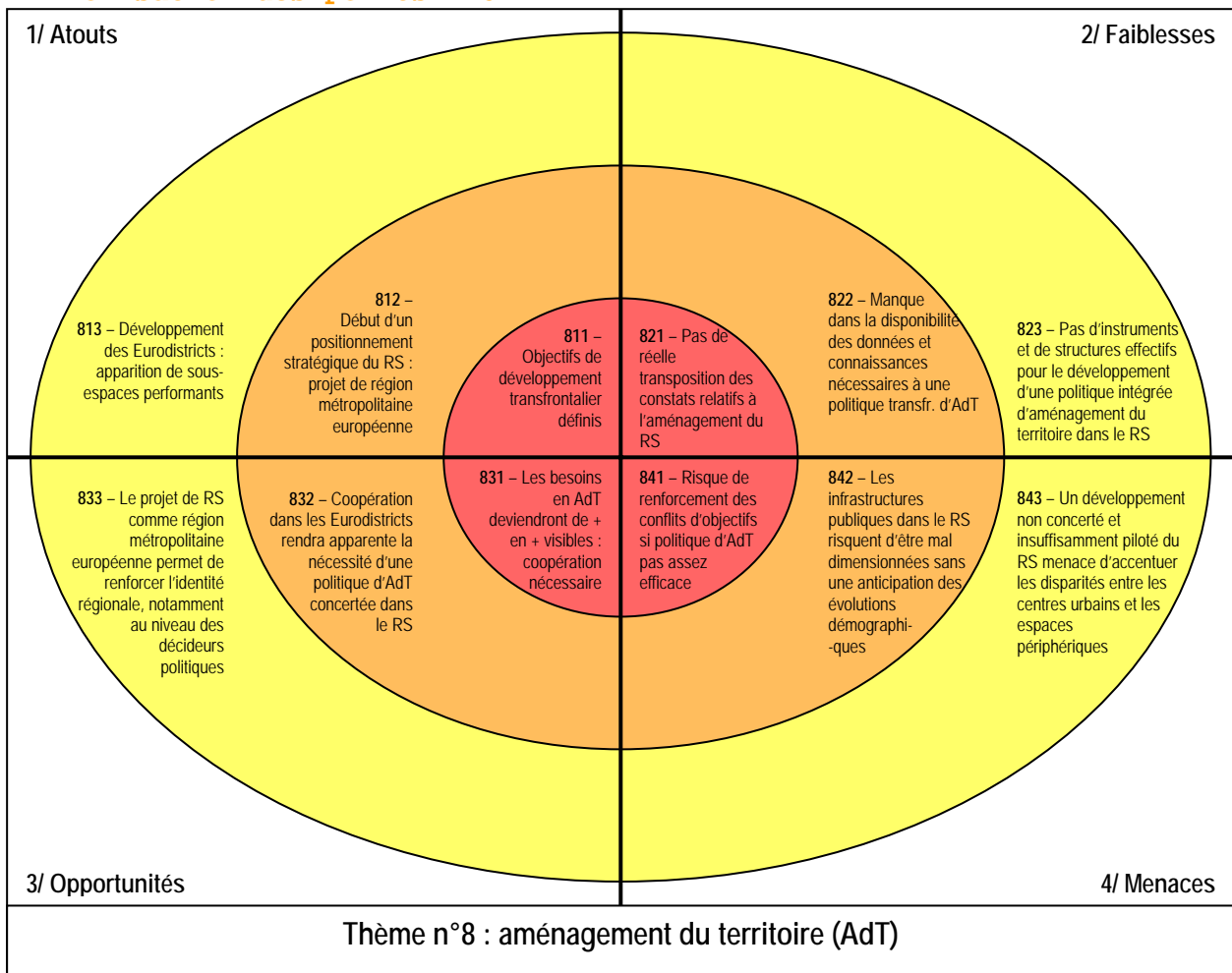
l'échelle du Rhin supérieur renforce également les potentiels de développement décentralisés

- Les thèmes relatifs à l'aménagement du territoire sont de plus en plus exploités, non plus seulement par les acteurs publics, mais également par les acteurs de la société civile et du monde de l'économie - l'aménagement du territoire comme un thème transversal peut ainsi se développer sur une base élargie

3.4. Menaces

- L'orientation actuelle du débat relatif à l'aménagement du territoire sur la thématique « Région métropolitaine européenne » risque d'avoir pour conséquence la domination d'une pensée en termes purement urbaine au détriment des autres dimensions du territoire
- Les conflits d'objectifs portant sur l'utilisation de l'espace pour diverses fonctions (économie, environnement, travail, habitat, loisir) menacent de se renforcer dans les prochaines années dans le Rhin supérieur dans le cas d'une politique d'aménagement du territoire trop faiblement transposable et, partant, pas assez efficace - dans le doute, ces conflits risquent d'être réglés, au jour le jour, plutôt au détriment des priorités environnementales
- Un développement non concerté et insuffisamment piloté du Rhin supérieur menace d'accentuer les disparités entre les centres urbains, attractifs et fortement développés, et les espaces périphériques, qui se vident et dépérissent de plus en plus
- Les infrastructures publiques dans le Rhin supérieur risquent d'être mal dimensionnées sans une anticipation des transformations démographiques à venir dans une perspective transfrontalière

Priorisation des points AFOM



4. PROPOSITION D'INDICATEURS TRANSFRONTALIERS

- Volumétrie et typologie du développement des potentiels de la région transfrontalière
- Evolution, volumétrie et typologie de l'impact de la mise en réseau grâce à la transposition, à l'échelle des politiques sectorielles nationales et régionales, d'une stratégie transfrontalière concertée et cohérence en matière d'aménagement du territoire (renforcement)
- Evolution, volumétrie et typologie des conflits d'utilisation des espaces entre les fonctions de travail, habitat et loisir
- Evolution, volumétrie et typologie de l'utilisation des espaces naturels libres dans le Rhin supérieur
- Evolution, volumétrie et typologie de l'habitat dans les villes et hors des villes (urbain versus rural)
- Evolution de la prise en compte des orientations stratégiques de l'ensemble du territoire dans les sous-espaces nationaux du territoire du programme
- Evolution, volumétrie et typologie des projets transfrontaliers qui sont mis en œuvre pour transposer des objectifs d'aménagement du territoire

Développement intégré

Thème n°9 : Transport et mobilité

1. CONTEXTE

La capacité de développement d'une région est fondamentalement déterminée par la qualité et la performance de ses infrastructures de transport. Le comportement de mobilité individuelle, la mondialisation et l'élargissement à l'Est de l'Union Européenne ont des répercussions spécifiques sur le plan du trafic et de la circulation. Selon une étude prospective internationale dans le domaine des transports², le trafic automobile sur les routes européennes connaîtra une augmentation de 26 millions de véhicules d'ici à 2015, et parallèlement, le trafic de marchandises sur route augmentera d'un tiers par rapport à son niveau actuel. 83 % des transports de personnes dans l'Europe de l'Ouest seront effectués par automobile, le transport de marchandises va croître nettement et plus rapidement que le revenu national (23 %) tandis que la part des transports publics, par rapport au revenu global dans les domaines des transports, va stagner à 17 %.

Du fait de sa position centrale, au carrefour de plusieurs axes majeurs de communication à l'échelle européenne, l'espace du Rhin supérieur est particulièrement concerné par le développement du secteur européen des transports et de la mobilité. Et cela d'autant plus qu'il se trouve à la jonction de plusieurs politiques des transports pouvant se révéler contradictoires voire concurrentes comme par exemple la mise en place d'une taxe sur les poids lourds en Allemagne et en Suisse. De même des accords globaux tels que les négociations bilatérales entre l'UE et la Suisse impacteront de manière progressive le système de transport du Rhin Supérieur. La concentration du trafic est particulièrement forte dans cette région, en raison non seulement d'un niveau important de déplacements locaux et internes résultant de la forte densité de population et de la vitalité économique de l'espace, mais également de l'importante fonction de transit, à l'échelle européenne, de l'ensemble de l'espace transfrontalier.

Un développement intégré des infrastructures de transports de la région, adapté aux besoins, revêt dès lors une importance stratégique toute particulière pour les années à venir, notamment en ce qui concerne la mise en réseau transfrontalière des systèmes de transport et l'élaboration de solutions spécifiques, apportant des réponses adaptées aux besoins et aux facteurs de difficultés propres à l'espace.

² Prograns : European Transport Report 2004 : analyse et prévisions pour 27 pays européens 2004, Bâle, 2004.

2. DIAGNOSTIC

Infrastructures de transport routier

Du point de vue des infrastructures de transport routier, le Rhin supérieur se distingue par un réseau dense d'autoroutes, de routes nationales et régionales / départementales. Sa connexion aux centres économiques voisins, tels que Francfort, Paris, Stuttgart, Lyon, Bern, Zurich ou Milan est assurée. Le réseau routier du Rhin supérieur est caractérisé avant tout par des liaisons Nord-Sud très bien développées de part et d'autre du Rhin (Strasbourg-Mulhouse-Bâle d'un côté, Karlsruhe-Freiburg-Bâle de l'autre), qui relie entre eux les principaux centres économiques de la région. Il est néanmoins à mentionner que du côté français la discontinuité autoroutière dans l'axe nord/sud forme au nord de Colmar un véritable goulet d'étranglement. A l'inverse, les liaisons Est-Ouest, qui se heurtent à la frontière naturelle du Rhin, sont moins bien développées.



Réseau ferroviaire

Le réseau ferroviaire de la région se caractérise également par une infrastructure remarquable, qui offre une très bonne connexion au réseau ferroviaire transeuropéen. Il s'articule toutefois lui aussi principalement autour des deux axes Nord-Sud nationaux (du côté français et du côté allemand), qui sont tous les deux très bien reliés au réseau ferroviaire suisse à hauteur de Bâle. La liaison Ouest-Est se concentre quant à elle essentiellement sur le passage de la frontière entre Strasbourg et Kehl. Le réseau alsacien est en rupture de capacité et ne possède pas encore de ligne à grande vitesse. Il est également à mentionner dans le transport ferroviaire interrégional l'importance grandissante pour le Rhin supérieur des ponts ferroviaires Wörth-Karlsruhe et Gemersheim, ainsi que du tunnel planifié de Rastatt.

Infrastructures aéroportuaires

Le Rhin supérieur compte 5 aéroports : l'aéroport de Bâle-Mulhouse (EuroAirport) avec 2,5 millions de passagers par an, celui de Strasbourg/Entzheim avec 2,1 millions de passagers, le Baden Airport Söllingen, qui connaît un essor impressionnant (20 000 passagers en 1997 contre 711 000 en 2005), l'aéroport de Lahr (réservé au trafic de fret à l'origine mais qui sera ouvert à l'avenir au trafic aérien de passagers, à destination notamment de l'Europapark à Rust), et enfin l'aéroport de Colmar-Houssen (aéroport à l'avenir incertain, ouvert au trafic de petits aéronefs).

Grâce au Rhin, la région du Rhin supérieur dispose également d'une liaison fluviale majeure avec la Mer du Nord, dont l'importance se mesure aux 37 millions de tonnes de marchandises qui y circulent chaque année. L'espace transfrontalier compte 11 ports avec une fonction importante de plaque tournante. Parmi ceux-ci, les ports de Bâle, Strasbourg, Ottmarsheim, Weil, Wörth, Karlsruhe, Germersheim et Gamsheim disposent des infrastructures nécessaires au transbordement de conteneurs.

Circulation des personnes

En ce qui concerne la circulation des personnes, on dénombre chaque jour 4 millions de déplacements dans l'ensemble du Rhin supérieur. 91 % de ces déplacements sont internes à l'espace, et 95 % de ces déplacements internes sont des déplacements nationaux ; ce qui signifie en d'autres termes que la part des déplacements transfrontaliers dans l'ensemble du trafic de personnes interne à l'espace n'est que de 5 % (pour un chiffre absolu de 200 000 déplacements transfrontaliers par jour).

La part du trafic de transit à l'intérieur de l'ensemble du trafic de personnes dans le Rhin supérieur est également très faible, de l'ordre de 0,5 % (il s'agit essentiellement de trafic de voyageurs pendant les périodes de vacances). D'un point de vue fonctionnel, 45 % des déplacements journaliers dans le Rhin supérieur concernent les actifs et les scolaires, ce chiffre s'élevant à 58 % pour les déplacements professionnels vers la Suisse depuis la France et l'Allemagne.

La part d'utilisation des véhicules particuliers dans le trafic de personnes est particulièrement élevée dans l'ensemble du Rhin supérieur (88 % des déplacements), en comparaison avec l'utilisation des transports en commun (12 %).

Il faut cependant souligner à ce niveau des différences importantes entre les espaces nationaux, la part d'utilisation des transports en commun n'étant que de 2 % en Alsace, contre 13 % dans la partie allemande et 27 % dans la partie suisse.

La part des transports en commun dans les déplacements transfrontaliers est encore plus faible, même si l'on constate là aussi des différences entre espaces : par exemple, le trafic entre Lörrach et Weil se fait à 22,5 % au moyen de transports collectifs transfrontaliers, alors que ce même mode de transport ne représente que 5,5 % des déplacements transfrontaliers de personnes entre Strasbourg et l'Ortenau.

Cette situation s'explique notamment par le fait que le trafic transfrontalier de personnes en provenance de France et d'Allemagne et à destination de la Suisse se concentre autour de la métropole de Bâle, qui présente par ailleurs une offre attractive en matière de transports en commun transfrontaliers.

A l'inverse, le trafic transfrontalier de personnes entre la France et l'Allemagne dans l'ensemble du Rhin supérieur se caractérise plutôt par des déplacements plus lointains (plus grande dispersion régionale des points de départ et d'arrivée des déplacements transfrontaliers), qui rendent plus difficile le développement d'une offre compétitive au niveau des transports en commun.

Par ailleurs, le développement des transports collectifs transfrontaliers est pénalisé aussi par la présence du Rhin comme frontière naturelle : sur les 15 points de passage transfrontaliers

au-dessus du Rhin, 10 sont concentrés dans le sud de l'espace et 4 seulement permettent à ce jour une utilisation par les transports en commun. Les dernières années ont cependant vu le développement d'une offre intéressante en matière de liaisons transfrontalière par bus/autocar.

Circulation des marchandises

Dans le domaine du transport de marchandises, le Rhin supérieur constitue l'un des points de passage les plus importants d'Europe. En 1998 (il n'existe pas de chiffres plus récents disponibles), près de 360 millions de tonnes de marchandises ont été transportés dans le Rhin supérieur, parmi lesquelles 10 millions de tonnes on fait l'objet d'un trafic transfrontalier.

En tonnes de marchandises transportées par habitant, on atteint pour le Rhin supérieur un chiffre de près de 62 tonnes par an et par habitant, ce qui signifie qu'un habitant du Rhin supérieur génère 2,5 fois plus de trafic de marchandise qu'un francilien sur une même période! Sans oublier en plus que durant les 7 dernières années, ces chiffres ont encore considérablement augmenté.

Contrairement au trafic de personnes, c'est le trafic externe qui domine dans le domaine du transport de marchandises (45 %, contre 36 % pour le trafic interne à l'espace). Le trafic de transit est lui aussi plus important dans le transport de marchandises (19 %).

En ce qui concerne les parts modales du transport de marchandises, 80 % des marchandises transportées dans le Rhin supérieur empruntent le réseau routier, même s'il faut là encore souligner des différences sensibles entre les espaces nationaux : alors qu'en Alsace, cette proportion monte à 85 %, elle n'est que de 78,5 % dans l'espace allemand et de 74,5 % dans l'espace suisse. Les raisons qui expliquent cette forte prédominance de la route résident dans la nature des marchandises transportées (par exemple, une part importante de matériaux de construction, caractérisés par des transports de courte distance pour lesquels seule la route est compétitive), dans la constante pression à la baisse des prix sur le marché des transporteurs routiers, dans la compétitivité et la flexibilité toujours plus réduites du chemin de fer, mais également dans l'augmentation du tonnage autorisé pour le trafic de transit du côté suisse.

Alors que par le passé, la grande majorité du trafic de transit et du transport de marchandises Nord-Sud s'effectuait sur les routes et autoroutes allemandes, l'introduction de la taxe sur les poids lourds en Allemagne a entraîné une augmentation du trafic de transit sur le réseau routier et autoroutier français. Cela a conduit à l'apparition de nouveaux goulots d'étranglement dans le réseau français, alors même que ce réseau était déjà proche de la saturation. Les ralentissements aux heures de pointe sont surtout nombreux autour des agglomérations du Rhin supérieur et sur les passages de frontières allemands et français avec la Suisse, entraînant des conséquences négatives également sur le trafic de personnes.

Dans le Rhin supérieur, 10 % des marchandises sont transportées par le **rail**. La part du trafic interne ferroviaire de marchandises est très faible (4 %), en revanche les parts du trafic externe (42 %) et du trafic de transit (53 %) sont bien plus significatives. Le trafic

de transit de marchandises par le rail s'effectue presque exclusivement du côté allemand, ce qui fait que le réseau ferroviaire allemand a largement atteint ses limites en termes de capacité et que sa compétitivité dans le domaine des transports de marchandises décroît de façon tendancielle, en raison de la priorité donnée au transport ferroviaire de personnes. Le développement du réseau ferré à partir d'Offenburg, tout comme d'ailleurs le passage à 6 voies de l'autoroute A5, n'offrent des perspectives d'amélioration qu'à moyen long terme. En effet, un transfert conséquent sur le réseau français est peu envisageable à court-terme, ne serait-ce qu'en raison de l'état du réseau ferroviaire français entre Mulhouse et Bâle ainsi que des travaux de jonctions au réseau ferroviaire à grande vitesse (TGV Rhin-Rhône) ou de l'offre régionale (TER).

L'offre transfrontalière dans le domaine des transports de marchandises par le rail est par ailleurs relativement inadaptée, tant en raison des différences de gestion des tarifs que des obstacles techniques et logistiques. En matière de transport combiné également, alors même que ce type de transport est bien développé et ciblé dans chacun des trois espaces sur les marchés nationaux, l'offre transfrontalière est très faible (entre autres raisons parce que ce mode ne devient rentable qu'à partir d'une distance de transport de 700 km) - seule la gare de Weil am Rhein a une certaine importance à cet égard dans le secteur du transit de marchandises.

Les 10 % restants du trafic de marchandises empruntent la **voie fluviale**. Les marchandises ainsi transportées sont essentiellement des produits pétrochimiques et matériels de construction. On constate également une forte augmentation du marché des conteneurs maritimes, dont le trafic entre le Rhin supérieur et les ports de la Mer du Nord a augmenté de près de 500 % en 10 ans et qui représente ainsi un important potentiel d'avenir. Toutefois, le Rhin n'est utilisé à l'heure actuelle qu'à 50 % de ses capacités d'axe de transport. Ceci est dû, principalement à la capacité réduite des écluses sur le Rhin à hauteur de Strasbourg ainsi qu'au faible gabarit du réseau canalisé du côté français. De plus, au niveau du port de Bâle, on constate un déséquilibre dans la structure des flux de transport de marchandises par la voie d'eau dans le Sud du Rhin supérieur, avec 90 % de part d'importation (arrivage) contre seulement 10 % de part d'exportation (expédition).

La thématique des transports et de la mobilité a été exploitée de façon intensive ces dernières années dans le cadre de la **coopération transfrontalière**. Parallèlement aux travaux conceptuels du groupe de travail "Transport" de la Conférence du Rhin supérieur franco-germano-suisse, 25 projets ont été réalisés dans le cadre des programmes INTERREG, qui ont durablement contribué à une amélioration de la compréhension mutuelle en matière de politique de transport, à une meilleure concertation entre les différentes initiatives locales et qui ont permis la réalisation de projets concrets. Parmi l'ensemble des projets, 12 ont concerné des études de faisabilité et la réalisation d'actions dans le domaine des liaisons ferroviaires transfrontalières, et 8 ont porté sur la réalisation d'infrastructures de franchissement du Rhin.

A titre d'exemple, on peut citer ici :

- L'étude plurimodale sur les transports dans le Rhin supérieur
- L'espace tarifaire commun transfrontalier Strasbourg/Ortenau
- Le développement des liaisons ferroviaires transfrontalières Strasbourg - Wissembourg - Winden - Landau - Neustadt et Strasbourg - Lauterbourg - Wörth
- Les lignes de bus transfrontalières entre Mulhouse, Colmar, et Freiburg
- La mise en place d'un tarif commun transfrontalier dans l'Eurodistrict de Bâle
- La construction d'un pont pour les piétons et les cyclistes à Strasbourg/Kehl et Weil/Huningue
- La construction d'un pont sur le Rhin à Hartheim/Fessenheim.

3. ANALYSE AFOM

3.1. Atouts

- La position centrale du Rhin supérieur, qui se situe au carrefour d'importants axes de transport européens, assure à l'espace un niveau d'accessibilité supérieur à la moyenne ainsi qu'une compétitivité et une capacité de croissance durables
- Un réseau routier dense et performant rend possible une forte mobilité intrarégionale, en particulier entre les métropoles de l'espace ainsi qu'entre ces mêmes métropoles et leurs zones avoisinantes
- Dans les zones entourant les métropoles du Rhin supérieur, les systèmes de transports en commun sont efficaces et, pour certains, déjà mis en réseau de part et d'autre de la frontière dans le cadre de zones tarifaires transfrontalières
- Les liaisons ferroviaires Nord-Sud sont compétitives face aux liaisons routières dans le domaine du transport de personnes
- Le Rhin relie l'espace du Rhin supérieur aux grands ports maritimes de la Mer du Nord et permet à l'économie régionale de profiter activement de l'accroissement du commerce mondial
- L'infrastructure portuaire de l'espace du Rhin supérieur est dense et performante et offre de nombreuses possibilités pour le développement de connexions intermodales
- Un réseau dense d'aéroports contribue également à garantir l'accessibilité internationale de l'espace et renforce ainsi durablement son attractivité

3.2. Faiblesses

- La part modale du transport routier dans le Rhin supérieur est particulièrement élevée en comparaison avec d'autres régions métropolitaines européennes, faisant émerger des problèmes spécifiques tant à l'intérieur des villes que dans les espaces intersticiels, entre les villes et leur environnement (embouteillages, pollution atmosphérique, accidents, urbanisation)
- Le développement cumulé du trafic interne à l'espace et du trafic de transit fait que les réseaux routiers et ferroviaires régionaux sont proches de la saturation
- En raison de déséquilibres dans les infrastructures présentes de part et d'autre du Rhin, la majeure partie du trafic de transit

de marchandises emprunte le réseau de transport allemand, ce qui conduit à des goulots d'étranglement et à des différences de priorités en matière d'investissement selon le sous-espace considéré

- Le nombre de ponts empruntables sur le Rhin est limité, la construction de liaisons transfrontalières entre l'Allemagne et la France est rendue difficile par la présence du Rhin comme frontière naturelle
- La part du trafic transfrontalier de marchandises et de personnes est relativement faible
- Le trafic transfrontalier de marchandises et de personnes emprunte essentiellement les voies routières
- Une offre attractive de transport en commun transfrontalier entre la France et l'Allemagne est difficile à mettre en place, tant pour les déplacements locaux que pour les déplacements interrégionaux, du fait de la dispersion régionale des points de départ et d'arrivée des déplacements transfrontaliers
- Suite à des goulots d'étranglement au niveau des infrastructures, le potentiel du trafic fluvial ne peut être exploité qu'à 50%
- Les axes de transport entre les villes moyennes et les métropoles sont encore trop peu développés, essentiellement du côté français, et d'une manière générale, la part des transports publics dans le trafic de personne reste particulièrement faible en Alsace
- La mobilité locale et interrégionale entre l'Allemagne et la France se concentre essentiellement sur le petit axe Strasbourg-Kehl

3.3. Opportunités

- Des projets performants de coopération transfrontalière peuvent permettre le développement d'une politique intégrée et plurimodale des transports et de la mobilité dans le Rhin supérieur, qui exploite efficacement les potentiels existants
- La qualité des réseaux de transport et de l'accessibilité de l'espace est un atout considérable dans la promotion de la région métropolitaine du Rhin supérieur sur le marché international
- Avec l'arrivée du TGV Rhin-Rhône et du TGV-Est et l'achèvement de l'axe Paris-Strasbourg-Stuttgart-Prague, le Rhin supérieur se rapproche encore davantage des principales métropoles européennes - ce rapprochement favorise l'apparition de nouveaux potentiels de croissance économique
- La bonne accessibilité de l'espace et à la proximité de centres importants de recherche & développement favorisent l'établissement, dans le Rhin supérieur, d'un cluster compétitif dans le domaine de la mobilité et la logistique, pour exploiter et optimiser la fonction de plaque tournante internationale du Rhin supérieur
- La part modale des transports en commun peut être améliorée par la mise en place d'un système de transport plus performant et plus flexible - les effets négatifs (aussi bien dans les villes que dans l'ensemble du territoire) peuvent être réduits durablement
- Les effets négatifs du haut niveau de trafic dans la région peuvent être utilisés pour promouvoir le développement de solutions innovantes exportables sur le marché mondial (par

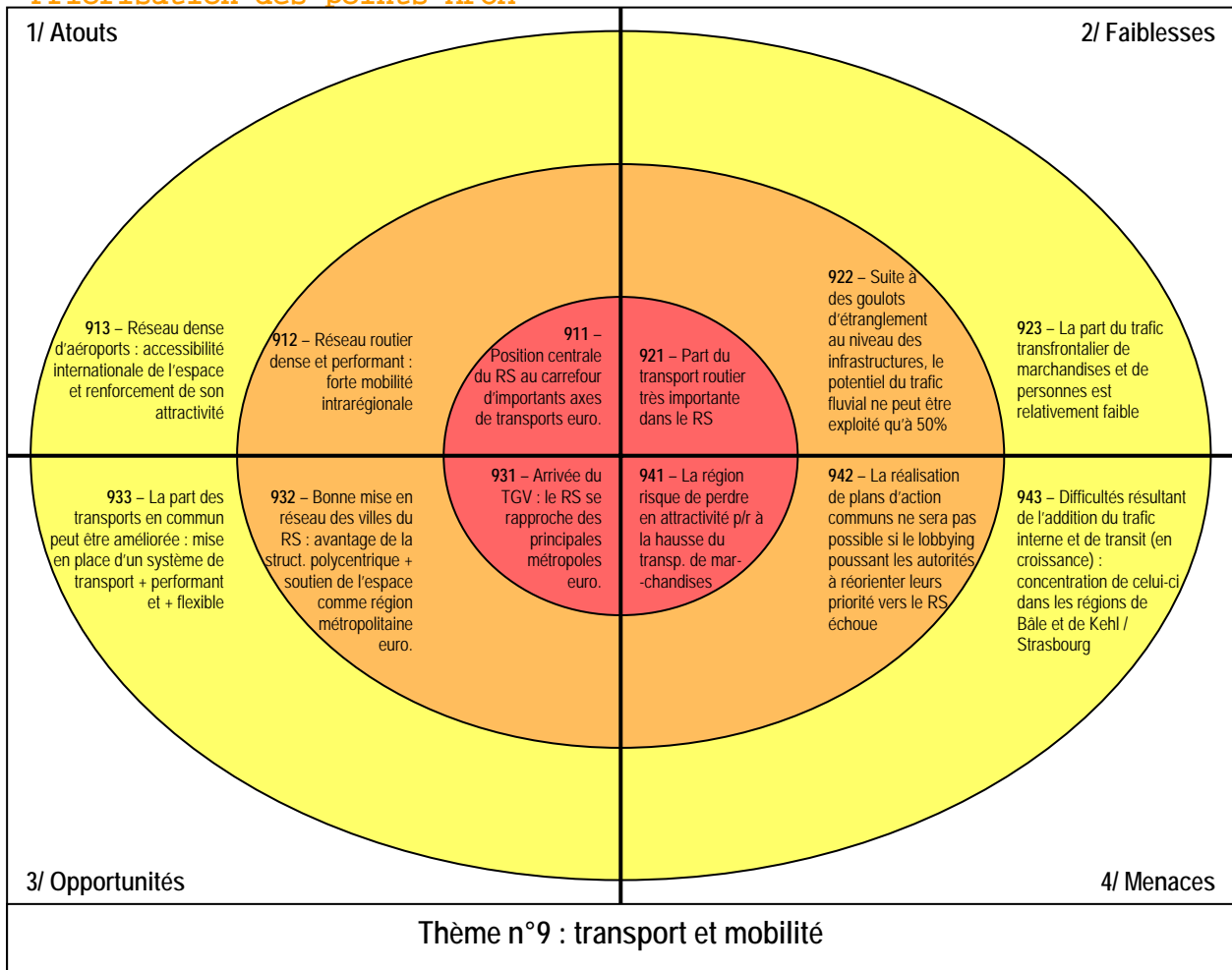
exemple dans le domaine de l'acheminement et de la gestion du trafic)

- La bonne mise en réseau des villes du Rhin supérieur favorise une meilleure exploitation des avantages de la structure polycentriques de l'espace et soutient son positionnement en tant que région métropolitaine européenne
- Les capacités de transport sur le Rhin offrent un potentiel particulièrement intéressant de développement du transport durable de marchandises et de renforcement des capacités d'importation et d'exportation et d'ouverture à de nouveaux marchés de l'économie du Rhin supérieur, grâce au développement du transport multimodal de conteneurs

3.4. Menaces

- La région risque de perdre en attractivité si le développement des infrastructures de transport dans le Rhin supérieur ne permet pas d'apporter rapidement une réponse satisfaisante à la croissance du trafic de marchandises notamment
- Une nouvelle réduction des moyens de financement publics mis à disposition menace de retarder encore davantage le développement coûteux des infrastructures de transport dans la région
- Les difficultés résultant de l'addition d'un trafic interne dense et d'un trafic de transit en croissance permanente menacent de se concentrer sur les régions de Bâle et de Strasbourg/Kehl, les excédents de trafic se répartissent prioritairement et de manière déséquilibrée sur l'axe Nord-Sud de la rive droite du Rhin
- La faiblesse relative de la demande dans le domaine de la mobilité transfrontalière rend tout investissement nécessaire au développement d'une nouvelle offre particulièrement risqué en termes de financement, essentiellement pour ce qui concerne le transport de marchandises
- La tendance à une transformation des comportements individuels en termes de mobilité, provoquée par le développement de l'offre transfrontalière en matière de transport de personnes, n'est pas encore très nette à ce jour (cf. croissance continue du nombre d'immatriculations de véhicules automobiles dans le Rhin supérieur)
- Si un travail de lobbying commun ne parvient pas à pousser les autorités nationales à rediriger leurs priorités en termes de politique des transports sur la région du Rhin supérieur (notamment en ce qui concerne le financement des infrastructures de transport), la réalisation de plans d'action communs ne sera pas possible

Priorisation des points AFOM



4. PROPOSITION D'INDICATEURS TRANSFRONTALIERS

- Evolution, volumétrie et typologie de la mobilité transfrontalière dans le territoire du programme (par exemple, réduction des temps de voyage)
- Evolution, volumétrie et typologie de la répartition modale dans le transport transfrontalier
- Evolution, volumétrie et typologie de la performance du système de transport transfrontalier : croissance du nombre de passagers, augmentation du transbordement de marchandises dans le transport transfrontalier de personnes et/ou de marchandises
- Evolution, volumétrie et typologie du niveau d'acceptation de nouvelles offres au sein de la population
- Evolution et volumétrie des temps d'attente au moment des changements entre moyens de transports publics
- Evolution et volumétrie des temps moyens de déplacement transfrontalier
- Evolution et volumétrie du flux de transport transfrontalier entre des lieux d'habitation et d'activité proches des frontières
- Evolution et volumétrie de la part des émissions résultant des transports dans le territoire du programme
 - Evolution et volumétrie de la part des techniques respectueuses de l'environnement sur le marché dans le secteur des transports
 - Evolution et volumétrie des temps d'attente lors des changements de moyens de transport

Développement intégré

Thème n°10 : Environnement et énergie

1. CONTEXTE

La protection de l'environnement et de la nature ainsi que la gestion prudente et durable des ressources naturelles représentent pour la région transfrontalière du Rhin supérieur un thème très important. Contrairement aux systèmes politiques, administratifs et économiques, l'air, l'eau et l'écosystème ne connaissent pas de frontières nationales. Dans ce domaine des politiques publiques, l'interdépendance entre les trois sous-espaces nationaux du Rhin supérieur est donc très forte. C'est ainsi que, justement, les actions coordonnées de protection de l'environnement dans les années 1970 ont fait partie des premières initiatives de coopération transfrontalière dans cet espace.

A l'inverse de ce qui s'est passé aux échelons nationaux et communautaire, où, en raison notamment des difficultés économiques et de la tendance à la globalisation, le thème de la protection de l'environnement a perdu notablement en importance durant les dernières années (preuve en est, par exemple, la domination des réflexions sur la croissance économique dans la stratégie de Lisbonne), ce même thème a gagné continuellement en importance dans le Rhin supérieur.

Dans le même temps, le fait que la Commission Européenne ait à nouveau récemment insisté sur les thèmes de la protection du climat, de la réforme de la politique agricole et du développement des énergies renouvelables, offre aux acteurs du Rhin supérieur de nombreuses opportunités de prolonger les actions déjà entamées et d'en initier de nouvelles.

Enfin, il faut ajouter à cela la politique internationale de protection du climat (protocole de Kyoto), qui représente un défi stratégique pour le Rhin supérieur en tant qu'espace commun.

2. DIAGNOSTIC

Les caractéristiques géographiques, la forte densité de population, les importants flux de transport ainsi que l'utilisation intensive des espaces par l'industrie et l'agriculture confèrent aux thèmes de l'environnement et de l'énergie dans le Rhin supérieur une importance particulière. Le territoire se caractérise par une grande diversité d'espaces naturels et protégés. **Les forêts et les surfaces agricoles exploitées** s'étendent sur 40 % du territoire du Rhin supérieur, la production agricole intensive et étendue, faite essentiellement de monocultures, se concentrant sur le territoire alsacien. La Forêt-Noire, la Forêt du Palatinat et les Vosges, de même que la bande rhénane, présentent des **écosystèmes** complexes et très sensibles. Les eaux de surface prennent en grande partie leur source dans les zones montagneuses qui bordent le fossé rhénan, il importe donc de veiller à une bonne protection des massifs. Avec ses 300 milliards de m³, le Rhin supérieur dispose de la **nappe phréatique** la plus importante d'Europe. Mais le 1/3 de ces réserves est actuellement très pollué, victime des conséquences de l'exploitation

des mines de potasse. Les eaux souterraines constituent une ressource essentielle à préserver, non seulement parce qu'elles sont la principale source d'eau potable, mais également parce qu'elles alimentent en eau propre l'écosystème du Rhin supérieur constitué d'une faune et d'une flore abondante et souvent rare.

En raison de la topographie du Rhin supérieur, délimité par les frontières naturelles des Vosges, de la Forêt Noire et du Jura, la **qualité de l'air** représente un défi constant pour le territoire. Ces caractéristiques naturelles rendent en effet la circulation de l'air plus difficile et font que les émissions de polluants conduisent rapidement à une augmentation des nuisances.

Parallèlement, on constate aussi, en particulier dans les villes, une haute concentration en poussières fines respirables et en ozone. De plus, dans les espaces marqués par une concentration particulière d'industries polluantes (par exemple Strasbourg/Kehl ou la grande agglomération de Bâle), on note régulièrement une perturbation transfrontalière du microclimat.

Grâce à son important **patrimoine forestier**, le Rhin supérieur dispose d'un grand nombre de ressources naturelles, qui, au regard du développement des énergies renouvelables, constituent un potentiel important, mais en veillant à préserver sa fonction protectrice du climat et sa vocation d'espace de loisirs et de détente.

Dans le domaine de **l'énergie solaire**, une industrie compétitive s'est développée notamment dans la région de Freiburg. En Alsace, comme cela se pratique en Allemagne et en Suisse, l'utilisation d'énergies renouvelables comme le photovoltaïque, l'énergie solaire ou le chauffage au bois bénéficie d'avantages fiscaux, qui entraînent une forte demande de la part de la population.

De façon générale, on note une prise de conscience croissante des consommateurs du Rhin supérieur concernant les produits locaux, écologiques et durables, une prise de conscience qui conduit par ailleurs à des transformations dans l'agriculture.

De même, la politique de gestion des déchets dans chacun des sous-espaces nationaux met davantage l'accent sur le tri sélectif, une pratique acceptée par une population de plus en plus sensibilisée à cette question, comme en témoigne la raréfaction des supermarchés français distribuant gratuitement des sacs en plastique ou, du côté allemand, la multiplication des centres de récupération et de consignes dans les supermarchés suite à la mise en œuvre de la nouvelle réglementation sur l'emballage des produits.

Durant ces dernières années, 19 projets transfrontaliers en matière de protection de l'environnement ont été menés dans le cadre du programme INTERREG, représentant un volume d'investissement de 12,8 millions d'euros. A titre d'exemple, on peut citer :

INTERREG I :

- Plan de protection atmosphérique Strasbourg/Ortenau
- Equipement complémentaire de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Strasbourg

INTERREG II :

- Première phase du centre écologique Weil am Rhein
- Coopération des parcs naturels des Vosges du Nord/Pfälzer Wald
- Mise en place d'un système transfrontalier de mesure de la qualité de l'air
- Création du parc Rhénan PAMINA

INTERREG III :

- Agenda 21 Rheinfelden
- Centre d'information écologique Taubergiessen
- Programme trinational pour la préservation de la biodiversité
- Programme pour la promotion des énergies renouvelables
- Développement de la coopération transfrontalière dans la réserve de biosphère
- Développement de la technologie pour l'utilisation des huiles végétales
- Modélisation transfrontalière de la pollution des eaux souterraines
- Mise en œuvre d'un système de suivi trinational de gestion de l'environnement
- Mise en œuvre d'un système transfrontalier de maillage de biotope
- Mise en place d'une passe à poisson pour les saumons

Ces nombreuses initiatives ont conduit à une mise en réseau intensive des acteurs clés du Rhin supérieur. Elles sont complétées par d'autres projets dans les domaines notamment de la coopération scientifique, la communication, l'analyse et la mesure des risques technologiques, la recherche fondamentale dans les énergies renouvelables, les études environnementales et la mise en œuvre de la directive NATURA 2000.

Un acteur particulièrement important dans ce contexte est le groupe de travail « Protection de l'environnement » de la CRS.

Alors que la coopération transfrontalière en matière de protection de l'environnement a été portée ces dernières années essentiellement par des acteurs nationaux et territoriaux, la société civile commence également à s'organiser de façon transfrontalière dans ce domaine. Ainsi, les associations de protection de l'environnement Alsace- Nature (F), BUND (BW et RP) et BASNU (CH) ont uni leurs forces en matière transfrontalière, au sein d'une unité de travail commune dotée d'un poste spécifique à temps plein.

On recense encore d'autres initiatives, par exemple l'édition d'un guide du marché des énergies renouvelables dans le Rhin supérieur, la publication d'un guide bilingue sur les réglementations et les procédures, l'implication de la population dans les procédures d'autorisation environnementale de l'Etat voisin, ou encore des exercices transfrontaliers de prévention des catastrophes régulièrement lancés par le groupe de travail « Prévention des catastrophes » de la CRS, qui ont permis la mise au point de procédures harmonisées de communication et de gestion des crises.

3. ANALYSE AFOM

3.1. Atouts

- Ressources naturelles nombreuses et forte diversité écologique et paysagère
- La coopération transfrontalière intensive de ces dernières années a encouragé une prise de conscience commune des problèmes
- Développement de projets pilotes dans le Rhin supérieur dans de nombreux domaines comme, par exemple, les énergies renouvelables
- Population sensibilisée de façon croissante au thème de la protection de l'environnement

3.2. Faiblesses

- Les conflits de priorités classiques entre, d'une part, les exigences d'un développement économique dynamique et, d'autre part, les enjeux d'un écosystème très sensible, se manifestent de façon particulièrement prégnante dans le Rhin supérieur en raison de ses particularités topographiques
- Les indicateurs dans les domaines de la pollution de l'air, de l'eau, des sols, de la faune et de la flore ne se sont pas améliorés de façon sensible malgré les nombreuses initiatives transfrontalières
- Le potentiel de recherche et de développement dans le secteur des énergies renouvelables n'est pas suffisamment développé

3.3. Opportunités

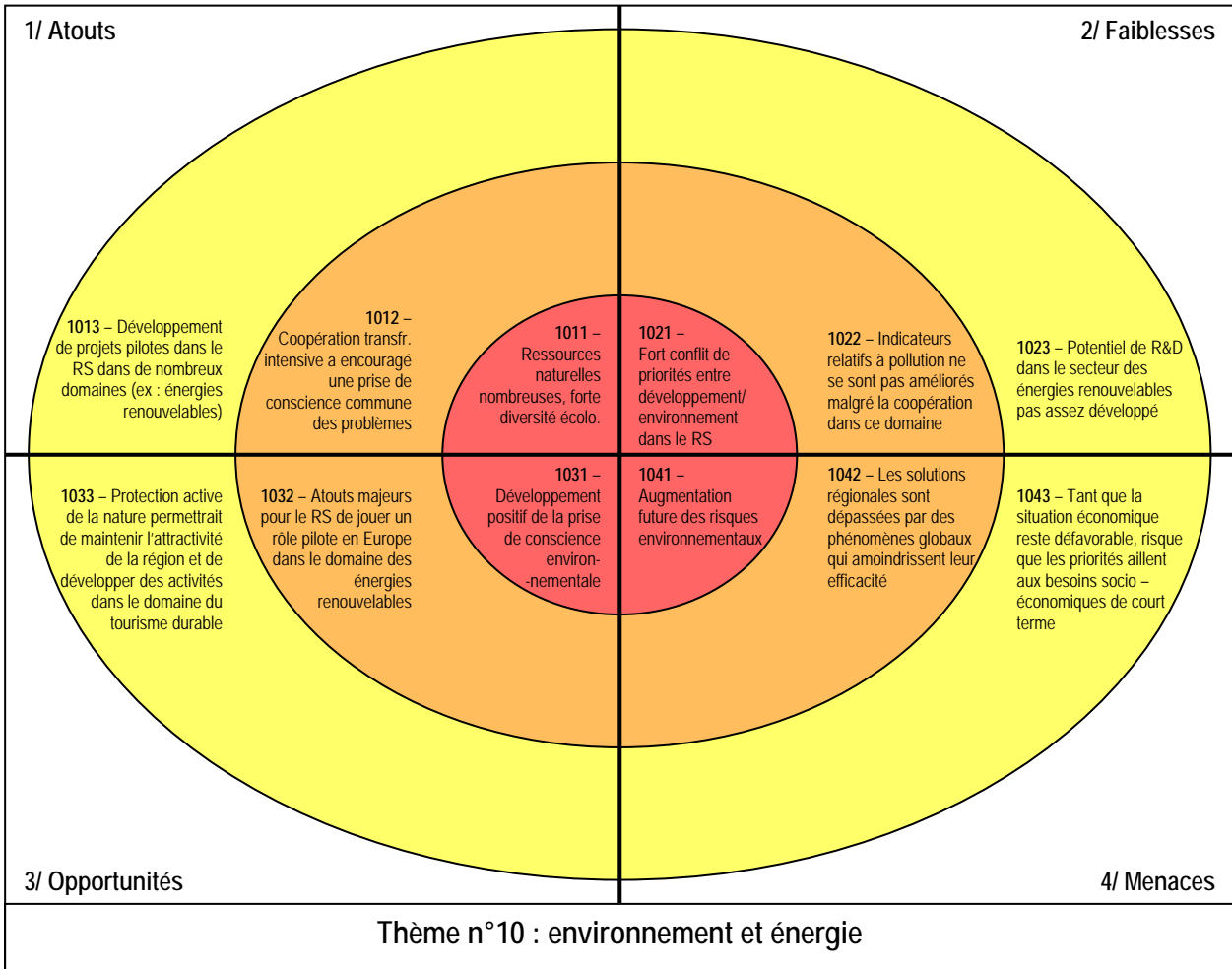
- Réduction des conflits en termes de priorités grâce à l'intensification de la coopération transfrontalière,
- Une protection active de la nature permettrait de maintenir l'attractivité de la région et de développer de nouveaux potentiels dans le domaine du tourisme durable
- Développement positif, dans chacun des trois sous-espaces nationaux, de la prise de conscience, par la population, des risques environnementaux, ce qui facilite le soutien politique aux actions engagées dans le domaine de la protection de l'environnement, et notamment de la prévention
- Disponibilité d'atouts majeurs pour le Rhin supérieur pour jouer un rôle pilote en Europe dans le domaine des énergies renouvelables
- La diminution globale des ressources naturelles et les conflits politiques vont continuer à faire progresser le prix de l'énergie, ce qui renforcera le thème de la protection de l'environnement

3.4. Menaces

- A l'avenir, les risques environnementaux augmenteront plutôt qu'ils ne diminueront, il s'agit en plus souvent de risques cachés et difficilement maîtrisables ; partant, les menaces environnementales risquent d'augmenter plus rapidement que les capacités à trouver des solutions aux problèmes qui se posent
- Les solutions régionales (comme l'augmentation de l'efficacité énergétique dans des entreprises pilotes) sont dépassées par des phénomènes globaux (changement climatique) qui amoindrissent leur efficacité

- Tant que la situation économique restera défavorable, il y a un risque que la priorité soit donnée aux besoins socioéconomiques de court terme, ce qui retardera l'exploitation des potentiels de moyen terme favorisant la mise en compatibilité de l'économie et de l'écologie

Priorisation des points AFOM



4. PROPOSITIONS D'INDICATEURS TRANSFRONTALIERS

- Evolution et volumétrie des émissions et des nuisances
- Evolution et volumétrie de la qualité de l'eau
- Evolution et volumétrie de la qualité de l'air dans les villes
- Evolution et volumétrie de la consommation énergétique des particuliers et des industries
- Evolution et volumétrie des volumes d'investissement privé dans les constructions à efficacité énergétique
- Evolution et volumétrie de la part des énergies renouvelables par rapport à la consommation totale
- Evolution et volumétrie de la part des énergies renouvelables dans la production électrique régionale
- Evolution et volumétrie de la surface des zones protégées par rapport à la surface totale
- Evolution et volumétrie de la diversité des espèces dans la zone du programme
- Evolution et volumétrie de la part des zones de cultures protégées
- Evolution et volumétrie des espaces protégés des biotopes protégés

Réseaux

Thème n°11 : citoyenneté et coopération administrative

1. CONTEXTE

Pour que la coopération transfrontalière soit efficace, il convient qu'elle soit structurée afin de disposer d'organes et d'outils efficaces pour se rencontrer par delà les frontières, décider de politiques conjointes et réaliser des actions communes.

Les acteurs de la coopération transfrontalière sont naturellement les partenaires publics des régions concernées mais également ceux de la société civile. A ceux-ci, s'ajoutent de plus en plus d'initiatives individuelles, citoyennes, qui contribuent également à la mise en place d'une coopération fructueuse.

2. DIAGNOSTIC

La coopération transfrontalière moderne dans le Rhin supérieur présente plusieurs caractéristiques positives :

- Elle date des années 1960, ce qui a permis d'accumuler une grande expérience
- Elle s'est régulièrement institutionnalisée avec l'apparition de nombreuses structures soit au niveau étatique (Commission gouvernementale franco-germano-suisse ou CRS) soit au niveau des collectivités territoriales (Conseil Rhénan par exemple) ou au niveau local (GLCT Regio Pamina ou Eurodistricts)
- Elle descend progressivement vers les citoyens. Partie du niveau intergouvernemental, elle atteint désormais le stade de la structuration locale (communautés de travail et Eurodistricts) et fait une part de plus en plus forte aux individus par la création de structures spécifiques de conseils (réseau des INFOBESTs ou Euro-Info-Consommateurs) puis par le financement direct de projets citoyens
- Elle dispose désormais d'outils de coopération plus poussés, soit financier comme le programme INTERREG, soit juridique comme le Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) issu de l'accord de Karlsruhe
- Elle touche, enfin, de plus en plus de thématiques et s'étend presque à tous les domaines de compétence des acteurs publics, les Congrès thématiques et les programmes INTERREG en étant la preuve

Les aires d'influence de la coopération transfrontalière se superposent désormais et couvrent deux types d'espaces :

- premièrement, celui du Rhin supérieur en son entier et qui est concerné par de grandes thématiques communes à tous les habitants de cet espace (développement économique, protection de l'air, coopération médicale, ...)
- deuxièmement, celui d'une coopération de proximité, plus locale et centrée sur des problèmes plus quotidiens (franchissement de frontières, coopération de services publics communaux, ...) et caractérisés par des espaces de coopération soit anciens comme

PAMINA (précurseur au niveau européen grâce à sa participation à l'initiative pilote qui a préfiguré le programme INTERREG) soit plus récents comme ceux des futurs Eurodistricts Strasbourg/Ortenau, Colmar/Freiburg et de Bâle.

Cette institutionnalisation de la coopération transfrontalière a eu des conséquences bénéfiques pour l'accroissement de la coopération transfrontalière; toutefois de nombreux acteurs souhaiteraient qu'elle soit rénovée, car ils estiment que le nombre de structures est désormais trop important et que cela conduit notamment à des duplications inutiles de travaux et à des pertes de sens stratégique ou à un manque de transparence.

3. ANALYSE AFOM

3.1. Atouts

- Grand nombre de structures et forte intensité de la coopération
- Maîtrise correcte de la langue du voisin
- Fonds INTERREG IV plus importants que pour les périodes précédentes
- Réseau efficace de spécialistes de la coopération transfrontalière

3.2. Faiblesses

- Différences politico-administratives restant fortes ainsi que la méconnaissance du fonctionnement institutionnel des régions voisines
- Manque de rationalisation des structures de coopération et de ce fait, lenteur des procédures et prises de décision
- Manque de moyens financiers et de pouvoirs décisionnels propres au niveau transfrontalier
- Insuffisante association de la société civile et des citoyens
- Manque de communication sur les enjeux de la coopération
- Manque de maîtrise de l'anglais pour participer plus aux réseaux européens, et de la langue du voisin pour sortir plus la coopération du cercle des spécialistes
- Manque d'ouverture du Rhin supérieur vers les autres bonnes pratiques européennes

3.3. Opportunités

- Réorganisation de la coopération transfrontalière, pour répondre à de nouveaux défis avec une spécialisation accrue entre le niveau du Rhin supérieur et les niveaux locaux en cours d'institutionnalisation (eurodistricts) et la cohabitation d'une vision globale Rhin supérieur et de visions locales transfrontalières
- Nouvel INTERREG IV avec forte dotation et fusion des 2 programmes existants (synergies plus fortes)
- Constitution d'une « région métropolitaine européenne » polycentrique et forte
- Favoriser la mise en réseau des services publics rhénans (par ex. projet « Université du Rhin supérieur », réunissant les

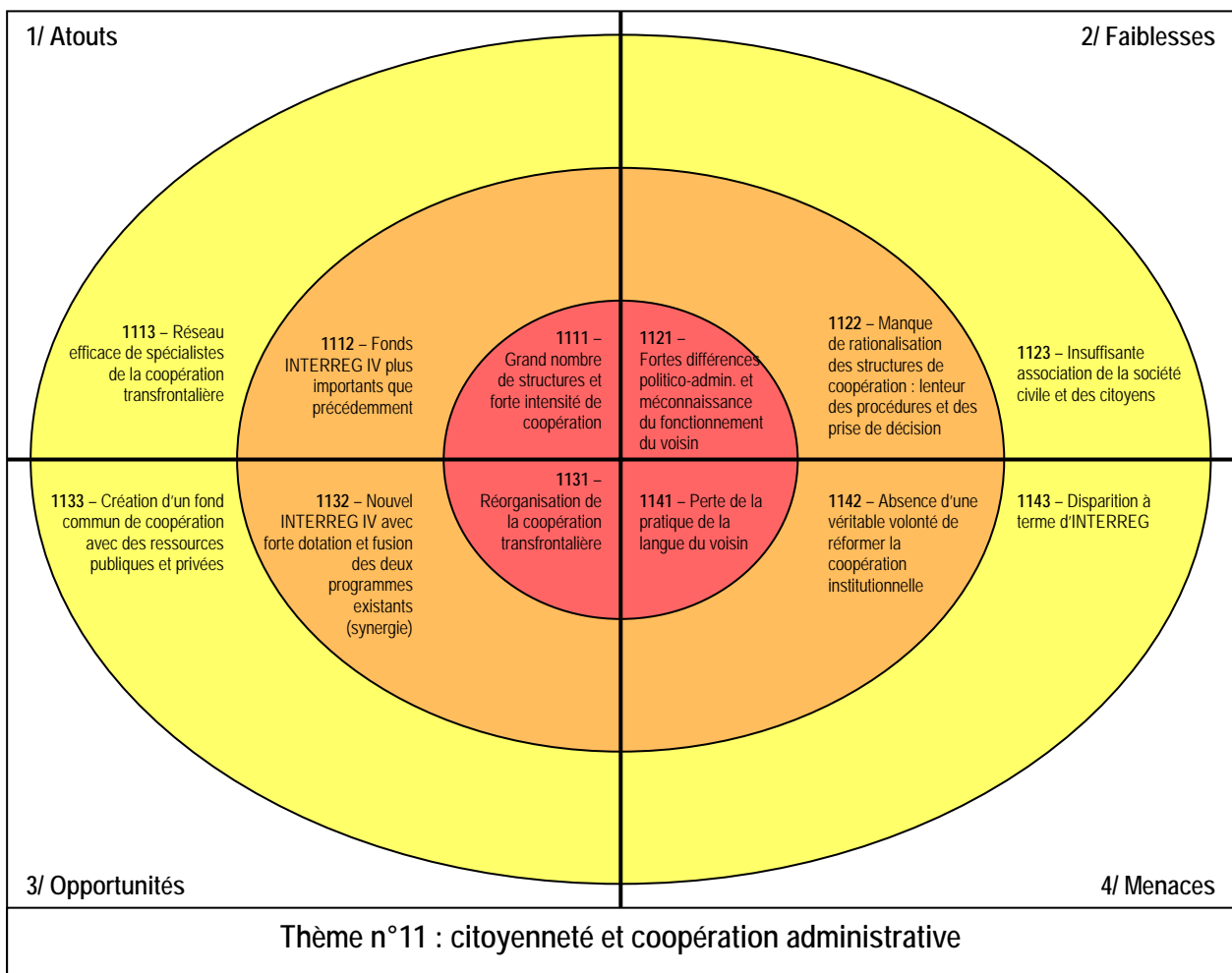
potentiels des universités alsaciennes, de Karlsruhe, de Freiburg et de Bâle)

- Poursuite des clusters scientifiques et économiques transfrontaliers existants, promotion de nouveaux notamment dans les domaines de l'innovation technologique et scientifique et du développement durable, et recherche de coopération administrative avec d'autres régions européennes
- Accentuer la coopération avec les régions de l'Europe centrale et orientale
- Création d'un fonds commun de coopération avec des ressources publiques et privées
- Renforcer l'implication de la société civile et des citoyens

3.4. Menaces

- Disparition à terme d'INTERREG
- Perte de la pratique de la langue du voisin
- Absence d'une véritable volonté de réformer la coopération institutionnelle et de plus y associer des acteurs privés?

Priorisation des points AFOM



4. PROPOSITION D'INDICATEURS TRANSFRONTALIERS

- Evolution, volumétrie et typologie de la circulation transfrontalière d'informations entre les administrations participantes
- Evolution, volumétrie et typologie sur l'accélération de projets et de procédures administratives ayant un rapport transfrontalier

Annexe I : Matrice d'intensité des impacts réciproques

AFOM Rhin Supérieur - Matrice générale	1. Population	2. Santé	3. Education – formation	4. Bilinguisme	5. Marché du travail & emploi	6. Cohésion sociale	7. Développement économique & entrepreneuriat	8. Recherche et développement & innovation	9. Culture	10. Tourisme	11. Aménagement du territoire	12. Transport & mobilité	13. Environnement & énergie	14. Coopération administrative
1. Population		3	2	1	3	3	1	1	2	2	3	3	3	1
2. Santé	3		1	1	2	3	2	3	1	1	1	1	1	1
3. Education – formation	3	2		3	3	2	3	3	1	2	1	1	3	1
4. Bilinguisme	1	1	1		2	1	2	2	2	2	1	1	1	3
5. Marché du travail & emploi	3	2	3	2		3	3	2	1	1	1	2	1	2
6. Cohésion sociale	3	3	1	1	3		3	1	1	1	2	2	1	1
7. Développement économique & entrepreneuriat	3	2	3	3	3	2		3	1	2	3	3	3	2
8. Recherche et développement & innovation	2	3	2	2	3	2	3		1	1	2	2	3	3
9. Culture	3	1	2	2	1	2	1	1		1	1	1	1	2
10. Tourisme	3	1	1	2	1	1	1	1	1		2	2	2	2
11. Aménagement du territoire	3	2	2	1	2	3	3	3	1	2		3	3	3
12. Transport & mobilité	3	2	2	1	3	2	3	2	1	2	3		3	2
13. Environnement & énergie	3	3	2	1	2	1	3	3	1	2	3	3		2
14. Coopération administrative	1	2	3	3	1	1	1	2	3	2	3	3	3	

1	Impact faible
2	Impact fort
3	Impact très fort

Nb :
 Cette matrice se lit de façon horizontale : par ex la ligne 1 montre avec quelle intensité le facteur 'population' impacte les thèmes de la santé ou de l'éducation par exemple.

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Thème n°1: Population	<p>111 - Population en croissance</p> <p>112 - Moyenne d'âge augmentant régulièrement (capitalisation de l'expérience)</p> <p>113 - Transferts résidentiels internes en augmentation et à accompagner (réseau des INFOBESTs,...)</p>	<p>121 - Population globalement vieillissante et dépendante</p> <p>122 - Forte densité entraînant des tensions environnementales et socio-économiques dans l'utilisation des sols (sols disponibles en raréfaction)</p> <p>123 - Risque de déséquilibre démographique entre l'Alsace et les autres régions</p>	<p>131 - Nouveaux services en faveur des seniors avec de nombreux gisements d'emplois</p> <p>132 - Population expérimentée (par exemple, s'appuyer sur les seniors pour renforcer la compétitivité des entreprises ou l'économie sociale et solidaire)</p> <p>133 - Renforcer l'attractivité du territoire (par la qualité de vie, des soins...) pour renforcer le solde migratoire (l'élargissement de l'UE aura-t-il une conséquence sur le niveau de ce solde ?)</p>	<p>141 - Prise en charge de la dépendance des personnes âgées de plus en plus contraignante (techniquement et financièrement) avec de forts enjeux de politique sanitaire (offre de soins et de structures d'accueil à renforcer)</p> <p>142 - Manque de main d'œuvre jeune et compétitive</p> <p>143 - Dépendance forte envers le solde migratoire pour maintenir la population à son niveau actuel</p>
Thème n°2: Santé	<p>211 - Un état général de la santé qui s'améliore</p> <p>212 - La qualité de l'offre de soins</p> <p>213 - Des établissements et réseaux de recherche et de production (pharmaceutiques notamment) performants (réseaux Biovalley ou Neurex) et innovants (IRCAD)</p>	<p>221 - Une stratégie sanitaire transfrontalière pas assez développée</p> <p>222 - Un accès aux services de soins des régions voisines encore limité</p> <p>223 - Une aide médicale transfrontalière d'urgence encore insuffisante</p>	<p>231 - Une intensification de la coopération transfrontalière par l'assouplissement des barrières réglementaires (par exemple, système transfrontalier commun permettant de recenser les lits disponibles dans les hôpitaux,...)</p> <p>232 - Examen des droits de protection sociale en vigueur dans les pays et les possibilités d'amélioration des possibilités de consultation transfrontalières</p> <p>233 - Mieux exploiter les potentiels (organisation de congrès trinationaux et internationaux dans le domaine de la médecine/santé/recherche médicale, encourager l'innovation dans le domaine médical dans le Rhin supérieur et mieux associer les grands acteurs privés)</p>	<p>241 - Un vieillissement progressif de la population qui aura une conséquence négative sur l'offre de soins et son financement</p> <p>242 - Doublons et concurrence si manque de coopération (par exemple dans le domaine de la recherche et de la production médicale)</p> <p>243 - Une dégradation de la santé en raison d'un développement de l'économie et des espaces mal maîtrisés</p>
Thème n°3: Education, formation et bilinguisme	<p>311 - La structure éducative et universitaire du Rhin supérieur est orientée à l'international et dispose d'une forte attractivité</p> <p>312 - Grâce à sa proximité et aux liens qu'elle entretient avec les besoins de l'économie régionale, l'offre éducative est très orientée vers la pratique, en tout cas dans les domaines techniques et de la protection de l'environnement</p> <p>313 - La nécessité et les avantages d'un bilinguisme conséquent sont reconnus dans la région et font déjà l'objet d'une concrétisation au travers de multiples actions de coopération transfrontalière</p>	<p>321 - perte progressive de la maîtrise du bilinguisme</p> <p>322 - Les profils des établissements supérieurs du Rhin supérieur se développent de façon parallèle et non complémentaire, ce qui complique le positionnement international de l'espace et rend difficile une exploitation complète des potentiels de synergies</p> <p>323 - Le thème de l'apprentissage tout au long de la vie ne fait pas encore l'objet d'un traitement transfrontalier, il n'est pas orienté vers les besoins socioéconomiques du Rhin supérieur, les offres dans ce domaine ne sont pas encore conçues de façon transfrontalière</p>	<p>331 - Grâce à de bonnes conditions de départ, les possibilités de faire évoluer le Rhin supérieur vers une région apprenante, dans laquelle l'éducation et la formation, entendues dans une perspective de l'éducation tout au long de la vie, soient adaptées aux potentiels et aux besoins socio-économiques, sont nombreuses</p> <p>332 - Grâce au développement conséquent du bilinguisme, une extension vers le plurilinguisme est possible : les capacités linguistiques pour l'apprentissage de l'anglais et d'autres langues européennes sont rendues ainsi disponibles, ce qui donne un avantage compétitif au Rhin supérieur par rapport à d'autres régions</p> <p>333 - Grâce à la proximité géographique, le potentiel international dans l'apprentissage pourra également être davantage développé que dans des régions nationales non frontalières, ce qui renforce les capacités compétitives en particulier des PME du Rhin supérieur</p>	<p>341 - La globalisation de l'économie, de la science et de la recherche peut conduire les universités à accorder davantage d'importance, individuellement, au développement de coopérations internationales, au détriment de l'intensification de la coopération transfrontalière avec les universités voisines</p> <p>342 - Le développement d'actions transfrontalières dans les secteurs de l'éducation et de la formation est très fortement soumis aux réglementations (par exemple pour la reconnaissance des diplômes ou la certification de nouveaux cursus éducatif) et aux financements nationaux - la question se pose de savoir si la sensibilisation à la nécessité d'une plus grande flexibilité dans les pratiques de coopération est suffisante dans le Rhin supérieur</p> <p>343 - Tant que la forte demande en matière de formations transfrontalières ne sera pas satisfaite par une offre hautement qualitative, le risque de lacunes et d'une baisse drastique de niveau sera réel (par exemple, du fait d'un manque de formateurs de langue maternelle)</p>
Thème n°4: Marché du travail, emploi et cohésion sociale	<p>411 - Haute qualification de la main d'œuvre</p> <p>412 - Mobilité transfrontalière d'une partie des salariés</p> <p>413 - Le marché du travail est ouvert et spécialisé dans le Rhin supérieur</p>	<p>421 - Manque d'homogénéité du marché du travail (disparités salariales, sociales et fiscales) et des politiques de l'emploi et de l'éducation/formation qui sont d'ailleurs souvent décidées au niveau national</p> <p>422 - Flux de frontaliers très déséquilibrés</p> <p>423 - Perte structurelle d'emplois industriels et remise en cause de l'organisation économique traditionnelle</p>	<p>431 - Nouveaux gisements d'emplois notamment dans les services liés aux aires métropolitaines, aux TICE ou au vieillissement de la population</p> <p>432 - Facilitation de l'employabilité transfrontalière</p> <p>433 - Une politique transfrontalière de formation adaptée pour accompagner les mesures directement liées aux entreprises et accentuation de la mise en réseau des structures concernées par l'emploi et les questions sociales</p>	<p>441 - Conséquences des accords bilatéraux</p> <p>442 - Perte accrue de la maîtrise linguistique</p> <p>443 - Discrimination envers les actifs les plus fragiles et notamment les frontaliers</p>

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Thème n°5: Développement économique et entreprenariat	<p>511 - Structure économique équilibrée, potentiels porteurs d'avenir dans la chimie, la biotechnologie, les médias, l'administration publique, la santé, le tourisme, la prestation de service</p> <p>512 - Réseaux internationaux et orientation vers les marchés mondiaux</p> <p>513 - Interdépendance économique forte, avec des parts d'exportation élevées et un nombre important de frontaliers</p>	<p>521 - Désindustrialisation progressive, délocalisation et restructuration en hausse</p> <p>522 - L'identité économique commune n'est pas très développée, ni chez les acteurs économiques, ni chez les citoyens et les décideurs</p> <p>523 - Certains secteurs porteurs de la nouvelle économie sont insuffisamment investis</p>	<p>531 - Renforcer la constitution de filières, de pôles de compétitivité, de pôles locaux de développement</p> <p>532 - Coopération renforcée en matière de promotion économique</p> <p>533 - Développer une stratégie économique commune, encourager l'esprit d'entreprise transfrontalier et renforcer l'intégration transfrontalière du marché du travail</p>	<p>541 - Concurrence internationale, notamment des métropoles européennes</p> <p>542 - Compétition économique interne à l'espace (utilisation des sols, spécialisation de l'économie, aéroports, implantation d'entreprises...) qui risque d'être contreproductive</p> <p>543 - Vieillesse de la population</p>
Thème n°6: Recherche, développement et innovation	<p>611 - Proportion élevée de secteurs à fort potentiel de croissance</p> <p>612 - Un Cluster transfrontalier dans le domaine des sciences de la vie, compétitif au niveau international</p> <p>613 - Forte orientation à l'innovation, aussi dans les branches traditionnelles de l'économie</p>	<p>621 - Les besoins et les potentiels des secteurs d'avenir ne sont pas clairement communiqués au niveau transfrontalier, on ne connaît pas clairement les chaînes de production transfrontalières existantes, et les manques à combler par une mise en réseau transfrontalière des acteurs clés pour parvenir à une exploitation optimale des potentiels existants ne sont pas clairement identifiés</p> <p>622 - Les différences dans les priorités et les instruments des politiques nationales respectives en matière de R&D gênent le développement d'actions intégrées au niveau transfrontalier</p> <p>623 - La promotion et la commercialisation au niveau international de l'image du Rhin supérieur comme un espace innovant ne sont pas suffisamment soignées et concertées (ainsi par exemple, c'est la région technologique de Karlsruhe, et non le Rhin supérieur dans son ensemble, qui fait partie du réseau des régions innovantes - International Competitiveness Report)</p>	<p>631 - La compétitivité internationale du territoire peut être renforcée durablement par une mise en réseau transfrontalière qui permettrait d'atteindre, dans les secteurs clés, les tailles critiques nécessaires à un positionnement efficace sur le marché international</p> <p>632 - Une intensification de la coopération transfrontalière dans le domaine de la R&D et un soutien renforcé au transfert de technologies tout au long de la chaîne de production permettrait une croissance durable des taux de création d'entreprises dans chacun des sous-espaces nationaux</p> <p>633 - Une intensification de la coopération transfrontalière permettrait également le renforcement de l'image du Rhin supérieur comme une place forte de l'innovation en particulier dans le contexte de l'Union européenne : le Rhin supérieur peut tirer un avantage compétitif certain d'un positionnement en tant que région de pointe au niveau européen, dans la perspective du 7ème PCRD et également dans la perspective de l'implantation éventuelle d'institutions européennes</p>	<p>641 - Les besoins élevés en investissement pour la promotion de l'innovation ne pourront pas être satisfaits de manière équilibrée dans les trois sous-espaces nationaux dans les prochaines années ; dès lors, l'objectif de Lisbonne risque de ne pas être atteint pour le Rhin supérieur dans son ensemble (3 % du PIB pour la R&D)</p> <p>642 - La diminution des moyens financiers disponibles pour la R&D pourrait conduire à une focalisation croissante sur le développement du cluster performant des sciences de la vie, au détriment des autres potentiels en termes de clusters, qui resteraient sous exploités</p> <p>643 - Il existe un risque que des clusters nationaux comparables à ceux du Rhin supérieur se développent plus rapidement au niveau national dans d'autres régions d'Europe que dans une perspective transfrontalière dans l'espace du Rhin supérieur, du fait notamment de conditions initiales plus favorables</p>
Thème n°7: Culture et tourisme	<p>711 - Forts potentiels culturels, historiques et patrimoniaux</p> <p>712 - Attractivité pour les séjours de détente et de proximité de courte durée, pour le tourisme de santé et de bien être</p> <p>713 - Notoriété importante de l'espace</p>	<p>721 - Insuffisant soutien à la création artistique</p> <p>722 - Manque de renouvellement des équipements touristiques et d'une offre hôtelière de qualité et suffisante</p> <p>723 - Malgré les efforts de coopération transfrontalière, manque de collaboration entre les professionnels impliqués</p>	<p>731 - Créer un observatoire ou une agence du tourisme commune ainsi qu'une agence culturelle rhénane</p> <p>732 - Faciliter l'accès à une information touristique complète et sécurisée à travers les TIC</p> <p>733 - Valorisation de la biodiversité et de la beauté unique du paysage pour un tourisme doux</p>	<p>741 - Compétition entre les sites culturels et touristiques (par ex., parcs d'attraction)</p> <p>742 - Arbitrage défavorable au tourisme doux par rapport à une utilisation agricole, urbaine ou industrielle des sols intensive</p> <p>743 - Développement de destinations concurrentes (impact des compagnies low cost, des lignes ferroviaires à grande vitesse)</p>
Thème n°8: Aménagement du territoire	<p>811 - Des objectifs de développement transfrontalier ont déjà été définis, soutenus et partagés par l'ensemble des acteurs clés des sous-espaces nationaux</p> <p>812 - Le Rhin supérieur commence à se positionner d'un point de vue stratégique, grâce au projet de région métropolitaine européenne</p> <p>813 - En complément de la coopération qui s'intensifie au niveau de la Conférence du Rhin supérieur, le développement des Eurodistricts provoque l'apparition de sous-espaces performants, qui contribueront fortement à la poursuite de la concrétisation de la coopération transfrontalière dans le domaine de l'aménagement du territoire</p>	<p>821 - Les constats intégrés en matière d'aménagement du territoire à l'échelle du Rhin supérieur dans son ensemble n'ont pour l'instant été transposés que de manière très limitée dans les politiques sectorielles nationales et régionales</p> <p>822 - On constate un manque certain et persistant dans la disponibilité de données et connaissances nécessaires à la transposition d'une politique transfrontalière d'aménagement du territoire – par exemple, les données statistiques pertinentes de base ne sont pas compatibles</p> <p>823 - Il n'existe pas d'instruments et de structures effectifs pour le développement d'une politique intégrée d'aménagement du territoire dans le Rhin supérieur.</p>	<p>831 - Sous l'effet d'une pression croissante en termes d'activité (transport, environnement, urbanisation, affaires sociales, budget), les besoins en termes d'aménagement du territoire vont devenir de plus en plus visibles et la prise de conscience de la nécessité d'une concertation transfrontalière en la matière va grandir</p> <p>832 - Les coopérations menées à l'échelle des Eurodistricts pourront tout particulièrement rendre apparente l'utilité d'une politique concertée en matière d'aménagement du territoire à l'échelle du Rhin supérieur, au moyen de projets concrets et accessibles à la population</p> <p>833 - Le projet du Rhin supérieur comme région métropolitaine européenne permet de renforcer l'identité régionale, notamment au niveau des décideurs politiques – un marketing concerté à l'échelle du Rhin supérieur renforce également les potentiels de développement décentralisés</p>	<p>841 - Les conflits d'objectifs portant sur l'utilisation de l'espace pour diverses fonctions (économie, environnement, travail, habitat, loisir) menacent de se renforcer dans les prochaines années dans le Rhin supérieur dans le cas d'une politique d'aménagement du territoire trop faiblement transposable et, partant, pas assez efficace – dans le doute, ces conflits risquent d'être réglés, au jour le jour, plutôt au détriment des priorités environnementales</p> <p>842 - Les infrastructures publiques dans le Rhin supérieur risquent d'être mal dimensionnées sans une anticipation des transformations démographiques à venir dans une perspective transfrontalière</p> <p>843 - Un développement non concerté et insuffisamment piloté du Rhin supérieur menace d'accroître les disparités entre les centres urbains, attractifs et fortement développés, et les espaces périphériques, qui se vident et déprécient de plus en plus</p>

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Thème n°9: Transport et mobilité	<p>911 - La position centrale du Rhin supérieur, qui se situe au carrefour d'importants axes de transport européens, assure à l'espace un niveau d'accessibilité supérieur à la moyenne ainsi qu'une compétitivité et une capacité de croissance durables</p> <p>912 - Un réseau routier dense et performant rend possible une forte mobilité intrarégionale, en particulier entre les métropoles de l'espace ainsi qu'entre ces mêmes métropoles et leurs zones avoisinantes</p> <p>913 - Un réseau dense d'aéroports contribue également à garantir l'accessibilité internationale de l'espace et renforce ainsi durablement son attractivité</p>	<p>921 - La part modale du transport routier dans le Rhin supérieur est particulièrement élevée en comparaison avec d'autres régions métropolitaines européennes, faisant émerger des problèmes spécifiques tant à l'intérieur des villes que dans les espaces intersticiels, entre les villes et leur environnement (embouteillages, pollution atmosphérique, accidents, urbanisation)</p> <p>922 - Suite à des goulets d'étranglement au niveau des infrastructures, le potentiel du trafic fluvial ne peut être exploité qu'à 50%.</p> <p>923 - La part du trafic transfrontalier de marchandises et de personnes est relativement faible</p>	<p>931 - Avec l'arrivée du TGV Rhin-Rhône et du TGV-Est et l'achèvement de l'axe Paris-Strasbourg-Stuttgart-Prague, le Rhin supérieur se rapproche encore davantage des principales métropoles européennes – ce rapprochement favorise l'apparition de nouveaux potentiels de croissance économique</p> <p>932 - La bonne mise en réseau des villes du Rhin supérieur favorise une meilleure exploitation des avantages de la structure polycentriques de l'espace et soutient son positionnement en tant que région métropolitaine européenne</p> <p>933 - La part modale des transports en commun peut être améliorée par la mise en place d'un système de transport plus performant et plus flexible – les effets négatifs (aussi bien dans les villes que dans l'ensemble du territoire) peuvent être réduits durablement</p>	<p>941 - La région risque de perdre en attractivité si le développement des infrastructures de transport dans le Rhin supérieur ne permet pas d'apporter rapidement une réponse satisfaisante à la croissance du trafic de marchandises notamment</p> <p>942 - Si un travail de lobbying commun ne parvient pas à pousser les autorités nationales à rediriger leurs priorités en termes de politique des transports sur la région du Rhin supérieur (notamment en ce qui concerne le financement des infrastructures de transport), la réalisation de plans d'action communs ne sera pas possible</p> <p>943 - Les difficultés résultant de l'addition d'un trafic interne dense et d'un trafic de transit en croissance permanente menacent de se concentrer sur les régions de Bâle et de Strasbourg/Kehl, les excédents de trafic se répartissent prioritairement et de manière déséquilibrée sur l'axe Nord-Sud de la rive droite du Rhin</p>
Thème n°10: Environnement et énergie	<p>1011 - Ressources naturelles nombreuses et forte diversité écologique et paysagère</p> <p>1012 - La coopération transfrontalière intensive de ces dernières années a encouragé une prise de conscience commune des problèmes</p> <p>1013 - Développement de projets pilotes dans le Rhin supérieur dans de nombreux domaines comme, par exemple, les énergies renouvelables</p>	<p>1021 - Conflits de priorités classiques entre, d'une part, les exigences d'un développement économique dynamique et, d'autre part, les enjeux d'un écosystème très sensible, se manifestent de façon particulièrement prégnante dans le Rhin supérieur en raison de ses particularités topographiques</p> <p>1022 - Les indicateurs dans les domaines de la pollution de l'air, de l'eau, des sols, de la faune et de la flore ne se sont pas améliorés de façon sensible malgré les nombreuses initiatives transfrontalières</p> <p>1023 - Le potentiel de recherche et de développement dans le secteur des énergies renouvelables n'est pas suffisamment développé</p>	<p>1031 - Développement positif, dans chacun des trois sous-espaces nationaux, de la prise de conscience, par la population, des risques environnementaux, ce qui facilite le soutien politique aux actions engagées dans le domaine de la protection de l'environnement, et notamment de la prévention</p> <p>1032 - Disponibilité d'atouts majeurs pour le Rhin supérieur pour jouer un rôle pilote en Europe dans le domaine des énergies renouvelables</p> <p>1033 - Une protection active de la nature permettrait de maintenir l'attractivité de la région et de développer de nouveaux potentiels dans le domaine du tourisme durable</p>	<p>1041 - A l'avenir, les risques environnementaux augmenteront plutôt qu'ils ne diminueront, il s'agit en plus souvent de risques cachés et difficilement maîtrisables ; partant, les menaces environnementales risquent d'augmenter plus rapidement que les capacités à trouver des solutions aux problèmes qui se posent</p> <p>1042 - Les solutions régionales (comme l'augmentation de l'efficacité énergétique dans des entreprises pilotes) sont dépassées par des phénomènes globaux (changement climatique) qui amoindrissent leur efficacité</p> <p>1043 - Tant que la situation économique restera défavorable, il y a un risque que la priorité soit donnée aux besoins socioéconomiques de court terme, ce qui retardera l'exploitation des potentiels de moyen terme favorisant la mise en compatibilité de l'économie et de l'écologie</p>
Thème n°11: Citoyenneté et coopération administrative	<p>1111 - Grand nombre de structures et forte intensité de la coopération</p> <p>1112 - Fonds INTERREG IV plus importants que pour les périodes précédentes</p> <p>1113 - Réseau efficace de spécialistes de la coopération transfrontalière</p>	<p>1121 - Différences politico-administratives restant fortes ainsi que la méconnaissance du fonctionnement institutionnel des régions voisines</p> <p>1122 - Manque de rationalisation des structures de coopération et de ce fait, lenteur des procédures et prises de décision</p> <p>1123 - Insuffisante association de la société civile et des citoyens</p>	<p>1131 - Réorganisation de la coopération transfrontalière, pour répondre à de nouveaux défis avec une spécialisation accrue entre le niveau du Rhin supérieur et les niveaux locaux en cours d'institutionnalisation (eurodistricts) et la cohabitation d'une vision globale Rhin supérieur et de visions locales transfrontalières</p> <p>1132 - Nouvel INTERREG IV avec forte dotation et fusion des 2 programmes existants (synergies plus fortes)</p> <p>1133 - Création d'un fonds commun de coopération avec des ressources publiques et privées</p>	<p>1141 - Perte de la pratique de la langue du voisin</p> <p>1142 - Absence d'une véritable volonté de réformer la coopération institutionnelle et de plus y associer des acteurs privés?</p> <p>1143 - Disparition à terme d'INTERREG</p>